

Sahel Dimanche

N°1593 Sahel Dimanche
du 23 Mai 2014
— Prix : 250 francs

OFFICE NATIONAL D'ÉDITION
ET DE PRESSE
Place du Petit Marché
Tél : 20 73 34 86/87
Télécopieur : 20 73 30 90
BP : 13 182 Niamey -Niger
25^{ème} ANNÉE

Le Président de la République, SE. Issoufou Mahamadou, invité de l'émission "Internationales" de TV5 Monde



•DR

«Nous sommes dans un contexte régional où on est entouré par des pays déstabilisés par les terroristes (...) mais le Niger continue à rester un havre de paix et de sécurité»

P.14-16

Fin de la visite de travail du Président de la République, Chef de l'Etat, à Paris, en France
Le Chef de l'Etat a regagné, hier, dans l'après-midi

Le Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Issoufou Mahamadou, a regagné Niamey, hier, dans l'après-midi, de retour de Paris, en France, où il a pris part au sommet sur la sécurité au Nigeria. A son arrivée, à l'aéroport international Diori Hamani de Niamey, le Chef de l'Etat a été



• Kader Amadou/ONEP

accueilli à sa descente d'avion par le Premier ministre, Chef du gouvernement, SEM. Brigi Rafini. Il a été ensuite salué par les présidents des Institutions de la République, les membres du gouvernement ainsi que plusieurs personnalités civiles et militaires.

Invité

M. Ousmane Hamissou,
Directeur Général de la SONITEL

«Les plus hautes autorités de la 7^{ème} République accordent une importance capitale au droit des Nigériens à accéder aux NTIC»



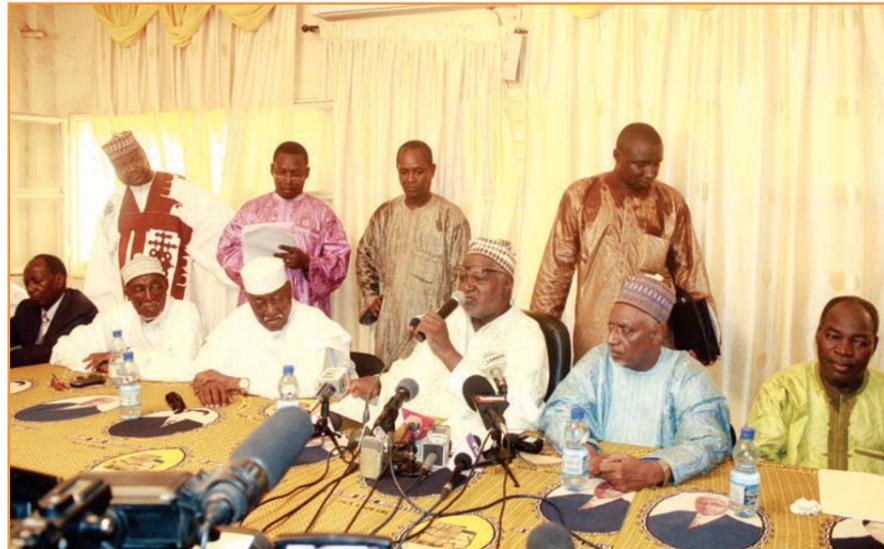
• Ibro Youka/ONEP

P.13

Déclaration conjointe de la MRN et de l'ARC sur la situation sociopolitique de notre pays

La MRN et l'ARC réaffirment leur soutien au Président de la République et au gouvernement pour l'excellent travail accompli

Les partis politiques membres de la Mouance pour la Renaissance du Niger (MRN) et de l'Alliance pour la République et le Changement (ARC), se sont réunis hier matin au siège du RDP Jama'a à l'effet d'analyser la situation sociopolitique qui prévaut dans notre pays. Après avoir examiné la situation, les partis politiques membres de la Mouance pour la Renaissance du Niger et ceux de l'Alliance pour la République et le Changement ont rendu publique une déclaration. S'agissant de la situation à l'Assemblée Nationale, les deux parties ont rappelé dans leur déclaration, que depuis quelques semaines, notre pays connaît des soubresauts politiques liés à la situation inacceptable qui prévaut au sein de notre Assemblée Nationale. "Cette situation n'a pour unique cause que le combat d'arrière-garde entrepris par M. Hama Amadou pour conserver, par tous les moyens, la présidence de l'Assemblée Nationale qu'il a par ailleurs transformée en une tribune pour dénigrer et attaquer le régime", indique la déclaration. La MRN et l'ARC ajoutent que M. Hama Amadou a été élu à ce poste par la majorité parlementaire soutenant l'action et le Programme du Président de la République. Ils ont rappelé que le parti du Président de l'Assemblée Nationale a quitté la mouvance en août 2013, pensant mettre le Président de la République en cohabitation. "La situation qui prévaut aujourd'hui à l'Assemblée Nationale, que d'aucuns qualifient de crise politique, relève de l'alchimie politique dont seule



Lors de la déclaration

l'opposition nigérienne a le secret", indique la déclaration. Pour la MRN et l'ARC, "la sérénité a quitté l'opposition depuis que les députés de la majorité ont déposé un projet d'amendement de la résolution portant règlement intérieur de l'AN visant à combler le vide sur les modalités de votation de la motion de défiance contre le PAN". "Le projet d'amendement du règlement intérieur, constitue le dernier verrou pour en finir avec cette incohérence qui voudrait qu'un président de l'Assemblée Nationale minoritaire, en rupture de confiance avec la majorité des députés, continue à trôner à la tête de

l'auguste institution. C'est pourquoi, l'opposition en soutien à M. Hama Amadou, voudrait par tous les moyens, transformer cette question de son départ du perchoir en une crise politique qui bloquera l'institution, voire toute la République", ont indiqué la MRN et l'ARC dans leur déclaration. Cette même déclaration note que sur le front social, l'accalmie observée sur l'ensemble des secteurs de notre pays, liée d'une part aux nombreux acquis engrangés ces dernières années par les partenaires sociaux, et d'autre part, à la volonté permanente de dialogue du Gouvernement du Premier ministre Brigi

Rafini, est perturbée par des actions sporadiques des élèves et étudiants dans la ville de Niamey. En outre, la MRN et l'ARC réaffirment leur soutien au Président de la République et au Gouvernement pour l'excellent travail accompli. Les deux alliances condamnent avec vigueur les attaques perpétrées au domicile du député Mohamed Ben Omar et demandent aux autorités compétentes d'identifier et de traduire en justice les auteurs, complices et commanditaires conformément aux lois et règlements de la République. Elles condamnent également la dégradation des biens publics et privés le 20 mai 2014 à Niamey lors des manifestations illégales organisées par certains étudiants et demandent aux députés de l'opposition de reprendre leur place dans les instances de décision de l'Assemblée Nationale et de se conformer à l'Arrêt N° 006 du 15 mai 2014 de la Cour Constitutionnelle dans l'intérêt bien compris de la démocratie. La MRN et l'ARC lancent un appel à tous les députés pour accélérer l'examen de nombreux textes en souffrance à l'hémicycle et appellent les médias à plus de responsabilité dans le traitement de l'information. Elles expriment également leur solidarité et leur compassion au gouvernement et au peuple Nigérien suite au rapt des jeunes filles et aux attentats de Kano et Jos.

Elh Zakaari A. Gado/ONEP

Laouali Souleymane

Journée de réflexion et d'échanges avec les structures des médias sur leur rôle dans la lutte contre la corruption

Contribution des médias dans la lutte contre la corruption au Niger

Après le personnel des régies financières, les opérateurs économiques et le personnel de la Direction Générale de la Police Nationale, la Haute Autorité de Lutte contre la Corruption et les Infractions Assimilées (HALCIA) poursuit sa dynamique axée sur les échanges à travers le partage de l'information. Elle a rencontré hier une autre composante essentielle de la communauté nationale, à savoir les hommes et les femmes des médias. La cérémonie d'ouverture de cette rencontre a été présidée par le ministre de la Communication et des Relations avec les Institutions, M. Yahouza Sadissou, en présence, du vice-président de la HALCIA, M. Salissou Oubandoma, et des journalistes des médias publics et privés. En procédant à l'ouverture de cette rencontre, le ministre de la Communication et des Relations avec les Institutions a salué cette initiative de la HALCIA qui, à travers cette démarche participative et interactive impliquant l'ensemble des forces sociales de notre pays, renforce la lutte contre la corruption qui constitue un des socles sur lesquels reposent la bonne gouvernance et le retour à l'orthodoxie financière prônées par les autorités de la 7ème République. C'est pourquoi, dès son accession à la magistrature suprême, le Président de la République, SEM. Issoufou Mahamadou, a décidé de créer la HALCIA en tant qu'organe permanent de lutte contre la corruption afin de créer les conditions favorables au développement économique et social du Niger à travers la recherche de l'efficacité de la dépense publique et le réta-

blissement du monopole fiscal de l'Etat fortement érodé par les fraudes de tous genres. Selon M. Yahouza Sadissou, la lutte contre la corruption est un vieux combat pour la presse nigérienne car, par ses analyses, investigations et dénonciations sur les tares de notre société dont entre autres la corruption, cette dernière a toujours su donner de la matière aux organes de contrôle en matière de lutte contre ce fléau. Ainsi, a-t-il souligné, les médias sont des acteurs incontournables dans la lutte contre la corruption. "C'est pourquoi la convention des Nations-Unies contre la corruption, ratifiée par notre pays, engage chaque Etat-Partie à prendre des mesures appropriées pour favoriser sa participation à la prévention et à la lutte contre ce phénomène. Cette convention engage ainsi les médias à mieux sensibiliser le public à l'existence, aux causes, à la gravité de corruption et à la menace que celle-ci représente", a-t-il indiqué. Cependant, a dit M. Yahouza Sadissou, de l'émergence d'une presse pluraliste à nos jours, l'histoire de l'exercice de la liberté de la presse retiendra que les hommes des médias ont, à maintes reprises, mis à nu les malversations, les pratiques néfastes et autres atteintes aux droits économiques des citoyens. Le ministre de la Communication et des Relations avec les institutions a enfin invité les journalistes à poursuivre cette œuvre de salubrité publique dans le strict respect des principes déontologiques puisque les pouvoirs publics ont mis à leur disposition le cadre institutionnel et juridique adéquat, propre à



La table de séance à l'ouverture

garantir le plein exercice de leur profession. Il a réaffirmé qu'il reste attentif à toutes les recommandations et suggestions qui seront issues de ces échanges, et pris l'engagement de tout mettre en œuvre en vue de leur concrétisation. Auparavant, dans son discours introductif, le vice-président de la HALCIA a expliqué que la lutte contre la corruption est un sujet à la fois passionnant et vaste, mais d'actualité et qui nous interpelle tous. Il s'agit également d'un sujet technique qui nécessite des acteurs impliqués dans la lutte, d'une lecture commune des textes et d'une vision commune de la nocivité du phénomène. "La présente rencontre s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'une des

composantes essentielles des missions de la HALCIA, à savoir la réflexion, les échanges et l'information avec des acteurs impliqués dans la lutte contre la corruption", a dit en substance le vice-président de la HALCIA. Il a indiqué que les médias jouent un rôle central dans le cadre de la lutte contre la corruption lorsqu'ils dénoncent les faits et actes de corruption constatés au sein de la société et dans les différents services publics, parapublics ou privés, et ont la responsabilité de veiller à ce que les pouvoirs, dans leurs différents compartiments, fassent l'objet de contrôle attentif pour lutter contre ce fléau.

Hamma Wakasso Aïchatou

Ibro Youka/ONEP

Rencontre entre le ministre du Commerce et les Opérateurs économiques, les associations de défense des droits des consommateurs et les organisations syndicales

Le mois béni de Ramadan au centre des échanges

Le ministre du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé, M. Alma Oumarou, a rencontré hier matin, à la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat du Niger, les opérateurs économiques, les associations de défense des droits des consommateurs et les organisations syndicales du secteur. Cette rencontre intervient à quelques jours du début du mois béni de Ramadan, période au cours de laquelle on observe généralement, sur les différents marchés de notre pays, un renchérissement brusque des prix des produits de grande consommation. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence du président de la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat du Niger, ainsi que de plusieurs responsables dudit ministère.

Cette rencontre d'échange comporte cinq (5) points essentiels, à savoir la situation des stocks des produits de grande consommation; les commandes enregistrées et celles en cours; l'approvisionnement des marchés; les prix des produits de première nécessité et les solutions envisagées. En ouvrant les travaux de la réunion, le ministre du Commerce a précisé que comparativement à l'année dernière, l'essentiel des produits de grande consommation est disponible sur les marchés des chefs-lieux des régions, avec certaines disparités. Les prix moyens actuels du mil, du maïs, du riz, du sucre et de l'huile ont connu une légère baisse,



M. Alma Oumarou (micro) lors de la rencontre

mais malgré tout, la majorité des consommateurs arrivent difficilement à y accéder. Nonobstant les différentes mesures sociales, fiscales et commerciales, les prix du mil, du maïs et du sorgho, pourtant exonérés de toute taxe douanière, sont de plus en plus élevés, au fur et à mesure qu'on s'approche de la période de soudure, a relevé le ministre Alma Oumarou. Par ailleurs, dans le cadre de la mise en œuvre du plan de soutien aux populations vulnérables, le gouvernement a initié une opération de vente

de céréales à prix modéré portant sur plus de 100.000 tonnes, pour venir en appui en priorité aux populations en insécurité alimentaire. Ce plan, a-t-il dit, se déroulera en six (6) phases. Le lancement national des opérations de vente de céréales à prix modéré a eu lieu le 27 février dernier. Trois phases ont déjà eu lieu avec respectivement 9.500 tonnes au mois de mars; 15.000 tonnes au mois d'avril; et 20.000 tonnes au mois de mai.

En outre, il sera procédé à la mise en vente à

prix modéré d'une importante quantité de sucre pendant le mois béni de Ramadan. En s'adressant aux opérateurs économiques, le ministre du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé, M. Alma Oumarou, les a exhortés à pratiquer des prix acceptables pour aider les populations nigériennes à accomplir le jeûne dans des meilleures conditions. "Votre récompense auprès de notre Seigneur Allah est certaine", a-t-il ajouté.

Quant aux associations de défense des droits des consommateurs et aux organisations syndicales, le ministre a apprécié positivement les efforts de sensibilisation, d'information et de formation de la population qu'elles mènent, tout en les incitant à continuer à jouer leur rôle pendant le mois de Ramadan. Au des échanges, les participants ont expliqué, chacun dans sa sphère d'intervention, les mobiles de la hausse vertigineuse des prix des produits de grande consommation. Les opérateurs économiques demandent à l'Etat la suppression des taxes sur les produits de première nécessité, tandis que les associations de défense des droits des consommateurs exigent le contrôle de la qualité des jus et bien d'autres produits de consommation qui envahissent les marchés en cette période.

Hassane Daouda

Session ordinaire du conseil interprofessionnel national de la filière bétail, viande, cuirs et peaux

Amélioration de la compétitivité de l'élevage au Niger

Deuxième mamelle de notre économie et seconde source d'exportation de notre pays, l'élevage occupe près de 87% de la population active du Niger. Le cheptel nigérien est estimé à près de 35 millions de têtes d'animaux. En dépit de son importance numérique, ce secteur ne joue pas véritablement le rôle qui est le sien dans le développement économique du pays. Les populations rurales, principales actrices du secteur quant à elle, ne tirent pas le meilleur des dividendes de cette activité. C'est pour permettre aux acteurs de la filière bétail, viande, cuirs et peaux de jouir du fruit de leur activité que les professionnels ont décidé de créer l'interprofession de la filière bétail, viande, cuirs et peaux en décembre 2013, doté d'un organe d'orientation, de décision et de suivi: le comité interprofessionnel national. L'interprofession est une structure qui a pour mission d'améliorer la compétitivité de la filière par le développement de la concertation verticale entre les professionnels des maillons de la production, de fourniture des biens et services, de la transformation et de la commercialisation. Depuis hier, les membres du bureau exécutif national du conseil interprofessionnel sont réunis en session ordinaire pour une durée de deux jours, la première du genre, dont la cérémonie d'ouverture s'est déroulée sous la présidence du directeur de cabinet du ministre de l'élevage, en présence du secrétaire général et de la coordinatrice du projet ARIMEL.

M. Iktam Mohamed a rappelé les efforts déployés par l'Etat dans le cadre de la restructuration de la filière à travers le PRODEX, un projet dont l'organisation professionnelle et interprofessionnelle des filières agro-sylvo-pastorales au Niger est l'une des missions. Il a affirmé que les filières bétail, viande, cuirs et peaux représentent le second poste d'exportation du Niger, avant d'ajouter que le Niger dispose d'un atout important pour son développement socioéconomique. Après avoir réitéré la disponibilité du gouvernement à accompagner le CIPN, le directeur de cabinet a souhaité plein succès aux travaux de la session ordinaire. Cette dernière permettra aux participants de faire le bilan des activités réalisées par le bureau, la situation sur

la mobilisation des ressources financières internes et externes, de réactualiser et de valider le programme d'activités du premier exercice de l'interprofession, et d'échanger sur les stratégies et modalités de mise en place du conseil consultatif de l'interprofession.

Le président du conseil, M. Bello Doua, a indiqué que le CIPN est chargé de plaider en faveur de la filière, de soumettre des projets de programmes annuels d'activités à l'assemblée générale, le budget et les rapports d'activités et financiers. Le conseil est aussi chargé de développer les accords avec l'interprofessionnel et de négocier leur extension, mais aussi de contribuer à la résolution des problèmes persistants qui assaillent les acteurs de la filière à plusieurs niveaux. La coordinatrice du projet Appui au Renforcement Institutionnel du Ministère de l'Elevage ARIMEL a rappelé que le Niger

est un pays d'élevage par excellence, d'où l'importance d'aller vers une nouvelle approche pour mieux promouvoir le secteur, une approche tournée vers l'amélioration de la production, une approche de chaîne de valeur. La viande, les cuirs et peaux du Niger sont très appréciés au-delà des frontières, a dit Mme Ricarda Mondry, avant de souligner la nécessité et l'importance de faire en sorte que les éleveurs nigériens profitent non seulement de la rente obtenue à partir de la vente, mais aussi récupèrent la valeur



La table de séance à l'ouverture de la session

ajoutée des produits transformés qui sont très bien commercialisés sur les marchés nationaux et internationaux.

Zabeirou Moussa

Attaque criminelle au siège national du PNDS-Tarayya

Deux personnes blessées, dont une grièvement brûlée

Le siège du Bureau Exécutif National du Parti Nigérien pour la Démocratie et le Socialisme (PNDS-Tarayya) a été hier jeudi, vers 3 h du matin, victime d'une attaque criminelle par des individus venus à bord d'une voiture de marque Mercedes de couleur noire. Au cours de l'opération, les malfaiteurs ont lancé trois (3) bidons d'essence enflammés à l'intérieur du siège du parti. Selon, le vice-président du parti, M. Foumakoye Gado, un des bidons a atterri sur le toit sans prendre feu, tandis que les deux autres sont tombés sur la terrasse où se trouvaient quelques militants endormis. "Un des bidons a explosé, aspergeant tout ce qui était à côté. Il y a eu trois (3) brûlés, un très grave au thorax et aux membres supérieurs", a-t-il soutenu.

« Les blessés ont été vite évacués à l'hôpital national. Vous pouvez aller les voir pour vous rendre compte qu'il ne s'agit pas d'un montage. Il s'agit bel et bien d'une attaque criminelle perpétrée par des individus inconnus. La police est venue faire le constat. Elle est en train de mener des investigations pour identifier les auteurs. Ils seront Incha Allah découverts et traduits devant

la justice", a ajouté le vice-président du parti.

A l'hôpital, les blessés ont reçu les soins appropriés. Selon les responsables des services des urgences, ils ont reçu deux patients qui seraient victimes d'un incendie provoqué au siège du PNDS. "Ils étaient venus vers 4h30, un âgé d'environ soixante ans a été sérieusement brûlé à peu près 40%. Ce sont des blessures qui nécessitent une réanimation. Quant à l'autre, il va beaucoup mieux. Il est brûlé à moins de 10%", a indiqué Dr Guémou Ado, du service des urgences de l'Hôpital National de Niamey. Il faut rappeler que cette attaque intervient juste après celle perpétrée dans la nuit du lundi au mardi 20 mai au domicile du 4ème Vice-prési-



Un des blessés au service des urgences de l'hôpital

dent de l'Assemblée Nationale, M. Mohamed Ben Omar, par des individus non encore identifiés qui étaient sur une moto, ainsi que celle du domicile du Président de l'Assemblée nationale au mois de février dernier.

Seini Seydou Zakaria



AVIS DE RECRUTEMENT UN COMMERCIAL (H/F)

Secteur : Sous traitant minier

Missions :

- Définir un plan d'action commercial et établir le plan de tournée (ciblage, interlocuteur, préparation des dossiers techniques, etc.);
- Développer l'argumentaire de vente des équipements et accessoires;
- Développer la mise en place de la stratégie ;
- Assurer le suivi des clients après la vente.

Profil :

- Licence ou Master en Techniques Commerciales;
- Au moins 2 années d'expériences dans un poste similaire;
- Bonne connaissance des techniques de négociation et de vente;
- Bonne connaissance des groupes électrogènes et du secteur de l'industrie;
- Prise d'initiative, autonomie, force de proposition, rigueur.

Constitution du dossier :

- Un Curriculum Vitae, une lettre de motivation;
- Copies diplômes et certificats de travail;
- Un extrait de votre casier judiciaire, acte de naissance et certificat de nationalité.

Adresser dossier à Madame Sandrine NIGNON
Chargée du recrutement
108, Rue du Vox face à l'espace de jeux KELE KELE
ou par Mail : sandrine.nignon@rmo.bf – Tél : 90786166

AVIS DE RECRUTEMENT DE COLLABORATEURS (JF/JH)

Vous êtes titulaire d'une maîtrise ou d'un master en gestion, comptabilité, finances, contrôle ou audit ou d'un diplôme équivalent avec ou sans expérience professionnelle,

Vous souhaitez faire carrière dans l'audit, l'expertise comptable ou le conseil aux entreprises,

Nous vous proposons de nous rejoindre en déposant votre dossier de candidature auprès du Cabinet F.C.A. - FIDUCIAIRE CONSEIL ET AUDIT B.P. 7 NIAMEY.

Le dossier devra comprendre :

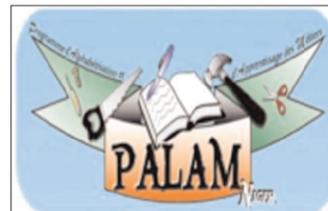
- un curriculum vitae à jour et justifiant de vos qualités de communication;
- une copie du dernier diplôme;
- vos relevés des notes universitaires;
- une lettre de motivation manuscrite indiquant votre contact téléphonique ou votre adresse électronique;
- vos copies d'attestations de stage ou de certificat de travail, le cas échéant;
- une enveloppe timbrée de format A4 portant l'adresse du candidat.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée pour le **mardi 27 mai 2014** à 12 heures.

Les candidats retenus pour des tests écrits et entretiens seront contactés avant le mardi 5 juin 2014.

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, DE
L'ALPHABETISATION ET DE LA PROMOTION DES
LANGUES NATIONALES ET DE L'EDUCATION CIVIQUE
Programme d'Alphabétisation et d'Apprentissage
Des Métiers pour la Lutte contre la Pauvreté
PALAM/BID/NIR
BP: 10544 Niamey – Niger; Tel: (Fax) (227) 20 72 43 35

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET



1. Le Gouvernement de la République du Niger a obtenu de la Banque islamique du Développement un appui en vue du financement des activités au titre de l'exécution du Programme d'Alphabétisation et d'Apprentissage des Métiers (PALAM) et se propose d'utiliser une partie de ce concours financier pour le paiement des prestations relatives au recrutement d'un Cabinet d'audit comptable et financier dudit programme.

2. L'audit portera sur les exercices comptables 2014-2015-2016-2017-2018 du Programme.

Le présent avis à manifestation d'intérêt a pour objet de présélectionner les cabinets d'audit nationaux certifiés.

3. L'objectif assigné à cet audit est de permettre au Gouvernement et à la Banque de s'assurer que les ressources mises à la disposition du Programme sont utilisées conformément au terme de l'accord, à travers des informations comptables, fiables et régulières.

4. Pour être admis à concourir les candidats (y compris tous les membres d'un groupement de cabinets et tous les sous-traitants) ne doivent pas être associés aux marchés de travaux, fournitures et services qui résulteraient des prestations objet du présent avis à manifestation d'intérêt.

Aussi, le Cabinet ne doit pas être également sous le coup d'une quelconque suspension, interdiction, exclusion ou liquidation des biens.

5. Le Cabinet doit être un cabinet d'Audit et d'expertise comptable indépendant, ayant une expérience confirmée en audit financier des programmes et Projets de développement. Il doit être inscrit au tableau d'un ordre des experts comptables connus au plan national.

6. En outre les candidats doivent fournir les informations prouvant qu'ils sont qualifiés pour exécuter le service demandé (référence technique, liste et CV du personnel clé, éventuellement, la liste des marchés antérieurs et une attestation de bonne fin d'exécution prouvant l'expérience du cabinet et/ou des consultants dans la réalisation de prestations similaires).

Ils doivent également justifier de leur régularité face à l'administration fiscale, sociale et n'être sous le coup d'aucune poursuite judiciaire.

7. Les candidats intéressés par le présent avis doivent déposer leurs offres à l'adresse ci-dessous **au plus tard le vendredi 06 juin 2014 à 09 heures 00.**

8. Ils peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse suivante :

**PALAM/VOLIP sis au quartier Boukoki II face Station services
AZAWAD, rue ALAOMA, Tel 20 72 43 35**

9. L'ouverture des offres aura lieu le **même jour à 10 heures 00** dans la salle de réunion du Ministère de l'Enseignement Primaire, de l'Alphabétisation, de la Promotion des Langues Nationales et de l'Education Civique.

L'air du temps

Pour un militantisme apaisé

Cette semaine, la chronique reste dominée à Niamey par les événements ayant marqué la journée du mardi où, mine de rien, les étudiants de l'université Abdou Moumouni sont sortis en grand nombre pour renouer avec les troubles dans les rues de la capitale. Une banale incompréhension entre les responsables de l'UENUN et ceux de l'ANAB, structure chargée de la gestion des bourses, a suffi pour allumer la mèche. Mécontents du retard accusé dans le traitement d'une liste additive soumise à la signature du directeur général de l'ANAB, nos jeunes frères sont descendus dans la rue, prêts à en découdre avec les éléments des forces de maintien de l'ordre. Ainsi, beaucoup d'entre eux étaient armés de gourdins, de gros cailloux et autres objets d'assaut ramassés au passage. Eparpillés en groupes à plusieurs points de la ville, les "gars du campus" ont voulu se faire entendre en usant de l'argument de la force, troublant ainsi la quiétude des paisibles Niameéens. En plus d'avoir enduré le calvaire de la tourmente sous des nuages de gaz lacrymogène, les paisibles citoyens ont été traumatisés par les scènes de violence perpétrées par les étudiants. Des agents des forces de l'ordre ont été isolés et passés à tabac, des fonctionnaires ont été intimidés et insultés, des passants ont été menacés et effrayés. Pire, des biens publics et privés ont été saccagés. Plus d'une trentaine d'automobiles et de motos ont été féroceusement abîmées, parmi lesquels des véhicules officiels et d'autres appartenant à des particuliers. Bref, l'acte de vandalisme était consommé !

Nous l'avons déjà dit lors de la sortie fracassante de la section lycéenne, nous le répétons encore : nous n'avons pas le droit de détruire les infrastructures et autres matériels chèrement acquis par l'Etat, encore moins ceux appartenant à des particuliers. Dans tous les cas, comme l'a d'ailleurs assuré le gouverneur de la région de Niamey, les auteurs de ces actes de destruction de biens publics et privés chèrement acquis doivent répondre de leurs forfaits. Car laisser ces vandales agir en toute impunité équivaldrait à les encourager dans leur logique visant à croire que la loi ne s'impose qu'aux autres. Ils doivent comprendre qu'autant ils ont le droit de réclamer leurs droits, autant ils ont aussi le devoir de préserver de la démolition tout bien appartenant aussi bien aux privés qu'à l'Etat.

Sans dénier à nos jeunes frères étudiants la liberté de revendiquer leurs droits, nous sentons le devoir de leur rappeler qu'on peut bien revendiquer ses droits dans le calme et le respect des droits des autres et obtenir gain de cause. Du reste, nul, aussi bien les autorités en place que le commun des Nigériens, n'est indifférent à leurs revendications légitimes. Aussi, doivent-ils renouer avec la douceur pour poser leurs doléances en toute sérénité, pour en obtenir gain de cause. Surtout, nos futurs cadres se doivent de cultiver les vertus de la démocratie, une cause pour laquelle les forces vives de la Nation, dont le monde étudiant, se sont courageusement battues.

Assane Soumana

Faits divers

Tout juste sorti de prison pour violences conjugales, il tue son ex-femme à la hache

Un homme de 49 ans a été placé en garde à vue après avoir tué son ex-femme à coups de hache à son domicile de Caluire (Rhône).

En pénétrant dans un bar de Lyon, mardi soir, cet homme a commencé à raconter qu'il venait d'assassiner son ex-femme. Alertés, les policiers ont effectivement découvert celle-ci, gisante, dans un état très critique à son domicile de Caluire. Blessée au coude et à la tête, elle se trouvait, mercredi, dans un état très grave, selon des sources médicales. Elle est finalement décédée, mercredi soir, des suites de ses blessures, a-t-on appris jeudi matin.

Incarcéré à la prison de Lyon-Corbas pour des faits de violences conjugales, cet homme bénéficiait en fait depuis lundi d'une permission de sortie. Il purgeait une peine de sept mois d'emprisonnement pour ces faits de violences conjugales.

«Il était libérable en juillet», a-t-on ajouté au parquet, précisant que cette permission de sortie entraine «dans un processus habituel» afin «d'éviter des sorties sèches». «Il n'y avait pas de mesure d'éloignement. Les violences qu'il avait été perpétrées et pour lesquelles il avait été condamné n'étaient pas du niveau de celles qui ont été commises» mardi, a poursuivi cette source.

(20Munites.fr)

Un Britannique condamné pour avoir avalé un poisson rouge vivant

La société royale de protection des animaux (RSPCA) a remporté une première victoire dans sa croisade contre ceux qui s'amuse à ingurgiter des poissons rouges vivants, avec la condamnation d'un jeune Britannique trahi par la vidéo de son exploit sur Facebook.

Gavin Hope, un commercial de 22 ans a été condamné à 330 livres d'amende plus frais de justice portant la facture à près de 1.000 euros. Il s'était fait filmer lors du réveillon de nouvel an en train d'avalé une pinte de bière épicée de Tabasco, de tequila, d'un oeuf frais et de nourriture pour poissons, avant d'engloutir dans la foulée l'animal encore frétilant.

La RSPCA a engagé en début d'année une campagne contre cette pratique dérivée du "Neknominate", qui consiste à lancer des défis sur le net, invitant des internautes à imiter leur geste. Le juge du tribunal de Gateshead (nord-est de l'Angleterre) qui a condamné le jeune homme aux termes d'une législation sur la cruauté envers les animaux, a dénoncé son comportement "stupide". L'inspecteur en chef de la RSPCA, Michelle Charlton, a, quant à elle, cité le rapport d'un vétérinaire établissant que "l'estomac constitue un endroit totalement inapproprié pour un poisson rouge, condamné à une mort lente en raison de l'effet conjugué d'un manque d'oxygène, d'un taux d'acidité (pH) élevé et de l'alcool absorbé". Elle a salué le jugement en réitérant l'exigence de mettre un terme à une pratique "cruelle" qui crée le buzz sur internet, et a invité le public à dénoncer ceux qui s'y adonneraient.

(AFP)

Entre nous

Certaines mauvaises habitudes ont vraiment la vie dure au Niger. La parfaite illustration de cette assertion nous a une fois de plus été donnée par les étudiants de l'université de Niamey, qui en voulant montrer leur mécontentement par rapport à une histoire de paiement d'aide sociale, s'en sont violemment pris aux biens publics et privés mardi dernier dans la capitale. Le bilan des dégâts dressé par le gouverneur de la région de Niamey est très lourd : une trentaine de véhicules saccagés, des motos endommagées, des vitres complètement brisées au niveau de certains ministères. Il est évident que dans un Etat de droit, les étudiants, à l'instar de toutes les couches socioprofessionnelles, ont le droit de revendiquer leurs droits. Mais cela doit se faire dans les limites fixées par les lois de la République. En agissant comme ils l'ont fait mardi dernier, les étudiants de l'université de Niamey ont enfreint les lois du pays et ont causé un grave préjudice à des paisibles citoyens. Il est temps que de tels comportements soient définitivement bannis du milieu étudiant.

Faits divers

Los Angeles : une femme séquestrée et violée pendant dix ans retrouvée

En 2004, une jeune fille, âgée de 15 ans, a été droguée et enlevée à Santa Ana, au sud-est de Los Angeles, aux Etats-Unis.

Durant 10 ans, son kidnappeur l'a séquestrée et violée à son domicile de Bell Gardens, à quelque 40 kilomètres de Santa Ana.

Il l'a forcée à l'épouser et ils ont eu un enfant en 2012. Durant sa

captivité la victime a eu plusieurs occasions de s'échapper mais n'a pas trouvé le moyen de s'en sortir.

Son ravisseur lui faisait croire que sa famille avait abandonné ses recherches et que si elle essayait de retourner chez elle, sa famille serait expulsée.

La victime, aujourd'hui âgée de 25 ans, a réussi finalement à s'échapper et s'est présentée à la police. Isidro Garcia, 41 ans, a été interpellé mardi et placé en détention.

Initiatives

Atelier de menuiserie "Aliace Choco" de Abdoukader Cissé

Un ébéniste de génie

Agé de 25 ans, ce jeune homme courageux et ambitieux, s'intéressait à la menuiserie depuis son jeune âge. Après ses études primaires, M. Abdoukader Cissé a vite compris que l'enseignement professionnel a aussi ses avantages pour les jeunes porteurs de projet comme lui. Il décida de quitter le Niger pour la Côte-d'Ivoire pour se rendre auprès de son oncle, qui est promoteur d'un institut de formation en menuiserie bois. Après trois (3) ans d'apprentissage, M. Abdoukader obtint son diplôme. Comme tout jeune soucieux de contribuer au développement de son pays, ce jeune menuisier est rentré au bercail, plein d'espoir et prêt à mettre son talent au service des populations nigériennes. Aujourd'hui, au quartier Recasement, il dispose de son propre atelier de menuiserie où 14 ouvriers et apprentis travaillent en



M. Abdoukader Cissé

permanence. Nonobstant ce personnel, il arrive qu'Abdoukader de fasse parfois appel à des ouvriers temporaires.

Créé en 2006, la réputation de "Aliace Choco" a aujourd'hui dépassé les frontières du Niger. Le sé-

rieux de Kader dans son travail, sa passion et son abnégation lui ont vite permis de gagner la confiance des commerçants tant nigériens que ceux du Ghana, de la Côte d'Ivoire et du Bénin, qui n'hésitent pas à lui apporter du bois de qualité dans le délai

convenu. Le respect strict des rendez-vous qu'il donne à sa clientèle et la qualité de son travail ont fait de lui un menuisier très sollicité.

En effet, Kader reçoit régulièrement des commandes provenant non seulement du citoyen lambda, mais aussi de hautes personnalités. Ses collègues menuisiers des différents marchés et quartiers de la capitale font appel à lui pour se procurer du bois de qualité pouvant satisfaire les exigences de leur clientèle. M. Abdoukader est aujourd'hui fier de son métier. "J'exerce mon métier en toute liberté, sans recevoir des instructions ou ordres d'un quelconque patron. En plus, je gagne bien ma vie, et surtout j'offre de l'emploi à au moins une quinzaine de jeunes qui arrivent eux aussi à prendre leur famille en charge". Le plus grand souhait de Kader, c'est de voir ces jeunes apprentis créer à leur tour, un jour, leurs propres ateliers.

Hamma Wakasso Aïchatou

Hymne national

Après du Grand Niger Puissant

Qui rend la nature plus belle

Soyons fiers et reconnaissants

De notre liberté nouvelle

Evitons les vaines querelles

Afin d'épargner notre sang

Et que les glorieux accents

De notre race sans tutelle

S'élèvent dans un même élan

Jusqu'à ce ciel éblouissant

Où veille son âme éternelle

Qui fera le pays plus grand

Debout Niger, debout !

Que notre oeuvre féconde

Rajeunisse le cœur de ce vieux continent

Et que ce chant s'entende aux quatre coins du monde

Comme le cri d'un peuple équitable et vaillant

Debout Niger, debout !

Sur le sol et sur l'onde

Au son des tam-tams dans leur rythme grandissant

Restons unis toujours, et que chacun réponde

A ce noble avenir qui nous dit

En avant...

CFAO MOTORS NIGER

Convocation à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire

Le Président du Conseil d'Administration de la Société **CFAO MOTORS NIGER** à l'honneur d'informer Messieurs, les actionnaires que l'Assemblée Générale Ordinaire de ladite société aura lieu le **12 juin 2014 à 10h00** à son siège Route de l'Aéroport en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration ;
- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013 ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article 438 de l'Acte Uniforme et approbation desdites conventions ;
- Quitus aux administrateurs et au Commissaire aux comptes ;
- Renouvellement des mandats ;
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

AVIS DE RECRUTEMENT

La Maison Sharp Niger S.A recherche des Techniciens qualifiés pour le service après vente .
Le ou la candidat(e) doit avoir les compétences et qualifications ci-après :

- Etre titulaire d'un diplôme Technique ;
- Avoir une expérience avérée en froid domestique ;
- Avoir une connaissance des appareils électroménager (split, frigo, machine à laver, micro-onde, cuisinière, Moulinex).
- Avoir une bonne connaissance de ces appareils,
- Bonne Maîtrise du métier.

Le Dossier de candidature doit comporter :

- Un CV ;
- Diplôme copie légalisée ;
- Lettre de soumission.

Dépôt des candidatures : Maison SHARP Yantala marché de nuit collé à la BOA au **plus tard le 06 juin 2014.**

AVIS DE RECRUTEMENT

Le Comité National de Politique Economique (CNPE), cherche pour recrutement, un chauffeur/planton pour servir à Niamey pour une période d'un (1) an renouvelable.

Conditions à remplir :

- Etre titulaire d'un permis de conduire B ou C et avoir de connaissances en mécanique ;
- Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins deux ans ;
- Etre de nationalité Nigérienne et être âgé de 25 ans au moins ;
- Etre libéré de toutes obligations professionnelles.

Tâches à remplir

Sous la responsabilité du Président du CNPE, l'intéressé aura à procéder à la distribution du courrier, conduire les délégations en missions auprès du CNPE et les membres du CNPE, dans le cadre de l'accomplissement de leur mission.

Dépôt des dossiers de candidatures

Les dossiers de candidature doivent être déposés **au plus tard, le jeudi 12 juin 2014 à 16h 30mn** à l'adresse suivante:

**Secrétariat du CNPE, porte 602, 6^{ème} étage
Ministère du Plan, de l'Aménagement du Territoire et
du Développement Communautaire**



AVIS D'APPEL D'OFFRES RFP #001

Chemonics International Niger/Famine Early Warning Systems Network (FEWS NET)

Chemonics International Niger, le demandeur, agissant pour l'Agence américaine pour le développement international (USAID) et le projet Famine Early Warning Systems Network (FEWS NET) au Niger, contrat n° AID-OAA-TO-12-00003, sollicite des offres de la part des sociétés et des organisations pour la réalisation d'enquêtes nutritionnelles au Niger axées sur une analyse de données quantitatives.

Le projet FEWS NET est un projet officiel de l'Agence américaine pour le développement international (USAID) et est présent au Niger et dans d'autres pays.

FEWS NET invite les potentiels organisations et cabinets d'étude à soumissionner pour un éventuel sous-contrat à prix fixe (firm fixed price). La société ou l'organisation choisie pour le sous-contrat sera obligée d'adhérer aux termes de référence et conditions du sous-contrat, insérés dans les documents de l'Appel d'Offres.

Les détails et spécifications techniques sont inclus dans le document de l'Appel d'Offres.

Pour être en possession du document d'Appel d'Offres, merci de contacter **Mr Moussa Moctar** par mail à l'adresse suivante : FEWSNETNigerRFP@gmail.com, pour manifester votre intérêt et demander le dossier complet du présent Appel d'Offres.

Vous pouvez également retirer le dossier du présent Appel d'Offres dès que possible au Bureau National de FEWS NET Niger, sis au **quartier Kouara Kano rue KK37. Tel : +227 20 37 36 88.**

Le délai de soumission des offres est fixé au plus tard **le vendredi 27 juin 2014 à 17h 00**. Les offres doivent être reçues par soumission électronique à l'adresse suivante : FEWSNETNigerRFP@gmail.com.



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

N° 008/2014/CRS/TFM
pour la fourniture de matériel informatique.

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet de lutte contre le Paludisme sur financement du Mécanisme de Financement Transitoire du Fond Mondial (TFM), Catholic Relief Services – USCCB Programme du Niger (CRS/Niger) lance un Avis d'Appel d'Offres pour la fourniture de matériel informatique.

Peuvent soumissionner, toutes les sociétés d'informatique ou maison de vente de matériels informatiques en règles vis-à-vis de l'Administration et ayant la capacité financière et technique à accomplir une telle mission ; et remplissant les spécifications de qualification requises dans la fiche d'instruction aux soumissionnaires; pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction, de suspension, d'exclusion ou de liquidation judiciaire.

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO), peut être consulté gratuitement et retirer contre paiement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) Francs CFA à partir du 26 Mai 2014 au 05 juin 2014** tous les jours du lundi au jeudi de 8h30 à 17h et les vendredis de 8h30 à 12h30 au niveau du département des achats ou de la réception du bureau de CRS- Niamey.

Les offres rédigées en français et accompagnées des documents indiqués conformément aux instructions aux soumissionnaires du DAO devront parvenir ou être remise au bureau de CRS/Niamey à l'adresse suivante : **Monsieur le Représentant de CRS/Niger, BP : 871 Niamey, Téléphone : (0027) 20 72 21 25/20 72 48 66 au plus tard le 12 juin 2014 à 10heures.**

Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

L'ouverture des offres aura lieu **le même jour à partir de 10 h30mn** en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de **90 jours**, à compter de la date limite de remise des offres. Tout renseignement concernant le Dossier d'Appel d'Offres doit être demandé par écrit. Tout courrier sera envoyé à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Mission de travail de la ministre déléguée chargée de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire dans la région de Zinder

Appuyer les services dans le processus d'élaboration des plans de développement régionaux

Dans la suite logique de la tournée qu'elle a effectuée en profondeur des régions de Dosso et de Tillabéri, la ministre déléguée, auprès du ministre d'Etat, ministre du Plan, de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire, chargée de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire, Mme Ibrahim Binta Fodi, a entamé, depuis mardi dernier, une mission de travail dans la région de Zinder. Il s'agit au cours de ce déplacement de visiter les services relevant de son département ministériel et surtout appuyer ces derniers dans le processus d'élaboration des plans de développement régionaux. La ministre Ibrahim Binta Fodi est accompagnée dans cette tournée par le gouverneur de la région de Zinder, M. Kalla Moutari, du président du conseil régional de Zinder, M. Moutari Ousmane, et de plusieurs responsables administratifs et coutumiers.

Poursuivant son périple dans la région de Zinder, la ministre déléguée a sillonné, mercredi dernier, plusieurs localités des départements de Magaria et de Gouré. A la direction départementale du Plan, de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire, les responsables du service ont évoqué des difficultés d'ordre logistique et l'insuffisance des ressources humaines. Toujours dans le département de Magaria, la délégation ministérielle a visité la mare de Bandé où sont menées des opérations de faucardage par un consortium de plusieurs intervenants ayant permis de débarasser cette mare des méfaits de la plante typha, une plante envahissante qui empêche toute activité sur cette mare. Devant les populations venues massivement, la ministre Ibrahim Binta Fodi a transmis les salutations fraternelles du Président de la République et les encouragements du Premier ministre, Chef du gouvernement. Les populations du village de Bandé, dans le canton de Wacha, ont chargé



Lors de la visite de la ministre

la ministre déléguée de transmettre aux autorités nigériennes toutes leur gratitude et leurs reconnaissances. Intervenant au cours de ces échanges, le Gouverneur de la région de Zinder a exhorté les populations riveraines de la mare à engager sans délais des activités génératrices de revenus afin d'éviter aux jeunes hommes la tentation de l'exode. M. Kalla Moutari a promis le soutien total des autorités nigériennes dans la mise en valeur de cette ressource naturelle.

Le grand lac de Guidimouni a constitué l'étape suivante de la mission ministérielle. Ce cours d'eau souffre du développement de la plante envahissante le typha. Aussi, des actions de faucardage sont-elles menées par un consortium d'organisations non gouvernementales, avec plus de 1000 personnes mobilisées par jour pour sauver ce cours d'eau qui permet de produire plusieurs types de cultures. La mise en œuvre de ce microprojet permettra d'augmenter les revenus monétaires d'au moins 500 ménages. Mieux, elle permettra de créer 300 emplois temporaires au profit des

jeunes et des femmes du terroir.

Dans le département de Gouré, la délégation a visité le site de récupération de terres dégradées sis à l'entrée de la ville de Gouré et celui de Gamou. La ministre a également visité la Direction départementale du Plan, de l'Aménagement du Territoire et du Développement communautaire qui a constitué la dernière étape dans le département de Gouré. Le département de Tesker a également reçu la visite de Mme Ibrahim Binta Fodi et sa délégation.

Auparavant, mardi, la délégation était dans le département de Takeïta où la mission conduite par la ministre déléguée s'est rendue à la direction du Plan, de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire. A ce niveau, la situation du service transversal a été évoquée et les difficultés ont été évoquées.

La ministre Binta Fodi Ibrahim a également visité un magasin d'intrants agricoles financé par une organisation non gouvernementale, avant de marquer un arrêt au village de Faroun Sofo. Dans cette localité, la délégation ministérielle a visité un groupe-

ment féminin dont les membres bénéficient d'un appui d'une organisation non gouvernementale dans le cadre des activités génératrices de revenus et de la lutte contre la pauvreté.

Autre localité visitée, le village de Dan Goudaou. Là, la ministre déléguée à l'Aménagement du Territoire s'est rendue sur un site de récupération de terres dégradées, avec au total plus de 30 hectares récupérés pour une enveloppe de 25 millions de FCFA, payés à 400 ménages vulnérables sur une période de quatre mois. Toujours dans le village de Dan Goudaou, des groupements de femmes ont bénéficié de l'opération emboûche, et c'est au total 50 moutons qui ont été distribués à 50 femmes. Ces dernières ont par ailleurs bénéficié d'actions d'accompagnement, notamment d'une formation en technique d'élevage, en alphabétisation fonctionnelle et en gestion des fonds communs.

A Kantché, la direction départementale du Plan a reçu la visite de la délégation ministérielle. A ce niveau également, quelques difficultés ont été relevées par les responsables dudit service. La ministre déléguée chargée de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire a également présidé une réunion de partage des résultats du projet pilote d'assistance aux communes

Dans toutes les localités qu'elle a visitées, la ministre déléguée Mme Ibrahim Binta Fodi a transmis les salutations fraternelles du Président de la République, Chef de l'Etat, SE. Issoufou Mahamadou, et les encouragements du Premier ministre, Chef du gouvernement, M. Brigi Rafini.

Aliou Ibrahim, CC/MP /AT/DC

L'OMS, l'UNICEF et le CICR en tête, l'ONU en queue des mieux cotées

Le résultat est le fruit d'une enquête de Gallup auprès de 66'306 personnes dans 64 pays sur 16 organisations

L'UNICEF est l'organisation la plus appréciée dans le monde, juste devant l'OMS et le CICR à égalité, selon une enquête Gallup publiée lundi à Genève. L'ONU en tant qu'organisation politique enregistre le plus grand nombre d'opinions négatives. Le baromètre 2014 des ONG établi par WIN/Gallup International a interrogé 66'306 personnes dans 64 pays sur 16 organisations. L'UNICEF arrive en tête avec 73 % d'opinions positives, contre 6 % d'opinions négatives, les autres personnes ne connaissant pas assez l'organisation pour juger.

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et le Comité International de la Croix-Rouge (CICR) sont au deuxième rang avec 72 % d'opinions positives et 7 % de négatives. L'OMS fait valoir à l'occasion de son assemblée annuelle ouverte lundi que 82 % des personnes interrogées pensent que l'OMS contribue à la protection de la santé des populations.

Vient ensuite Save the Children (63 % et 6 %). L'Organisation des Nations Unies (ONU) est au 5ème rang avec 62 % d'opinions positives, mais le plus grand nombre d'opinions négatives parmi les 16 évaluées, soit 17 %.

Greenpeace est 6ème, avec 60 % d'opinions positives et 12 % de négatives, devant Médecins Sans Frontières (MSF, 60 % et 8 %), le WWF (59 % et 7 %), l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO, 53 % et 9 %). Viennent ensuite SOS Villages d'enfants (52%), World Vision (48%), le Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR, 47 %), Care (46 %), Transparency International (39%), et Oxfam (36 %).

Le CICR toujours dans le trio de tête. Par continent, le CICR est la seule organisation toujours présente dans le trio de tête. Elle est en tête du classement dans les Amériques (69 % d'opinions positives), devant l'UNICEF (64 %) et MSF (57 %), ainsi que dans l'Eu-

rope de l'Est, dont l'ex-URSS (70 % d'opinions positives), devant l'OMS (46 %) et le WWF (42%).

Le CICR est au troisième rang en Europe de l'Ouest (71 %), derrière l'UNICEF (77 %) et MSF (74 %). En Afrique, l'ONU est au premier rang (71 %), devant le CICR (69 %) et l'OMS (65 %); en Asie l'OMS (70 %) est la mieux classée, devant l'UNICEF (64 %) et le CICR (59 %).

Enfin, au Moyen-Orient, l'UNICEF recueille 53 % d'opinions positives, l'OMS 45 % et le CICR 42 %, son score le plus faible. En Suisse, le sondage montre que 71 % des personnes interrogées ont une bonne opinion de l'OMS, contre 10 % une mauvaise, alors que 19 % ne connaissent pas assez l'organisation pour juger. Le meilleur score de l'OMS est atteint en Inde avec 81 % d'opinions positives.

(Source :ATS/TDG)

Office National d'Edition et de Presse

Place du Petit Marché
B.P : 13182 Niamey Niger
Tél 20 73 34 86 /87
Télécopieur : 20 73 30 90
E-mail : onep@intnet.ne

contact@lesahel.org
Site web : www.lesahel.ne

Directeur de Publication
Mahamadou Adamou

Directeur de la Rédaction

Assane Soumana
20 73 99 86

Réd en chef

Tchirgni Maimouna

Réd en chef/Adj

Oumarou Moussa

Directeur

Technique

Issa Madougou

20 73 99 87

Réd en chef

M.S. Abandé Moctar

Réd en chef adjt

Inoussa Oumarou

Secrétaire de Rédaction

Wata N. Fassouma Moustapha

Directeur commercial

Morou Hamadou 20 73 22 43

Chef Service Communiqué et Pub. Alassane Assilila

Direction Administrative et financière (DAF)

Directeur: M. Ibrahim Garba Mahamane.

20 73 99 85

Chef service Recouvrement:

Mme Ado Haoua Hachimou

Composition : ONEP

Tirage ONEP

5000 exemplaires

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS
PROFESSIONNELS ET TECHNIQUES
PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES
POUR LA CROISSANCE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°001/2014/PRODEC (2^{ème} publication) FOURNITURE DE MATERIEL ROULANT AU PRODEC/ DON IDA H840-NE

1. Cet Avis d'Appel d'Offres fait suite à l'avis général de passation de marchés publié pour ce projet dans UNBD le 20 janvier 2014 et le Sahel Dimanche du 24 janvier 2014

2. Le Gouvernement de la République du Niger (ci-dessous dénommé « Emprunteur ») a reçu un financement auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) d'un montant équivalant à dix-neuf millions neuf cent mille (19.900.000) Droits de Tirage Spéciaux (DTS) soit trente millions (30.000.000) de dollars US en vue de financer le coût du Projet de Développement des Compétences pour la Croissance (PRODEC), et se propose d'utiliser une partie des fonds, pour effectuer des paiements au titre du Marché N° 001/2014/PRDEC pour la fourniture de matériel roulant. La passation du Marché sera conforme aux règles et procédures d'éligibilité de la Banque mondiale.

3. Le Coordonnateur du Projet de Développement des Compétences pour la Croissance (PRODEC) sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir le matériel roulant ci-dessous, ainsi que la fourniture de services connexes (immatriculation, fourniture de trousse à outils et de manuel d'utilisation ainsi que des services d'entretien).

Les fournitures sont réparties en deux (2) lots ci-après décrits :
LOT N°1 : Trois (3) véhicules 4 x 4 Station Wagon, diesel;
LOT N°2 : - Deux (2) véhicules double cabines, 4 X 4 diesel ;
Les soumissionnaires peuvent présenter une offre pour un (01) ou l'ensemble des lots. Les marchés seront attribués par lot ou pour l'ensemble des lots suivant la combinaison la plus économique pour l'acheteur en prenant en compte tout rabais éventuel que pourrait proposer le soumissionnaire en cas d'attribution de plusieurs lots.

Chaque lot est indivisible et pourra faire l'objet d'un contrat séparé si l'adjudicataire d'un lot est différent de celui des autres lots. Dans le cas contraire, le contrat pourra être unique pour tout soumissionnaire attributaire de plus d'un lot.

Les fournitures faisant objet du présent Appel d'Offres doivent être livrées dans un délai de **trois (3) mois soit 90 jours calendaires** à compter de la date de notification du marché dûment signé.

Les offres proposant un délai de livraison supérieur à 90 jours calendaires seront considérées comme non conformes et rejetées comme telles.

Les Fournitures seront livrées à l'adresse suivante :

Projet de Développement des Compétences pour la Croissance (PRODEC), Quartier Plateau à côté de la Voix du Sahel, BP : 11 009
Tél. : 00 227 20 35 26 21 / 22/ E-Mail : uc_prodec@yahoo.fr

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres International (AOI) tel que défini dans les « Directives : passation des marchés financés par les Prêts de la BIRD et les Crédits de l'IDA édition de mai 2004 révisés en octobre 2006 », et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives.

5. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-dessous du lundi au vendredi de 8h 30 à 12h 30 le matin et l'après-midi de 15h 30 à 17h 30.

6. Les exigences en matière de qualifications sont : Avoir exécuté au cours des trois (03) dernières années en tant que fournisseur principal au moins deux (2) marchés portant sur des fournitures de matériel roulant de volume et de complexité comparable.

Les soumissionnaires nationaux devront en sus produire une attestation fiscale, et une attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) datée de moins de trois mois à la date limite de dépôt des offres et une attestation de la Chambre de Commerce. Une marge de préférence ne sera pas octroyée aux soumissionnaires éligibles. Voir le document d'Appel d'Offres pour les informations détaillées.

7. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous contre un paiement non remboursable de **cinquante mille (50.000) francs CFA**.

Le paiement sera effectué en espèces.

Le document d'Appel d'offres peut être retiré au siège du Projet ou peut être envoyé par courrier express ou par courrier électronique. Les frais d'expédition sont à la charge du candidat.

8. Les offres rédigées en français devront être soumises **en trois (3) exemplaires (un original et deux copies)** à l'adresse ci-dessous **au plus tard le mardi 1^{er} juillet 2014 à 09 heures (heure locale)**.

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Unité de Coordination du Projet
Projet de Développement des Compétences pour la Croissance (PRODEC),
Quartier Plateau à côté de la Voix du Sahel,
BP : 11 009
Tél. : 00 227 20 35 26 21 / 22/ E-mail : uc_prodec@yahoo.fr

9. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires et ou de leurs représentants qui le souhaitent dans la salle de réunion du Ministère des Enseignements Professionnels et Techniques le **mardi 1^{er} juillet 2014 à 09 heures 30 minutes**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

10. Les offres doivent comprendre une garantie de l'offre d'un montant déterminé ainsi qui suit par lot:

- **LOT N° 1 : Deux millions (2 000 000) F CFA ou dans une monnaie librement convertible ;**
LOT N°2 : Un million cinq cents mille (1.500.000) F CFA ou dans une monnaie librement convertible

11. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Attention : DR AOULA YAHAYA
Projet de Développement des Compétences pour la Croissance (PRODEC)
Unité de Coordination du Projet
Quartier Plateau, BP: 11 009 - Tél. : 00 227 20 35 26 21 / 22
E-mail: uc_prodec@yahoo.fr

DR AOULA YAHAYA



AVIS DE RECRUTEMENT

La représentation du PNUD au Niger lance un avis de recrutement d'un consultant international et d'un consultant national pour l'évaluation à mi-parcours du projet Niger Fauna Corridors (PNFC).

Le Projet PNFC intervient dans la Réserve Totale de Faune de Gadabedji, la Réserve Nationale, Naturelle de Termit Tin Touma et le Corridors de Faune zone de jonction entre les deux aires protégées et la Réserve de l'Air -Ténéré et vise comme objectif de *protéger la biodiversité d'importance mondiale dans le biome saharien du Niger grâce à un système d'aires protégées*, permettant de renverser les tendances à la dégradation du milieu et d'améliorer les conditions de vie des populations résidentes.

I. Objectif de la consultation

L'objectif de l'évaluation à mi-parcours est de permettre au Gouvernement du Niger et au PNUD/FEM d'évaluer la pertinence et l'efficacité des réalisations et de donner des orientations sur la suite du projet.

II. Profil, Tâches et responsabilités des consultants :

● Le consultant international. Chef de mission de l'évaluation à mi-parcours, devra avoir une expérience en matière d'évaluation de projets environnementaux. Environnementaliste, spécialiste en gestion des ressources naturelles, ayant une formation de niveau 3^{ème} Cycle dans l'un des domaines suivants : gestion des aires protégées, gestion de la faune, foresterie, agronomie ou tout autre domaine apparenté. Il est particulièrement exigé du consultant international d'avoir une bonne connaissance des questions de gestion durable des ressources naturelles, des expériences confirmées en matière de conservation de la biodiversité et une expérience avérée des techniques d'évaluation de projet (en particulier ceux financés par le FEM). Il devra avoir une expérience d'au moins dix (10) ans en évaluation de projets environnementaux dont au moins 5 ans au niveau international. Avoir une bonne connaissance du Niger et particulièrement de la zone d'intervention du projet sera un atout.

● Consultant national

Spécialiste en socio - économie ayant une formation supérieure (au moins Bac +5) et une expérience d'au moins cinq (5) ans en approche participative avec les organisations communautaires de base ou domaine équivalent.

Une bonne connaissance de la zone d'intervention du projet sera un atout.

Responsable de l'analyse institutionnelle et de la gestion du projet, de l'analyse de l'engagement des partenaires, de l'évaluation des impacts socio-économiques du projet sur les bénéficiaires

III. Durée de la consultation

L'évaluation à mi-parcours sera conduite en Juillet 2014, pour une durée effective de travail de 21 jours.

IV. Transmission des candidatures

Les consultants intéressés sont priés de bien vouloir faire parvenir leur dossier de candidature (comportant un CV, une offre technique et financière et une lettre indiquant leur disponibilité et leur engagement à travailler en équipe) **au plus tard le 15 Juin 2014** sous pli fermé portant la mention « Candidature pour l'évaluation à mi parcours du PNFC » à l'adresse suivante :

Monsieur le Représentant Résident du PNUD au Niger,
Maison des Nations Unies BP 11207 Niamey Niger,
Projet Niger Fauna Corridors BP : 11854 Niamey
Adresses mail suivantes : **malam_ia@yahoo.fr**, ou **adosoule@yahoo.fr** ou **ha_issa@yahoo.com** ou **mahamane.lawali@undp.org** ou **mourtala.sani@undp.org** .

Les Termes de référence complets sont disponibles à : (i) à l'unité de Gestion du projet sise derrière le camping sur la route de Koura Kano, aux adresses mails si dessus indiquées (ii) la Représentation du PNUD au Niger et sur le site du projet: www.nigerfauna.org

Cérémonie de lancement du Mouvement Républicain de Soutien aux Actions du Président de la République (MRSAPR) à Zinder

Engagement à apporter un soutien sans faille au Chef de l'Etat dans son œuvre de construction nationale

Un jeune opérateur économique, M. Mohamed Souley dit Dan Peti, natif de Zinder, a mis en place le week-end dernier un mouvement des jeunes dénommé "Mouvement Républicain de Soutien aux Actions du Président de la République (MRSAPR)". La cérémonie de lancement des activités de ce mouvement national, qui a enregistré la participation de plusieurs jeunes venus de toutes les régions du Niger, s'est déroulée dans les locaux de l'ENSP, et a été suivie d'une excursion à travers les artères de la ville où le cortège a été vivement salué par le public.

Dans son intervention devant plusieurs centaines de jeunes, Mohamed Souley dit Dan Peti a déclaré que la création de ce mouvement trouve sa justification du seul fait que le Président Issoufou Mahamadou a honoré l'essentiel de ses engagements vis-à-vis des populations nigériennes, le taux de ses réalisations, tous secteurs confondus, s'élevant à 80%. Pour cela, a-t-il dit, le Président Issoufou Mahamadou mérite d'être accompagné dans son mandat actuel et que le peuple lui renouvelle sa confiance pour accomplir un



Dan PETI, premier plan

autre mandat. Il soutient que les réalisations effectuées à travers l'Initiative 3N sont assez révélatrices, et se traduisent notamment par la résorption de l'insécurité alimentaire dans les contrées les plus reculées du Niger. "Nous sommes déterminés, sur la base des actions concrètes, patiemment et efficacement accomplies par le Chef de l'Etat à travers le pays pour assurer le bien-être des populations, à parcourir villages et hameaux de ce vaste Niger pour sensibiliser les Nigériens,

images à l'appui, sur la sincérité du nationalisme qui anime Issoufou Mahamadou.

"La région de Zinder est avec vous. Elle vous apporte son soutien pour la poursuite des actions salutaires menées en direction des communautés de base d'ici et d'ailleurs. Notre souhait le plus ardent est de voir le Président de la République effectuer le déplacement de Zinder pour mesurer, en contact avec les bénéficiaires, l'impact des réalisations faites en place pour vaincre la pauvreté," a

laissé entendre Mohamed Souley dit Dan Peti.

Le président du Mouvement Républicain de Soutien aux Actions du Président de la République a financé, sur fonds propres, plusieurs activités en faveur des jeunes désœuvrés dans le cadre de leur réinsertion sociale. Le président du Collectif de la jeunesse Africaine pour la Défense de la Démocratie, Ibrahim Hadj Bachir a dans son intervention, salué la qualité des réalisations initiées et conduites par le Président de la République qui a comme ambition majeure le devenir du Niger, le bien-être des populations nigériennes.

Au nom du Collectif de la Jeunesse Africaine pour la Défense de la Démocratie, il a apporté son soutien aux actions vigoureuses entreprises pour assurer la sécurité alimentaire des Nigériens à travers l'expérimentation de l'Initiative 3N qui est en train de faire école sur le continent africain. En effet, a-t-il soutenu, plusieurs pays d'Afrique s'inspirent de ce programme pour amorcer et asseoir le développement socio-économique de leurs populations.

Siddo Yacouba,
ANP-ONEP/Zinder

Conseil Syndical Régional du SUSAS à Diffa

Sous le signe de la redynamisation de la structure régionale du syndicat

Conformément à l'esprit de ses statuts et règlement, la coordination régionale du Syndicat Unique de la Santé et de l'Action Sociale (SUSAS) a organisé les assises de son conseil syndical. Ces assises, placées sous la présidence de Dr. Youssef Nana Foué, directrice du Centre Hospitalier Régional, représentant le directeur régional de la Santé Publique, se sont déroulées dans la salle de réunion du CHR. On notait la présence du Secrétaire général de la coordination syndicale régionale, des coordonnateurs régionaux de la CDTN, du SNEN, des membres régionaux du SUSAS, des militants, et de plusieurs invités.

Ouvrant les travaux de ce conseil syndical, Dr Youssef Nana Fouré, représentant l'administration a tout d'abord salué la présence des participants avant de souligner l'exem-

plarité des relations qui ont existé entre le SUSAS et l'administration, car la coordination régionale du SUSAS est un partenaire privilégié. Abordant le thème du conseil qui est "Excellent accueil dans nos formations sanitaires: notre credo", Dr Youssef Nana a noté la pertinence de ce thème qui cadre parfaitement avec la mise en œuvre de la stratégie pour améliorer les prestations au niveau de nos centres médicaux. En conclusion, elle a souhaité plein succès aux travaux du conseil syndical.

Auparavant, le Secrétaire général de la coordination régionale du SUSAS, M. Amadou Hamidou dit Hama, avait pris la parole pour remercier l'ensemble des participants avant de noter les différentes actions réalisées au cours de ce mandat triennal qui est à terme. M. Amadou Hamidou a rappelé les

missions principales qui sont, entre autres, la redynamisation des structures syndicales, la défense des intérêts matériels et moraux des militants, la syndicalisation des jeunes. Au cours des assises, il y a eu la présentation des rapports moraux et financiers de la coordination régionale et des structures du SUSAS.

A l'issue des travaux, le bureau de la coordination régionale a été mis en place. Vingt-et-un membres, dont 4 femmes, y siégeront pour 3 ans. C'est le président sortant, le camarade Amadou Hamidou dit Hama, qui a été reconduit à la tête du bureau de la coordination régionale du SUSAS.

Mato Adamou
ONEP Diffa

Naissance

M. ISSOUFOU ADAMOU HAROUNA et Mme née REYNATOU MOUNKAILA TCHIRGNY, ont la joie de vous faire part de la naissance d'un garçon dans leur foyer le Samedi 17 Mai 2014. Le Baptême auquel vous êtes cordialement invités aura lieu Incha Allah le **Samedi 24 Mai 2014 à 07h 30 mn** à leur domicile sis au quartier SONUCI (virage à droite entre Ayouba Etage et la Pharmacie SIRA ensuite 6^{ème} virage à gauche).

Cél: 94 087071 / 96 09 22 22

REPUBLIQUE DU NIGER
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE DU NIGER
Coordination intersectorielle de Lutte
Contre les IST/VIH/SIDA
BP : 10.077 – Niamey - Niger
Tel (227) 20 73 28 09/ 20 73 54 60

AVIS DE RECRUTEMENT

de deux Assistants Techniques Nationaux en Financement Basé sur les Résultats (FBR) pour un test pilote en FBR dans le District Sanitaire du Boboye au Niger

Contexte et justification :

Le Niger a obtenu un crédit d'investissement de la Banque mondiale d'un montant de vingt (20) millions de dollars US sur une période de cinq (5) ans, pour financer le deuxième projet d'appui à la lutte contre les IST/VIH/sida et se propose d'utiliser une partie de ce montant pour le paiement de service de deux assistants techniques nationaux pour la mise en œuvre du projet test pilote de FBR dans le district sanitaire de Boboye.
Les services comprennent :

MISSIONS DES ASSISTANTS TECHNIQUES NATIONAUX

Placés sous la responsabilité directe du Consultant International, les Assistants Techniques Nationaux sont localisés dans le District Sanitaire (DS) de Boboye et sont sous la tutelle technique et administrative de la Direction des Etudes et de la Programmation (DEP) du MSP. Ils accomplissent à la fois les tâches suivantes dans un environnement informatisé :

- Appuyer le consultant international dans toutes les tâches qui lui sont dévolues
- Aider le MSP à monter et mettre en œuvre la phase pilote du projet FBR. L'appui technique concerne entre autres :
 - l'harmonisation des outils nécessaires à la mise en œuvre du projet pilote FBR ;
 - la mise en place du comité de pilotage du FBR au niveau du district ;
 - l'établissement de programmes efficaces ;
 - la gestion des achats stratégiques ;
 - l'élaboration des plans d'affaires de concert avec le MSP, l'ECD et d'autres intervenants ;
 - l'élaboration d'un programme de formation en collaboration avec le comité technique FBR et les parties prenantes ;
 - la formation des acteurs clés sur la stratégie FBR
 - la coordination et la réalisation de la vérification de la qualité et de la quantité
- Effectuer toute autre tâche en relation avec le FBR et requise par le MSP.

I. PROFIL DE L'ASSISTANT TECHNIQUE NATIONAL

L'assistant technique national devra être un cadre doté d'un sens de responsabilité, discret et méthodique. Il devra :

- Etre titulaire d'un diplôme de Technicien Supérieur en Soins Infirmiers ou équivalents ou d'un diplôme de médecin, avec une grande expérience de travail dans les établissements de soins de santé de première ligne (CSI, HD) et dans les Equipes de supervision ;
- Avoir de bonnes compétences en animation ;
- Avoir une bonne maîtrise de la langue française (parlée et écrite) ;
- Avoir une bonne connaissance de l'outil informatique et de l'internet ;
- Etre apte à effectuer plusieurs missions, notamment à l'intérieur des districts sanitaires. Aussi, les candidats les moins âgés seront-ils privilégiés.

- Une expérience en matière de recherche serait un atout.

Par ailleurs, l'assistant technique national devra faire preuve de rigueur dans l'organisation du travail et avoir un esprit de synthèse et de clarté et un sens des relations humaines.

2. DUREE DE LA MISSION

Le pilote se déroule dans le DS de Boboye à 100 km de Niamey et à 40 km de Dosso le Chef-lieu de Région. La durée totale des prestations est de 1 an. Le projet pilote démarre le 1^{er} Août 2014.

Aussi, l'assistant technique national devra-t-il être en poste au plus tard le 1^{er} Juillet 2014. Le (la) candidat(e) retenu(e) sera invité(e) à signer un contrat d'un an, éventuellement renouvelable, après évaluation positive de ses performances. D'autres conditions de travail de l'Assistant Technique National seront détaillées dans son contrat de travail.

3. MODALITES DE RECRUTEMENT

Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale , édition de mai 2004 révisé en octobre 2006 et en mai 2010

4. CONDITIONS D'EMPLOI

Tout candidat agent relevant de l'administration publique, prendra les dispositions pour se libérer de ses engagements envers la fonction publique.

5. DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats intéressés doivent fournir leurs CV détaillés complets accompagnés des copies des diplômes et attestations le cas échéant. Ils peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous du lundi au vendredi de 9h00 à 13h00 mn

REPUBLIQUE DU NIGER
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
Coordination Intersectorielle de Lutte contre les IST/VIH/SIDA
Téléphone (227) 20 73.28.09/20 73 54 60
Télécopieur (227) 20.73.27.65
Email : abdou_djika@yahoo.fr ou abdougaloyahoo.fr
BP 10 077 Niamey NIGER

Les dossiers de candidature seront transmis sous pli fermé et porter la mention "Recrutement de deux Assistants Techniques Nationaux en Financement Basé sur les Résultats (FBR) dans le cadre du test pilote en FBR du District Sanitaire de Boboye au Niger".

Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'adresse ci-dessus au plus tard le 6 juin 2014 à 17h30mn :



REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTRE DES FINANCES
LOTIERIE NATIONALE DU NIGER

COMMUNIQUE

Malgré les mises en demeure et les communiqués de suspension de jeux non autorisés diffusés par la Loterie Nationale du Niger, certaines compagnies de téléphonie mobile persistent à organiser des jeux publics, en faisant fi des textes législatifs et réglementaires en vigueur en la matière.

Pour la dernière fois, le Ministre des Finances rappelle à ces Operateurs, ce qui suit:

Comme partout dans le monde, les autorités du Niger ont légiféré le domaine des jeux, secteur sensible s'il en est, afin de protéger la population contre toute dérive des organisateurs.

A cet effet, le Ministre des Finances assure la régulation et le contrôle du secteur, à travers la Loterie Nationale du Niger (LONANI) établissement public à caractère industriel et commercial crée par l'ordonnance n° 93-006 du 15 février 1993, et qui a « le monopole de l'activité ludique avec mise d'argent et contrepartie en espèces et /ou en nature, sur tout le territoire national».

Cependant, dans certaines conditions précises et suivant des modalités arrêtées, «le ministre chargé des finances peut accorder des dérogations spéciales à des personnes ou organismes publics nationaux ou étrangers, sous réserve de réciprocité».

Les Personnes physiques et/ou morales qui en font la demande et qui remplissent les conditions requises, ont jusqu'ici bénéficié de cette mesure, dont, entre autres, les compagnies de téléphonie mobile.

Or, depuis un moment, certaines de ces compagnies de téléphonie mobile, dont l'objet de la licence que l'état du Niger leur a accordé n'est nullement l'organisation quasi permanente des jeux soumis à règlement, s'adonnent à la pratique desdits jeux, parfois de manière déguisée, sans daigner en demander l'autorisation au ministre des finances, refusant ainsi de respecter les textes en vigueur.

En vue de mettre fin à cette situation inacceptable, le ministre des finances décide de la suspension immédiate, jusqu'à nouvel ordre, de tous les jeux non autorisés en cours, organisés par les compagnies de téléphonie mobile, sur tout le territoire national.

Les contrevenants seront exposés aux rigueurs de la loi.

Le ministre délégué au budget
MOHAMED BOUCHA

REPUBLIQUE DU NIGER
REGION DE ZINDER
DIRECTION REGIONALE DE L'HYDRAULIQUE ET DE
L'ASSAINISSEMENT

Appel d'Offres International

N°04/DRH/A/PASEHA2/ZR

1. Le présent Avis d'Appel d'Offres fait suite à l'avis général de passation de marchés publié dans le bimensuel de l'ARMP du Niger sous le N° 203 du 15 mars 2014.

2. Dans le cadre de l'exécution du Programme d'Appui au Secteur Eau, Hygiène et Assainissement (PASEHA 2) sous financement de la Coopération Danoise, la Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Assainissement de Zinder lance un Appel d'Offres pour les travaux de **réalisation de neuf (9) Mini AEP simples dans la Région de Zinder.**

3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes en règle vis-à-vis de l'Administration pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction, de suspension, d'exclusion ou de liquidation des biens.

Les travaux sont constitués en quatre(4) lots distincts suivants :

Lot	Département	Commune	Centre	Source d'énergie	Total
1	Takiéta	Tirmini	ToundouAgoua	Thermique	2
	D. Takaya	D. Takaya	Tounfafiram	Thermique	
2	Kantché	Kantché	Tassaou Haoussa	Thermique	2
		Daoutché	TounfafiMaikassoua	Thermique	
3	Mirriah	Droum	Incharoua	Thermique	3
		Dogo	Lingui	Thermique	
		Gouna	Karayé Haoussa	Thermique	
4	Magaria	Wacha	Kaki Baré	Thermique	2
	Dungass	Mallawa	Baraguini	Thermique	

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou l'ensemble des lots. Pour prétendre soumissionner à plusieurs lots, l'Entrepreneur doit présenter du personnel et du matériel distinct pour chacun des lots.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres auprès de la Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Assainissement de Zinder, BP : 480, Tél/fax. : 20 510 419 Email: ddhzr@intnet.neentre 9 heures et 17 heures du lundi au Jeudi et 9 heures et 13 heures le vendredi.

Le délai d'exécution est de quatre (4) mois maximum pour chacun des lots. Ces délais ne sont pas cumulables en cas d'attribution de plusieurs lots à un même soumissionnaire.

5. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit acquérir un jeu complet du Dossier d'Appel d'Offres auprès de la Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Assainissement de Zinder moyennant le paiement d'un montant non remboursable de **trois cent mille (300 000) francs CFA.**

6. En cas d'envoi par la poste ou tout autre mode de courrier, les frais y afférents sont à la charge de l'acheteur et le maître d'ouvrage ne peut être responsable de la non réception du dossier par le candidat.

7. Les offres présentées en **un original et deux (2) copies**, conformément aux Instructions aux Soumissionnaires, accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **2%** du montant de chaque offre devront parvenir ou être remises à la Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Assainissement de Zinder **au plus tard le Vendredi 4 Juillet 2014 à 9 heures.**

L'ouverture des plis sera faite le **même jour à 10 heures** dans la Salle de Réunion de la Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Assainissement de Zinder en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

8. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de **cent vingt (120) jours** à compter de la date de remise des offres.

Par décision motivée, l'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Appel d'Offres.

Le Directeur Régional de l'Hydraulique et de l'Assainissement de Zinder
SAIDOU MATO

REPUBLIQUE DU NIGER
REGION DE ZINDER
DIRECTION REGIONALE DE L'HYDRAULIQUE ET DE
L'ASSAINISSEMENT

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

Article 1 : Objet

Le Directeur régional de l'Hydraulique et de l'Assainissement de la Région de Zinder lance un Avis d'Appel d'Offres **N°03/2014/DRH/BIE/ZR**, dans le cadre du Budget d'Investissement de l'Etat (**BIE**), pour la réalisation de quatre (4) mini-AEP simples dans les localités de Maguirami (Commune de Tirmini, Département de Takeita), Bourbaram (Commune de Gouna, Département de Mirriah), Guiskil (Commune de Kellé, Département de Gouré), Boulakaw (Commune de Tesker, Département de Tesker) - **Région de Zinder.**

Article 2 : Participation et origine

L'Appel d'Offres est ouvert aux entreprises nigériennes, possédant un agrément en travaux hydrauliques « **Option AEP** », qui sont en règle vis-à-vis de la fiscalité, de la législation du travail et de la réglementation sociale, et possédant les capacités techniques et financières nécessaires à la bonne exécution des travaux.

Les candidats peuvent s'ils le désirent soumissionner pour un ou l'ensemble des lots. Pour être adjudicataire de plus d'un lot, le soumissionnaire doit présenter du personnel et du matériel suffisant et distinct pour chacun des lots. Toute offre qui ne remplirait pas ces conditions, soit à l'ouverture des plis, soit au cours de l'analyse des offres, sera rejetée.

Article 3 : Consistance des travaux, localisation et répartition en lots

Les travaux, à exécuter conformément au Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP), comprennent :

- **LOT N°1** : travaux de réalisation de la mini-AEP de Maguirami(Commune de Tirmini);
- **LOT N°2** : travaux de réalisation de la mini-AEP de Bourbaram(Commune de Gouna);
- **LOT N°3** : travaux de réalisation de la mini-AEP de Guiskil(Commune de Kellé) ;
- **LOT N° 4** : travaux de réalisation de la min-AEP de Boulakaw (Commune de Tesker).

Article 4 : Délai d'exécution

Le délai d'exécution est de quatre (4) mois.

Article 5 : Administration au nom de laquelle sera conclu le marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire, un marché de travaux sera établi entre celui-ci et la Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Assainissement de Zinder.

Article 6 : Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres, établi en langue française, peut être acquis auprès de : **Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Assainissement de Zinder BP : 480**
Tél : 20 510 419.

Le prix d'acquisition du dossier est de : **Cent Cinquante mille francs (150 000 F) CFA.**

Un reçu sera délivré pour toute acquisition.

Les Dossiers d'Appel d'Offres peuvent être retirés à partir du **15/05/2014** à la Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Assainissement de Zinder.

Article 7 : Renseignements complémentaires

Les soumissionnaires peuvent obtenir des renseignements complémentaires en s'adressant à :

Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Assainissement de Zinder
BP : 480 Tél : 20 510 419.

Article 8 : Remises des Offres

Les offres présentées conformément aux prescriptions du règlement de l'Appel d'Offres seront déposées au plus tard **16/06 /2014 à 9 heures, heure locale.**

Article 9 : Ouverture et examen des Offres

L'ouverture des plis aura lieu, en séance publique, le **16/06/2014 à 10 heures, heure locale**, dans la salle de réunion de la Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Assainissement de Zinder.

Les soumissionnaires, qui le désirent, peuvent déposer leurs offres séance tenante.

Article 10 : Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

Article 11 : Garantie

La garantie de soumission, à joindre à la soumission, est **de deux pour cent du montant total du marché en Francs CFA** (ou la contre-valeur en monnaie convertible).

Article 12 : Visite du site des travaux

Tous les renseignements sur les sites retenus ne sont donnés qu'à titre indicatif dans le dossier d'appel d'offres. Il est conseillé au soumissionnaire de visiter et d'inspecter le site des travaux et ses environs, pour obtenir par lui-même, et sous sa propre responsabilité, les informations complémentaires qui peuvent être nécessaires pour la préparation de l'offre.

Les coûts liés à la visite du site sont à la charge du soumissionnaire.

Toute carence ou erreur du soumissionnaire dans l'obtention de renseignements complets et précis ne pourra demeurer qu'à sa charge.

Le Directeur Régional
SAIDOU MATO

REPUBLIQUE DU NIGER
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE DU NIGER
Coordination intersectorielle de Lutte
Contre les IST/VIH/SIDA
BP : 10.077 – Niamey - Niger
Tel (227) 20 73 28 09/ 20 73 54 60

MANIFESTATION D'INTERET

RELATIVE AU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA CREATION D'UNE APPLICATION
WEB POUR LE TEST PILOTE FBR DANS LE DISTRICT SANITAIRE DE BOBOYE AU NIGER

I.- Contexte et justification :

Le Niger a obtenu un crédit d'investissement de la Banque mondiale d'un montant de vingt (20) millions de dollars US sur une période de cinq (5) ans, pour financer le deuxième projet d'appui à la lutte contre les IST/VIH/sida et se propose d'utiliser une partie de ce montant pour le paiement de service de consultant en vue de la création d'une application WEB pour le projet test pilote FBR dans le district sanitaire de Boboye.

Les services comprennent :

II.- Mission du Consultant

La consultation qui est envisagée avec une attention particulière pour la durabilité et la transparence devra permettre de développer un système de gestion de données en ligne (PHP/MYSQL) pour appuyer le projet pilote FBR qui le rende visible. Ledit système devra avoir les caractéristiques suivantes : (1) faciliter la gestion du RBF, (2) faciliter le suivi et la vérification, (3) afficher sur le web toutes les informations pertinentes.

III.- Principales Tâches

Les principales tâches qui découlent de la mission sont :

1.- Créer une application web pour le test pilote du FBR, qui assure l'interface avec la base de données MySQL sur le serveur FBR. Cette application web doit être écrite en PHP, un langage de programmation open-source.

L'application web doit avoir, notamment, les fonctionnalités suivantes:

a.- une interface publique qui présente des informations, documents, la performance des formations sanitaires, y compris leurs revenus, les résultats individuels et des aperçus des résultats;

b.- un back-end qui dispose des fonctionnalités suivantes :

- un module de saisie de données, personnalisable par l'utilisateur, pour des données quantitatives et qualitatives ;

- un module de gestion des formations sanitaires, personnalisable par l'utilisateur, qui permette d'ajouter des établissements de santé et des données. Il doit contenir au moins le nom de l'établissement de santé, son code, son emplacement, son géocodage et ses informations de compte bancaire ;

- un module de gestion des frais de recouvrement, personnalisable par l'utilisateur;

- un module de gestion budgétaire, personnalisable par l'utilisateur ;

- un module de gestion du dépositaire des fonds, personnalisable par l'utilisateur;

- un module de rapports, personnalisable par l'utilisateur, pouvant effectuer :

• la facture mensuelle des formations sanitaires,

• la facture trimestrielle de district consolidé,

• et un ordre de paiement national consolidé, par détenteur de fonds.

c.- un module graphique, personnalisable par l'utilisateur, avec les graphiques suivants :

- la tendance de tous les indicateurs de quantité en temps réel ;

- un résumé de la tendance de tous les indicateurs de quantité en temps réel ;

- un module de gestion qui permette de gérer le front-end, les informations, documents, etc. ;

- un module qui permette de télécharger tous les tableaux en format excel ;

- un module de sécurité, qui permette l'analyse de l'accès à la base de données et les modifications éventuelles faites ;

- et différents niveaux d'accès : super administrateur, administrateur, utilisateur.

d.-Conseils sur les spécifications du serveur, l'emplacement du serveur et la sécurité des données :

- l'idéal serait de travailler quelques jours avec le spécialiste informatique local à la définition d'une liste restreinte de fournisseurs de services Internet locaux, dont l'un peut être contracté pour héberger le serveur,

- conseils au MSP sur la gestion des données et des comités de rédaction du site suivant les meilleures pratiques établies au Rwanda et au Burundi.

2. Elaborer un manuel d'utilisation. L'application est assortie d'un manuel d'utilisation. Ce manuel devra être facilement compréhensible.

Le manuel devra également être disponible dans l'application web.

3.- Former le personnel clé du fonctionnement du dispositif. L'application web étant faite sur mesure, il est nécessaire de former des ressources humaines locales :

a. dans la gestion de la plate-forme et les tâches de maintenance de base. Il faut choisir deux programmeurs informatiques avec des compétences en programmation PHP. Ceux-ci seront formés dans le script du logiciel, et après la formation, le meilleur pourrait être choisi pour être retenu comme la personne de soutien informatique pour le MSP.

Les tâches essentielles comprennent la maintenance du site FBR et la création d'applications supplémentaires sur mesure.

b.- dans l'utilisation du portail. La formation des personnes impliquées dans la saisie et l'analyse des données, et dans la gestion de l'achat des indicateurs devra être faite. Le Consultant devra travailler en étroite collaboration avec le MSP et l'agence d'exécution du FBR pour planifier ces formations de manière efficace.

A noter que la consultation paie pour le temps de l'expert-conseil. Les questions administratives et la logistique de la formation sont à la charge du MSP et de ses partenaires.

4. Fournir un appui technique. Environ un jour par mois pendant un an doit être prévu pour cet appui technique. Cet «appui» est essentiellement destiné à soutenir le PHP-programmeur pour effectuer ses tâches.

IV.- Profil du Consultant

La présente consultation s'adresse aux Cabinets de services informatiques ayant des compétences confirmées en matière d'applications Web dynamiques et de gestion de contenus Web. Le cabinet doit avoir une expérience prouvée de travail avec les pays de la sous-région d'au moins deux (2) ans dans les domaines de compétences suivants :

- la conception et le développement de systèmes IT,
- la gestion de projet portant sur des réformes de type FBR,
- la fourniture d'un appui continu en ligne et sur site.

Il doit disposer d'une équipe comprenant comme personnel clé au moins :

- deux (2) développeurs web avec une expérience en installation des systèmes OpenRBF d'au moins 5 ans,

- un gestionnaire de projet avec une expérience d'au moins 5 ans de gestion des réformes de systèmes de santé.

Les qualifications minimales requises pour chacun des membres de l'équipe sont les suivantes :

- titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur dans le domaine des TIC (minimum BAC+3) ;
- avoir une bonne maîtrise des langages de programmation PHP et MySQL ;
- avoir assuré la création d'au moins trois (sites ou applications Web professionnels) actifs ;
- avoir une bonne maîtrise de la langue française.

V.- Durée de la mission

Le test pilote de FBR se déroulera dans le DS de Boboye à 100 km de Niamey. Le projet pilote démarre le 1er Juin 2014. Il est loisible au Consultant de tenir compte de ces données. D'autres conditions de travail du Consultant seront détaillées dans son contrat de travail.

VI.- Modalités de recrutement

Un cabinet sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, édition de mai 2004 révisé en octobre 2006 et en mai 2010

VII.- Dossier de candidature

Les cabinets intéressés doivent fournir une proposition technique comprenant (1) un résumé de son organisation et de son expérience, (2) la composition de l'équipe dédiée à la mission et les CV du personnel clé proposé accompagnés des copies des diplômes et attestations le cas échéant, (3) ses observations et/ou suggestions sur les Termes de référence et (4) un descriptif de la méthodologie et du plan de travail proposé pour accomplir la mission.

Ils peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous du lundi au vendredi de 8 h à 12h 30 mn :

REPUBLIQUE DU NIGER
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
Coordination Intersectorielle de Lutte contre les IST/VIH/SIDA
Téléphone (227) 20 73.28.09/20 73 54 60
Télécopieur (227) 20.73.27.65
Email : abdou_djika@yahoo.fr ou abdougalo@yahoo.fr
BP 10 077 Niamey NIGER

Les dossiers de candidature seront transmis sous pli fermé et porter la mention "Recrutement d'un cabinet pour la création d'une application web pour le test pilote FBR dans le District Sanitaire de Boboye au Niger".

Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'adresse ci-dessus **au plus tard le 6 juin 2014 à 10h30mn :**

La Coordonnatrice
Dr Zeinabou Alhousseini

M. Ousmane Hamissou, Directeur Général de la SONITEL

«Les plus hautes autorités de la 7^{ème} République accordent une importance capitale au droit des Nigériens d'accéder aux NTIC»

Réalisée par Assane Soumana

Nous savons que l'Etat du Niger a décidé, depuis juin 2012, de nationaliser nos deux sociétés de téléphonie à savoir SONITEL et SAHELCOM. La principale raison de ces nationalisations était d'éviter à ces sociétés de tomber en faillite à cause surtout d'un manque crucial d'investissements. En tant que Directeur Général de la SONITEL, pouvez-vous nous dire ce qui a été fait depuis la nationalisation?

D'abord un petit rappel historique. A travers la privatisation en 2001, l'Etat du Niger visait essentiellement deux objectifs, à savoir : mobiliser des ressources à investir en vue de moderniser et de développer le réseau ; apporter à l'opérateur historique de télécommunication qu'est la SONITEL, un savoir-faire technologique et managérial susceptible de lui permettre d'affronter avec succès la concurrence. Je ne reviendrais pas sur ce que, nous travailleurs de la SONITEL, avons vécu comme difficultés après cette privatisation. Mais ce qu'il faut retenir,

optique?

Pour ce qui est des chiffres, il faut retenir que le montant des investissements déjà réalisés s'élève à 14 milliards 465 millions 797 mille 991 FCFA ; 176 558 emplois ont été créés ; la masse monétaire distribuée s'élève à 862 millions 430 mille FCFA, et que 4000 km de fibre optique restent à faire pour couvrir l'ensemble du pays. C'est là un effort exceptionnel que l'Etat du Niger est en train de faire pour permettre à tous les citoyens de notre pays d'accéder aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC), condition nécessaire de leur participation aux actions de développement.

Comme entreprise nationale, qu'est-ce qui vous distingue des autres entreprises du secteur ?

Nous sommes une entreprise appartenant à l'Etat du Niger. C'est pour cela que nous appelons la SONITEL entreprise citoyenne. Elle appartient aux citoyens du Niger. Pour nous, les finalités économiques et sociales ne doivent être pas incompatibles.

L'autre particularité découle du fait que la SONITEL est un instrument aux mains des pouvoirs publics en vue de la mise en œuvre de la Politique Sectorielle des TIC, politique visant, entre autres, à mettre les Technologies de l'Information et de la Communication à la portée de tous les Nigériens, quel que soit leur lieu de résidence. C'est dire que la SONITEL joue un rôle de service public et ne tient pas compte de la seule rentabilité économique. En effet, les plus hautes autorités de la 7^{ème} République accordent une importance capitale au droit des Nigériens d'accéder aux NTIC,

condition de leur participation aux actions de développement économique et social de notre pays.

En outre, dans ce secteur aussi important économiquement, politiquement, socialement et sur le plan sécuritaire, la SONITEL a la lourde responsabilité d'être à la fois les yeux, les oreilles et les mains des pouvoirs publics de notre pays. Cela montre la nécessité pour nous de conforter notre leadership sur certains segments tout en explorant de nouveaux.

Voilà ce qui nous place à jamais devant une responsabilité historique majeure et un impératif de réussite dans l'intérêt supérieur de notre pays.

Quels sont aujourd'hui les défis à relever ?

Comme vous pouvez l'imaginer, ces défis sont nombreux. Sans être exhaustif, je vous cite quelques uns d'entre eux. Nous avons pour ambitions, entre autres, de connecter la majorité des ménages en zones urbaines à l'internet haut débit via un téléphone filaire amélioré et la promotion de l'usage intensif de la technologie ADSL qui demeure une offre exclusive de la



Le Chef de l'Etat donnant le coup d'envoi de la pose de la fibre optique à Konni

SONITEL, mais aussi de consolider et parfaire notre réseau filaire qui constitue incontestablement l'axe principal de la convergence de tous les services de télécommunications (VOIP, Internet haut débit, télévision par Internet etc.). Nous avons également l'ambition d'élargir notre couverture commerciale aux zones d'ombre qui persistent à travers l'étendue des grands centres urbains et les agglomérations où nos offres sont des plus recherchées ; d'acc-

secteur d'activité, et pour tous les appuis qu'elles apportent à la SONITEL. En effet, n'oublions pas qu'après Dosso-Konni, c'est toujours le Président de la République, Son Excellence Issoufou Mahamadou, qui a donné le coup d'envoi des travaux de la pose de fibre optique Konni-Tahoua, Konni-Maradi- Zinder, Maradi -Dan Issa-frontière du Nigeria.

Je terminerai par un appel que je lance à tous mes collègues travailleurs de



Le Président Issoufou Mahamadou recevant des explications sur l'installation du réseau de la fibre optique

compagner la croissance démographique et le développement de nos villes par un déploiement significatif de notre infrastructure-réseau, et de gagner le pari d'être l'acteur principal de notre secteur dans notre pays.

Quel est votre dernier mot au terme de cette interview ?

Je dois tout d'abord remercier les plus hautes autorités de la 7^{ème} République pour l'intérêt qu'elles accordent à notre

la SONITEL pour nous mettre collectivement devant nos responsabilités vis-à-vis de Nation nigérienne qui a mis tous ces moyens à notre disposition. Il reste que, pour réussir notre mission, nous avons aussi besoin du soutien de tous nos compatriotes.



M. Ousmane Hamissou

c'est que force est de constater que ces objectifs assignés à la privatisation n'ont nullement été atteints. Aussi, pour sauver l'opérateur historique, à savoir la SONITEL, d'une disparition certaine, l'Etat a-t-il procédé à sa nationalisation en juin 2012.

Aujourd'hui, Dieu merci, grâce à l'appui de l'Etat et aux efforts des travailleurs, beaucoup a été déjà fait depuis la nationalisation, même si, il faut le reconnaître, beaucoup reste encore à faire. Ainsi, de 2011, année de la nationalisation à 2013, notre chiffre d'affaires a augmenté de plus de 65%. Mieux, nous sommes résolument engagés dans le processus de développement et de modernisation de notre réseau. Il y a aussi, le développement avec l'appui volontariste de l'Etat de la bande passante d'Internet pour répondre convenablement aux attentes de notre clientèle et la connexion de tous les chefs-lieux de départements de notre pays à l'internet haut débit par ADSL.

Pouvez-vous nous donner, à titre indicatif, les efforts financiers fournis par l'Etat pour réaliser ces investissements relatifs à la fibre

● Ibro Youka/ONEP

● Ibro Youka/ONEP

● Ibro Youka/ONEP

Le Président de la République, SE. Issoufou Mahamadou, invité de l'émission "Internationales" de TV5 Monde

« Nous sommes dans un contexte régional où on est entouré par des pays déstabilisés par

En marge du Sommet le Président Issoufou Mahamadou était, le dimanche 18 mai dernier, l'invité de l'émission "Internationales" organisée par TV5 Monde, de concert avec la radio RFI et le journal Le Monde. Sur le plateau de la télévision TV5, le Chef de l'Etat a répondu en direct, 50 minutes durant, aux questions de nos confrères français Philippe Dessaint de TV5 Monde, Sophie Malibeaux de RFI et Christophe Châtelot du journal "Le Monde". Dans cette interview à bâtons rompus, le Président Issoufou Mahamadou a abordé avec les journalistes d'importants sujets, parmi lesquels la guerre contre le terrorisme avec notamment la situation au Nigeria qui domine l'actualité suite à l'enlèvement par Boko Haram de 200 lycéennes ; la situation sécuritaire au Sahel, les attentes du Niger en matière de sécurité et de développement, les négociations en cours entre le Niger et Areva sur le prix de l'uranium, etc. Lire ci-dessous l'intégralité de l'interview.

Vous êtes à Paris à l'occasion d'un Sommet de crise autour d'un événement tragique, l'enlèvement des centaines de lycéennes au Nigeria par la secte fondamentaliste Boko Haram. Vous étiez avec les présidents du Cameroun, du Bénin et du Tchad, autour de François Hollande, pour tenter de trouver une solution. Je voudrais vous demander si vous avez des nouvelles de ces lycéennes, si vous savez où elles sont, si vous avez, dans le cénacle de ce sommet, des informations que nous ne savons pas. Vous savez dans quelle situation elles se trouvent ?

Malheureusement, on ne sait pas, de manière précise, où sont les jeunes filles enlevées par Boko Haram au mois d'avril, il y a de cela à peu près un mois. Mais ce dont on est sûr, c'est qu'elles sont toujours au Nigeria. Mais où au Nigeria, c'est cela qu'on ne sait pas. Je pense que les discussions qu'on a eues à l'occasion du sommet auquel vous venez de faire allusion, nous ont permis de mettre en place un certain nombre de mesures qui puissent nous permettre à terme de les retrouver et de les libérer.

Cette guerre contre les terroristes, dites-vous voici quelques jours, "nous allons la gagner". Au lendemain de ce sommet à Paris avec les pays voisins, est-ce que vous confirmez cela, est-ce que la voie passe par une action de guerre ou par la négociation ?

Mais écoutez ! Les terroristes ne sont pas dans une perspective de négociation; tous leurs actes, tous leurs comportements le prouvent. Donc, il n'est pas question de négocier avec les terroristes. Je pense que tout le monde l'a compris, c'est pour cela que nous avons fait la guerre aux terroristes au Mali, c'est pour cela que la guerre au terrorisme est faite en Afghanistan, et partout ailleurs dans le monde, en Somalie, la guerre est totale contre le terrorisme. Il n'y a pas de place pour la négociation avec les terroristes. Et en ce qui concerne Boko Haram, ce que nous avons décidé hier, c'est de mener une guerre sans merci, contre ce groupe extrémiste qui commet des actes ignobles, des actes qui déshonorent l'Islam, qui donnent une mauvaise image de notre religion. L'Islam, ce n'est pas ça, l'Islam c'est la tolérance, l'Islam c'est le juste milieu, et vous savez que le Niger est un pays musulman pratiquement à 100%, la plupart des musulmans rejettent ce que fait Boko Haram, et au Nigeria aussi, c'est la même chose, les musulmans du nord du Nigeria rejettent les prétentions de cette secte à imposer sa volonté à l'ensemble du pays.

Est-ce qu'il n'y avait pas un risque à tenir une opération aussi médiatique que ce sommet à Paris, très visible à donner de la visibilité, à donner notoriété aux leaders de Boko Haram qu'ils n'avaient pas jusqu'à présent ?

Non je ne pense pas. Je pense que ce sommet de Paris est venu au bon moment. Vous savez que Boko Haram, qui a été créé en 2002, a eu je dirais une période d'incubation militaire qui a commencé à partir de 2009 ;

Boko Haram a commis beaucoup d'actes. Mais le dernier acte qui a scandalisé le monde entier, la communauté internationale, c'est cet enlèvement encore une fois des jeunes filles innocentes. Après cet enlèvement, il était tout à fait normal qu'on se retrouve ici à Paris afin d'harmoniser, de définir une stratégie.

Mais après deux ans au Nigeria, il y avait déjà à peu près les mêmes leaders réunis autour de la même question. Qu'est ce qui s'est passé dans les deux dernières années ?

Dans les deux dernières années, ce qui s'est passé, comme je l'ai dit, c'est qu'il y a eu un développement des activités militaires de Boko Haram, des attaques contre l'armée nigérienne, des attaques contre les églises, contre le siège même des Nations Unies, une radicalisation de Boko Haram. Il est temps maintenant que tout le monde se mobilise pour arrêter cette avancée de Boko Haram.

Vous parlez de guerre, mais le résultat du sommet ne ressemble pas au résumé d'un conseil de guerre. Est-ce qu'il y aura une démarche auprès du Conseil de Sécurité des Nations Unies pour inscrire Boko Haram sur la liste des organisations terroristes ? Est-ce qu'on peut raisonnablement espérer que les Etats de la région vont coopérer pour lutter contre la secte Boko Haram ?

Nous avons abouti à des conclusions très importantes. Ces conclusions ont porté sur la nécessité de mettre en place une mutualisation des capacités de renseignement des pays du bassin du Lac Tchad. J'y crois très fermement ; une mutualisation aussi des moyens opérationnels des différents pays. Du reste, déjà avant le sommet, le Cemoc (NDLR : Comité d'état-major opérationnel conjoint) n'a pas peut-être bien fonctionné, et c'est cela qu'on paye ; avec le développement de Aqmi dans la région, on a payé la paralysie du Cemoc, mais je pense que ce qui va se passer autour du Lac Tchad ne sera pas à l'image de ce qui s'est passé avec le Cemoc. Nous avons, avec la CBLT, depuis 2012, décidé de mettre en place des forces multinationales composées des forces du Nigeria, du Niger, du Tchad et du Cameroun ; chaque pays a promis de mettre en place un bataillon, et c'est en cours ; donc il y a des dispositions qui sont prises et le sommet me semble-t-il, a confirmé ces décisions-là que nous nous sommes engagés à mettre en œuvre.

Il n'y avait pas de présence de l'Union Africaine, ni de présence de représentation de la CEDEAO. Comment expliquez-vous cela ? Est-ce que ça ne risque pas de gripper ensuite le processus ?

Non je ne pense pas que ça puisse risquer de gripper le processus. La CEDEAO et l'Union Africaine sont d'accord avec nous. Nous allons ensemble traiter cette question de Boko Haram dans la région, d'autant plus que c'est une question qui concerne tous les pays, toute l'Afrique. Boko Haram a des connexions avec les autres organisa-



SEM. Issoufou Mahamadou sur le plateau de TV5 Monde

tions terroristes comme Aqmi, les Shebab, et d'ailleurs nous avons eu des preuves par rapport à la connexion entre Boko Haram et Aqmi parce que les services de sécurité du Niger ont eu à saisir des correspondances de Drok Del adressées à Aboubakar Shekau, le leader de Boko Haram, et dans lesquelles Drok Del donnait des orientations au leader de Boko Haram.

Quel genre de relation y a-t-il entre Aqmi et Boko Haram ? Les financements ou la formation des combattants ? Les deux idéologies ne sont pas les mêmes...

Au fond, ce sont les mêmes idéologies. C'est le rejet des valeurs occidentales, c'est l'installation de la Charia, la création des émirats islamiques dans les pays africains, et, donc Aqmi a très fortement aidé Boko Haram surtout dans la formation. Vous savez, pendant la période de l'occupation du nord Mali, il y a eu beaucoup de militants de Boko Haram qui étaient partis se faire former au Mali.

Mais on disait que l'opération Serval avait permis de couper le lien entre Boko Haram et Aqmi...

Je vous parle du temps où le nord Mali était occupé par Aqmi. Mais, maintenant l'opération Serval a effectivement affaibli très fortement Aqmi, et actuellement on ne pense pas qu'il y ait des relations entre Boko Haram et le débris des terroristes d'Aqmi qu'il reste encore au Mali.

On voit qu'au fond, le terrorisme se joue des frontières, et l'une des difficultés de la réponse que les Etats tel que le vôtre apportent lors du sommet de Paris, c'est qu'au contraire, il n'y a pas de dialogue entre vos Etats, c'est le cas par exemple entre le Niger et le Cameroun. Est-ce qu'il faut que vous veniez à Paris à chaque fois pour pouvoir vous parler ?

Non, on s'est parlé avant de venir à Paris. Ce n'est pas incompatible se réunir à Paris et en Afrique entre nous. Je pense que déjà entre nous, je le rappelle, on a fait des réunions au niveau de la Commission du Bassin du Lac Tchad, et on a eu à traiter des questions sécuritaires ; on a décidé de mettre en place une force multinationale, composée de bataillons des différents pays ; on avait déjà décidé, également, à cette occasion de renforcer notre coopération aux plans opérationnel et sécuritaire. Maintenant qu'on se retrouve à Paris, moi je pense que cela est important dans la mesure où nous avons besoin aussi de la France, des Etats Unis, de l'Angleterre, surtout dans le domaine du renseignement.

On peut imaginer par exemple qu'il y ait des soldats français, anglais, ou américain sur le sol nigérian ou camerounais pour lutter contre Boko Haram...

Je pense qu'à ce stade, ce n'est pas nécessaire. Du reste, le Président français l'a clairement dit, la France n'a aucune intention d'envoyer des soldats français au Nigeria. Je pense que le Nigeria a des forces militaires capables de faire face à la situation. Ce qui manque par contre, c'est le renseignement qui puisse permettre de rendre efficaces les actions des forces militaires du Nigeria.

L'armée nigérienne est aussi sous les feux des critiques, notamment de la part des Etats Unis, qui a fait, la veille du sommet, des critiques très fortes sur leur manière d'opérer, la brutalité de leurs interventions qui, quelquefois, rasant tout un village avec les populations civiles, etc. Est-ce qu'en fournissant les renseignements, mais sans assurer le suivi d'une éventuelle intervention, on ne prend pas des risques aussi ?

Ça fait partie des questions qu'on a abordées à l'occasion du sommet. Nous avons dit qu'il faut un emploi mesuré de la force, il ne faut pas combattre Boko Haram de telle sorte qu'on puisse jeter les populations dans les bras de Boko Haram. Il faut faire un combat avec beaucoup de discernement, je pense que tout le monde l'a compris, et on en tiendra compte.

Boko Haram, est-ce qu'il faut les détruire comme disait François Hollande à propos du Mali, ou bien les juger ? Qu'est-ce qu'il faudrait faire ? Les détruire physiquement, les éradiquer ?

Il faut les détruire tant qu'ils ont les armes à la main. Maintenant, s'ils déposent les armes, on les enverra en prison, on va les juger conformément aux lois, mais tant qu'ils ont les armes à la main, l'objectif doit être leur destruction. C'est pour cela qu'on est déterminé à mener une guerre totale contre ce groupe terroriste.

Est-ce que le Niger a les moyens de mener cette guerre totale, quand on sait que vous avez des frontières assez poreuses ?

Vous voyez, on sous-estime un peu le Niger. Ce qui se passe, c'est que nous sommes dans un contexte régional où on est entouré par des pays qui sont déstabilisés par les terroristes au niveau de la Libye, du Mali, du Nigeria. Mais le Niger continue à rester un havre de paix et de sécurité.

les terroristes (...) mais le Niger continue à rester un havre de paix et de sécurité »

Nous avons très tôt pris toutes les dispositions pour sécuriser notre pays, pour sécuriser nos frontières. Certes, ce n'est pas suffisant, nous avons encore beaucoup de choses à faire et nous avons besoin du soutien extérieur, en particulier dans le domaine de renseignement. Mais aujourd'hui, le Niger est un pays totalement sécurisé sur l'ensemble du territoire. Il y a des incursions de Boko-Haram, mais chaque fois qu'il y a des incursions de Boko-Haram à Diffa, nous arrivons à les arrêter ; même récemment, on a arrêté des militants de Boko-Haram dans la région ; il y a eu même des affrontements entre les Forces de Défense et de Sécurité du Niger et des groupes de Boko-Haram. Mais nous prenons les dispositions pour que cette menace n'expose pas nos populations et notre pays à tout danger.

Le trafic d'armes passe notamment par le territoire nigérien. Que pouvez-vous faire de plus pour endiguer ce flux d'armes à destination de Boko-Haram ?

Nous avons un pays très vaste et il y a beaucoup de points de passages entre la Libye et le reste du Sahel, entre la Libye et le Nigeria. Notre objectif, c'est de boucler ces points de passage, de verrouiller ces points de passage. Vous voyez, le Niger a une position, de ce point de vue, stratégique importante ; si nous arrivons à verrouiller les points de passage au Niger, on va sécuriser non seulement le Niger, mais aussi l'ensemble de la région ; et c'est l'occasion de dire qu'il faut attaquer ce mal à sa racine, et la racine du mal c'est la Libye, il faut stabiliser la Libye.

J'ai coutume de dire qu'une des erreurs qui a été commise, c'est de n'avoir pas fait le service après vente. Après la chute de Kadhafi, il aurait fallu que les mêmes forces qui ont aidé à la chute de Kadhafi aident à stabiliser la situation en Libye. Aujourd'hui, la Libye, que ça soit au sud ou à l'est vers Benghazi, n'est pas stable. Même hier samedi, il y a eu des affrontements. La Libye est devenue un sanctuaire pour les terroristes. Tous les terroristes qui ont été chassés du Mali se sont réfugiés dans le sud libyen, et la Libye est un énorme magasin d'armes. Kadhafi a accumulé beaucoup d'armes dans le pays, et après sa chute, toutes ces armes sont en train d'être disséminées dans la région ; et en particulier, Boko-Haram s'approvisionne en armes à partir de la Libye. C'est pour cela que nous insistons sur la nécessité de stabiliser la Libye.

Concrètement, comment faites-vous pour endiguer le trafic d'armes au Niger ? Est-ce que vous avez avancé sur ce chapitre ?

On a très fortement avancé parce que le trafic d'armes à travers le Niger a très fortement diminué. Vous voyez d'ailleurs les mesures que nous avons eu à prendre nous ont permis de minimiser les efforts négatifs de la crise libyenne par rapport par exemple au Mali, parce qu'on a pris très tôt les mesures appropriées qui puissent permettre de sécuriser le pays.

Lorsque vous regardez l'actualité, vous voyez une forte mobilisation par rapport à l'enlèvement de ces jeunes filles lycéennes. Pourquoi est-ce qu'il aura fallu attendre cette mobilisation internationale pour que ce sommet s'organise, pour une sorte de prise de conscience, alors que quand on regarde, il y a plus d'un an, vous l'avez dit vous-même, la menace terroriste est terrible pour nous. Pourquoi cet événement est à ce point différent, et sonne peut-être un réveil de

conscience international ?

Vous savez, beaucoup de choses se jouent sur l'émotion. Cet enlèvement de plus de deux-cents jeunes filles a créé une onde de choc dans le monde, et a ému l'ensemble de la communauté internationale. C'est ce qui incite ces mobilisations.

Est-ce que ces manifestations, ces mobilisations sont nécessaires ?

Ces manifestations sont nécessaires. Il faut mobiliser le monde entier, il faut mobiliser les Etats, il faut mobiliser les populations parce que d'abord, c'est ça l'objectif immédiat, retrouver et libérer les jeunes filles. Et puis organiser une riposte appropriée pour lutter contre Boko Haram.

Le problème avec ces mouvements de médiatisation, c'est que tous les spots sont fixés sur un événement comme au Mali ou en Libye, et après, quelquefois, le souffle retombe un peu vite...

C'est vrai. Mais justement, dans le cas d'espèce, il faut éviter que le souffle tombe un peu vite, il faut entretenir ce souffle, il faut poursuivre puisqu'une fois que les jeunes filles sont libérées, le combat n'est pas terminé ; il faut poursuivre le combat contre Boko-Haram, et c'est pourquoi nous avons décidé, de nous organiser au sommet. Et puis, au-delà de cela, il y a un autre aspect extrêmement important qu'on a évoqué : c'est la question de développement, c'est la question de la pauvreté qui est la principale alliée du terrorisme dans nos pays. Là, il se trouve au niveau du bassin du Lac Tchad, en tant que Président en exercice de la commission du Bassin du Lac Tchad, j'avais rappelé que nous avons un plan de développement de la région ; j'ai lancé un appel à la communauté internationale pour qu'elle puisse soutenir le financement de ce plan qui est extrêmement important pour la population de la sous-région.

Quand vous regardez Boko Haram, elle intervient justement sur les rives du Lac Tchad, à l'Est du Nigeria, au nord Est du Nigeria, au sud-est du Niger ; et puis à côté du Cameroun, c'est la même chose. C'est sur les rives du Lac Tchad, et même chose du côté du Tchad. Par conséquent, la meilleure façon d'endiguer le terrorisme à long terme, c'est de se préoccuper des questions de développement économique et social de cette zone.

Vous ne trouvez pas qu'en ce moment, le temps joue en faveur de la secte Boko-Haram puisque les questions de développement prennent des dizaines et des dizaines d'années ?

Nous sommes conscients de cela. Mais nous disons que l'objectif immédiat, c'est de libérer ces jeunes filles ; ensuite, il faut poursuivre les actions sécuritaires pour vaincre Boko-Haram ; mais parallèlement aussi, il faut entreprendre ces actions de développement, parce que je le répète, le principal allié du terrorisme, c'est la pauvreté.

Dans un pays comme le vôtre par exemple, est-ce que vous avez de la marge de manœuvre ? Est-ce que vous avez encore de l'argent à consacrer à la défense, à la sécurité surtout de vos frontières, alors que la population reste très pauvre ?

Nous sommes obligés d'avoir deux fers au feu, c'est-à-dire à la fois nous occuper des questions sécuritaires et aussi nous occuper des questions de développement. Vous savez, il ne faut pas répéter l'erreur qui a été commise dans les années 1980 et 1990 ; pendant cette période-là, on a considéré qu'il ne servait à rien d'investir dans la sé-

curité. Or aujourd'hui, l'expérience est faite, investir dans la sécurité, c'est aussi investir dans le développement. Donc, il faut faire les deux choses en parallèle, il faut faire ces deux choses en même temps.

Vous avez évoqué tout à l'heure des incidents dans la région de Diffa, et les avez qualifiés d'incursion de Boko-Haram. Pouvez-vous affirmer que Boko-Haram n'est pas implantée au Niger ?

J'affirme que Boko Haram n'est pas implantée au Niger. Ils viennent du Nigeria, parce que chaque fois qu'il y a des affrontements entre Boko Haram et l'armée nigérienne, des éléments de Boko-Haram viennent se réfugier au Niger. Et au Niger également, nos Forces de Défense et de Sécurité les neutralisent.

avec les nouvelles écoles islamiques modernes qui ont produit des nouvelles élites qui sont en rupture avec les pouvoirs traditionnels. Et c'est un peu cela qui a donné des terroristes comme Abubakar Shekau.

Pour vous, dans ce radicalisme religieux, il y a le MUJAO, l'Islam radical négro africain, il y a Boko-Haram. Est-ce que c'est une tendance en expansion, ou alors, est-ce que ce sont des choses qui existaient mais qui étaient moins visibles ? Est-ce une menace en croissance ?

Au Nigeria par exemple, depuis les années 1970, et c'est à cela que je fais allusion, il y a une rupture entre l'école moderne et l'enseignement islamique qui a été mis en place, qui a formé des nouvelles élites et qui



Le Chef de l'Etat avec Philippe Dessaint de TV5 Monde

L'opinion publique a peut-être du mal à comprendre qu'un pays aussi important que le Nigeria, avec quelque 150 millions d'habitants, une armée puissante, ne peut pas savoir où se trouvent ces jeunes filles. Alors que les occidentaux, s'ils sont détenus, on sait à peu près dans quel village ils se trouvent. Comment se fait-il que cet Etat soit aussi impuissant, ou peut-être que l'armée soit gagnée par cette secte Boko-Haram ? Toute cette inefficacité n'est-elle pas surprenante ?

Vous avez raison, c'est un grand pays, avec 170 millions d'habitants, mais comme je disais, un des problèmes auxquels nous faisons face, c'est comment créer les conditions d'adhésion des populations.

L'armée du Nigeria n'est-elle pas infiltrée par Boko-Haram ? Elle n'a pas de renseignements ?

Je n'ai pas d'éléments par rapport à cet aspect, mais ce qui est important, c'est le contrôle de la population. Boko-Haram cherche à intimider les populations pour en avoir le contrôle. Nous nous devons de mettre en œuvre des mesures qui puissent permettre que les populations adhèrent aux combats que nous menons, et nous allons y arriver. Nous avons décidé d'ailleurs de mobiliser les leaders religieux modérés du nord Nigeria, et de l'ensemble de nos pays ; nous avons aussi décidé de mobiliser les chefs traditionnels de nos différents pays parce qu'il faut se rappeler qu'historiquement, en fait, dans nos régions, l'Islam a de tout temps été un Islam modéré ; vers la fin du 18^{ème} siècle et le début 19^{ème} siècle, avec Ousmane Dan Fodio qui a pu mettre en place une espèce d'Islam notabilisé, l'Islam est attaché au pouvoir traditionnel ; l'Islam est attaché aussi au pouvoir moderne. Malheureusement, cette tradition a été perdue

à abouti également à la création des mouvances islamiques qui avaient chacune son interprétation de l'Islam. Actuellement, au Nigeria, il y a trois mouvances islamiques, les deux mouvances se sont notabilisées, et malheureusement Boko Haram a versé dans le radicalisme. C'est pour cela qu'il faut voir du côté de l'enseignement islamique qui est dispensé dans nos différents pays.

Boko Haram dispose de fonds manifestement très importants. Ils ont une très lourde puissance de frappe. Jusqu'où vous remontez la chaîne de financement de Boko Haram, savez-vous qui sont les responsables ? A part les fruits des pillages, des braquages des banques, est-ce qu'il n'y a pas de financement en provenance de l'extérieur ?

C'est ça la source de financement, toutes ces actions que vous venez de signaler : les rackets, l'intimidation des hommes d'affaires du Nigeria auxquels Boko-Haram impose parfois de payer un impôt forcé ; et maintenant, il semble qu'il y a des ONG aussi qui interviennent dans nos pays et qui peuvent être aussi des sources de financement.

Il y a un problème de traçabilité de fonds de ces ONG ?

C'est vrai, il y a des problèmes de traçabilité de fonds. Ces ONG interviennent pour financer des actions apparemment pacifiques. Maintenant, il faut que les Etats soient davantage vigilants et qu'ils vérifient la destination finale des fonds qui sont mis à la disposition de ces ONG.

C'est une guerre de religion entre différentes tendances de l'Islam ?

Pour l'instant, l'objectif de Boko-Haram est de mettre un Etat islamique au Nord Nigé-

(Suite en page 16)

ria. L'objectif est politique ; l'objectif de Boko-Haram, c'est de contrôler, de prendre le pouvoir politique au Nigeria. Ce n'est pas une guerre de religion, une tendance de l'Islam contre une autre, ou bien l'Islam contre une autre religion, l'Islam contre le Christianisme. Non ! Boko-Haram a des objectifs politiques.

On a le sentiment d'avoir un peu changé d'air ou d'époque avec ce qu'il est convenu d'appeler le printemps arabe. L'Occident a regardé, avec beaucoup d'espoir au début, un certain nombre d'hommes forts en des dictateurs qui étaient renversés par la rue. Et vous, vous dites attention, ce n'est pas de cette façon qu'on installe des régimes plus démocratiques. Vous maintenez cette inquiétude ?

Absolument ! Je maintiens cette inquiétude, surtout au regard des conséquences que le printemps arabe a eu sur notre région, sur le Sahel. La situation au Mali, quelque part, c'est une conséquence de ce qui s'est passé en Libye, c'est une conséquence du printemps arabe. On voit aussi comment le printemps arabe a évolué en Egypte, cela a abouti au coup d'Etat, cela a abouti à la remise en cause de la démocratie ; et on ne sait pas ce qui va se passer en Libye. La Libye n'est pas stabilisée. En Tunisie, pour l'instant, les choses semblent bien s'arranger. Globalement, si on doit faire le bilan de ce qui s'est passé dans le monde arabe, en tout cas en ce qui concerne notre région, le bilan est négatif.

Vous parlez d'un chaudron ou même plutôt d'un printemps arabe ?

Tout à fait ! J'ai dit, en lieu et place du printemps arabe, il faut plutôt parler de chaudron arabe.

Quel est l'Etat de vos relations avec la Libye ?

Nos relations sont excellentes avec les autorités libyennes. Nous nous efforçons d'entretenir des relations de bon voisinage avec tous les pays frontaliers du Niger, notamment avec la Libye, et notre objectif c'est d'apporter notre contribution à la stabilisation de la Libye, parce que tant que la Libye restera déstabilisée, nous courons des risques de déstabilisation dans le Sahel.

Mais quand des membres de votre gouvernement préconisent une intervention franco-américaine en Libye, vous ne craignez pas une détérioration de vos rapports ?

Nous ne préconisons pas une intervention étrangère en Libye, c'est aux libyens d'en décider. Mais nous sommes prêts à collaborer, à travailler avec les autorités libyennes pour les aider à stabiliser le pays, parce que tant que la Libye restera déstabilisée, nous courons des risques de déstabilisation dans le Sahel.

Monsieur le Président de la République du Niger, le terrorisme pousse sur le terrain de l'ultra pauvreté et de la misère. Votre pays est un des pays les plus pauvres au monde, mais quand on regarde la carte des potentialités, on remarque que votre sous-sol est très riche avec des potentialités énormes. Comment se fait-il qu'il n'y ait pas un meilleur rendement de ces potentialités pour la population elle-même ?

C'est vrai, vous avez raison de le dire, les sous-sols de nos pays sont très riches. Si je prends le cas du Niger, nous disposons de l'uranium, du pétrole, de l'or, du charbon. Et nous sommes en train de mettre en œuvre un programme qu'on appelle Programme de Renaissance et qui enregistre beaucoup de résultats et de réussite. Nous avons mis en place beaucoup de projets structurants : par exemple, le Barrage de Kandadji qui permettra au Niger d'avoir de l'énergie à faible coût ; il est en train d'être mis en place ; nous venons de lancer un autre projet structurant avec Bolloré, le projet de chemin de fer, la fameuse boucle ferroviaire depuis Cotonou jusqu'à Abidjan en passant par Niamey ; à la fin du mois de juin, je vais lancer un autre projet très important avec les Américains, il s'agit de l'exploitation d'une mine de Charbon qui permettra d'alimenter une centrale thermique de 600 MGW ; je suis en train de réussir l'Initiative "3N", « les Nigériens Nourissent les Nigériens », parce que vous savez, nous sommes un pays du Sahel où une des préoccupations des populations, c'est la sécurité alimentaire ; nous sommes donc en train de réussir cette révolution verte que constitue l'Initiative "3N", et désormais au Niger, sécheresse n'est plus synonyme de famine.

Comment cette croissance, ces investissements, peuvent-ils avoir des retombées positives pour la population, sachant que cette population double tous les 20 ans ? Cette croissance démographique n'est-elle pas une entrave au développement du pays ?

C'est vrai, la croissance démographique est un défi majeur pour nous au Niger. Nous avons récemment fait le recensement général de la population, et il se dégage de ce recensement que nous avons un taux de croissance de 3,9% par an, c'est vertigineux ! Et comme vous l'avez dit, le taux de fécondité est aussi élevé, plus de 7 enfants par femme. Nous sommes engagés à créer les conditions de la maîtrise de la démographie, parce qu'avec un tel taux de croissance, pour accroître le PIB par habitant, il faut avoir un taux de croissance de huit, dix ou quinze pour cent, avec un taux de croissance de la population de 4%.

Mais, disons que la population a eu déjà les dividendes de ce qu'on promet. Il y a déjà plus d'éducation au Niger, il y a déjà plus de santé au Niger, les gens arrivent à manger à leur faim. On a fait reculer la famine. Le Niger a même été félicité par la F.A.O. en 2012-2013. Nous sommes en train de met-



SEM. Issoufou Mahamadou répondant aux questions des journalistes

tre en œuvre un programme qui a beaucoup de réussite, mais le défi démographique est un défi majeur pour nous. Comment créer la transition démographique au Niger, c'est à cela que nous nous sommes attelés : réduire la mortalité maternelle et infantile, mais aussi, en même temps, maîtriser l'accroissement des naissances.

Pour ce qui est de l'exploitation des richesses du sous-sol, de l'uranium notamment, un accord devrait être signé avec AREVA. Est-ce qu'on a avancé sur cette question ?

On a beaucoup avancé. AREVA est un partenaire stratégique pour le Niger, et ça fait 40 ans que nous sommes ensemble. Mais pour l'essentiel, nous avons trouvé des points d'accord sur les questions essentielles. Et très prochainement, à Niamey, nous allons signer un accord avec AREVA, un accord équilibré entre AREVA et le Niger.

Vous voudriez qu'AREVA contribue beaucoup plus au niveau de la redevance...

Je le dis bien, notre objectif, c'est de renforcer le partenariat avec AREVA. Mais il faut que ce partenariat soit équilibré.

Vous avez également promis que le gisement d'Imouraren sera en fonction avant la fin de votre mandat, et avec le retard important qui a été pris, ça risque de ne pas se faire...

Oui ! Tout simplement parce que la mise en exploitation d'un gisement dépend du marché, on ne va pas produire sans pouvoir vendre. Donc, nous sommes en train de discuter avec tous les partenaires qui sont intéressés par ce projet-là, et nous verrons quel est le meilleur moment pour le mettre en exploitation en fonction de l'évolution du marché.

Est-ce que vous avez le sentiment qu'on paye à juste prix votre uranium ?

Vous savez, l'uranium, dès le départ, n'est pas payé à son juste prix. Il y a une injustice à l'égard de l'uranium en tant que source d'énergie, parce que quand on compare l'uranium avec les autres sources d'énergie, par exemple le pétrole, l'eau, le charbon, etc., on se rend compte que l'uranium n'est pas payé en fonction de son pouvoir calorifique. Si on devrait considérer par exemple la source d'énergie la moins chère en France, ça peut être le charbon, l'eau et autres, comment payer l'uranium naturel pour que le kilowatt heure nucléaire soit égal au kilowatt heure de l'énergie concurrente la moins chère, et bien on aura un kilogramme d'uranium à 300.000 FCFA, alors que l'uranium est payé à moins de 70.000 FCFA aujourd'hui. C'est même le prix de l'uranium qui est un prix injuste à la base. Nous considérons que l'uranium est mal rémunéré.

Est-ce que vous comptez toujours sur un appui du gouvernement français dans les négociations avec AREVA ? On a vu l'ancien ministre Pascal Canfin prendre la défense du Niger devant l'Assemblée Nationale...

Je vous ai dit que les négociations sont quasi-terminées. Nous avons trouvé pratiquement un compromis sur l'essentiel. Oui, il y a juste quelques retouches à faire. Nous continuons à nous entendre sur les retouches qu'il y a à faire, parce que nous voulons faire un accord durable, un accord solide. Parce que le partenariat stratégique avec AREVA est important pour nous.

Ce que vous appelez accord équilibré comporte aussi des investissements dans le domaine social et dans celui des infrastructures...

Vous me permettez de ne pas dévoiler le contenu de l'accord avant la signature, quand l'accord sera signé, vous en verrez le contenu.

Quel sera le délai ?

Ça va intervenir très rapidement!

Il y a des géants économiques très puissants en Afrique, notamment la Chine. C'est bien comme ça de ne pas être dans un tête-à-tête historique avec la seule France ?

Vous savez, on a jamais été en tête à tête historique avec la France en ce qui concerne l'Uranium. Mais les gens ont sou-

vent le sentiment qu'AREVA, qui intervient au Niger, a le monopole de l'exploitation de l'uranium. AREVA n'a jamais eu le monopole de l'exploitation de l'Uranium ; la première société qui a été mise en place, la Société de Mines de l'Air, avait comme actionnaires non seulement les Français, les Nigériens, mais aussi les Allemands et les Italiens, et c'était déjà diversifié. Même chose pour la Compagnie Minière d'Akouta, la deuxième mine de production d'uranium qui a comme actionnaires les Japonais, les Espagnols et bien sûr les Français. Donc ça a toujours été diversifié, il n'y a pas eu de tête à tête entre le Niger et la France, en tout cas pas en ce qui concerne le domaine de l'exploitation de l'uranium.

Le fait que certains pays ralentissent leur programme nucléaire n'est pas de nature à vous inquiéter ?

Ça nous inquiète bien sûr ! Parce que ça a une incidence sur la demande de l'uranium, et par conséquent, sur le prix de l'uranium. C'est pour cela que j'ai dit, en ce qui concerne par exemple le gisement d'Imouraren, que nous allons réfléchir sur le meilleur moment de le mettre en exploitation, parce qu'il ne faut pas qu'une nouvelle production qui arrive sur le marché déprime davantage le marché de l'uranium.

Si vous n'obtenez pas un accord suffisamment bon et acceptable par les populations, est-ce que cela ne va pas vous fragiliser à l'intérieur ?

Non, l'accord sera bon, je ne me mets pas dans l'hypothèse qu'il ne sera pas bon. L'accord sera bon.

La question de la sécurisation des sites miniers suscite quelques susceptibilités en termes de souveraineté nationale quant à savoir qui doit assurer la sécurité, qui doit avoir les armes ...

C'est une question qui est réglée. Nous, nous avons une doctrine très claire là-dessus : personne ne peut disposer des armes de guerre en dehors des Forces Armées Nigériennes ! Ça, c'est une doctrine, et nous sommes capables de protéger le site. Et depuis, c'est nous qui protégeons le site, nous continuerons à protéger le site, nous continuerons à protéger notre territoire. Nous ne pouvons pas accepter que d'autres groupes aient des armes de guerre sur notre territoire. C'est ce que j'appelle le monopole de la violence, il doit appartenir à l'Etat nigérien, et à personne d'autre. Vous voyez ce qui se passe au Mali ; c'est parce qu'on n'a pas suivi cette doctrine qu'aujourd'hui le Mali est dans la situation que l'on sait. Quand il y a eu la crise libyenne, des fractions de débris de l'armée de Khadafi ont cherché à se réfugier dans notre pays. Ces débris ont essayé de s'implanter au Niger, on leur a posé des conditions très claires : "Si vous voulez rester au Niger, vous vous désarmez, ou bien vous continuez votre chemin". Ils sont partis au Mali, la même exigence n'a pas été de rigueur, et ils ont provoqué la rébellion. Et ils ont fait le nid de djihadistes qui ont occupé les deux tiers du nord Mali, pendant presque un an.

Dernière question, Monsieur le Président. Vous avez fait vos études en France, vous connaissez bien ce pays. Pour les élections européennes, l'extrême droite va être la principale formation politique. Comment réagit l'homme qui a vécu dans ce pays ? Est-ce que vous êtes inquiet ou vous dites, ce n'est pas mon affaire ?

C'est vrai, j'ai eu beaucoup de plaisir à étudier ici en France pendant plusieurs années. J'ai fait ma maîtrise de mathématiques à Montpellier, j'ai suivi le cours de DEA ici à Paris, mais je n'ai pas l'habitude de commenter les situations politiques intérieures aux autres pays.

Script réalisé par Souley Moutari, Laouali Souleymane et Aïssa Abdoulaye Alfary

REPUBLIQUE DU NIGER
CABINET DU PREMIER MINISTRE
Cellule Filets Sociaux-Crédit 4920 NE
UNITE DE GESTION TECHNIQUE
B.P : 893 - Tel : 20.72.68.31/20.35.19.34
E-mail : cfs_ugt@yahoo.fr

AVIS DE RECRUTEMENT
DE TROIS COMPTABLES REGIONAUX, UN AUDITEUR INTERNE ET UN (E)
ASSISTANT (E) TECHNIQUE EN COMMUNICATION POUR LE COMPTE DE
LA CELLULE FILETS SOCIAUX, EN LIEU ET PLACE DE L'AVIS PARU DANS
LE SAHEL DIMANCHE N° 1592 DU VENDREDI 16 MAI 2014



Dans le cadre de ses activités, la Cellule Filets Sociaux se propose de recruter le personnel ci-après :

Un (1) Auditeur Interne ;
Une Assistant Technique en communication PFE ;
Trois (03) Comptable Régionaux.

Le Coordonnateur National de la Cellule Filets Sociaux, invite par le présent avis les candidats qualifiés à déposer leurs dossiers complets à la Cellule Filets Sociaux à Niamey.

1. POSTE D'AUDITEUR INTERNE

Sous l'autorité et la supervision du Président du Comité du Pilotage et en étroite collaboration avec le Coordonnateur de l'Unité de Gestion Technique, l'Auditeur Interne a pour missions principales:

- Suivre le contrôle interne en conformité avec les normes d'audit internationales (International Standards on Auditing) régissant la pratique professionnelle de contrôle interne édictées par la Fédération Internationale des Experts-Comptables et les procédures admises décrites dans les documents légaux et les manuels de procédures du CFS et PFS ;
- Constater la conformité des opérations par rapport aux manuels de procédures du CFS et PFS ou, le cas échéant, constater les dysfonctionnements au niveau de l'UGT, des antennes régionales des ONG prestataires et autres acteurs bénéficiaires des ressources du PFS ainsi que leurs conséquences afin de proposer des solutions à l'Unité de Gestion du PFS pour y remédier ;
- Evaluer les performances des activités du Projet ainsi que celles du système de gestion administratives, financières et comptables sur la base des résultats acquis en comparaison des objectifs fixés ;
- Evaluer et vérifier le fonctionnement et l'utilisation effective des outils de gestion technique, administratives, financières et comptables (manuels, plan d'actions, nomenclature budgétaire et analytique, différents tableaux de bord, plan comptable, paramétrage du logiciel, etc.) et organiser des revues régulières;
- Examiner et évaluer l'utilisation efficace et efficiente des ressources du projet et constater la conformité de l'utilisation des ressources par rapport aux documents légaux, le budget et les manuels de procédures ;
- A la demande de l'auditeur externe, faciliter et accompagner les missions d'auditeurs sur le terrain, et faire la revue de la mise en œuvre des recommandations des auditeurs externes et des missions de supervision ;
- Examiner de manière systématique de la bonne application des règles, procédures, description de poste et émettre une opinion sur leur qualité et le cas échéant formuler des initiatives d'amélioration;
- Formuler des recommandations pour l'amélioration de la gestion quotidienne du projet ;
- Evaluer la fiabilité et à la production à bonne date des RFINA et des états financiers de fin d'exercice ;
- Présenter des constats, suggestions d'amélioration et autres initiatives aux réunions de coordination organisées mensuellement par l'UGT ;
- Elaborer trimestriellement un rapport des activités à transmettre au Comité de Pilotage avec copie au Coordonnateur National du projet, le rapport comprendra entre autres, les recommandations d'amélioration ;
- Examiner la conformité des dépenses du projet aux règles et autorisations de dépenses définies dans le cadre du budget ;
- Examiner le respect des procédures financières afférentes aux différentes conventions de financement ;
- Examiner et évaluer la conformité des achats et des marchés réalisés avec les procédures, les budgets approuvés et les objectifs du projet
- Examiner et évaluer la conformité de l'exécution des contrats confiées par le PFS aux agences de paiement et tout autre partenaire, étatique, privé ou ONG selon les clauses des contrats en question. ;

Production des rapports :

- Transmettre au coordonnateur national du projet et au Président du COP le rapport trimestriel sur le contrôle interne du projet.
- Etablir, le cas échéant, des rapports spécifiques comme des rapports de mission sur le terrain et/ou des rapports d'anomalies constatées et des PV de réunions.

Qualification :

- Pour mener à bien cette mission, l'Auditeur Interne (AI) devra avoir les qualifications minimales suivantes :
- Diplôme universitaire (BAC+4 ans minimum) dans une des disciplines suivantes : Comptabilité-contrôle et audit, Finances, Comptabilité ;
 - Expérience professionnelle de 5 ans minimum dont 3 ans au moins dans le domaine de l'audit;
 - Etre ponctuel(le) et permanent(e) au poste ;

- Etre courtois (e), discret (e) et jouir d'une très bonne moralité ;
 - Avoir un esprit d'initiative et une rigueur dans le traitement et classement des dossiers ;
 - Excellente qualités de communications interpersonnelles et humaines;
 - Capacité à travailler sous pression et dans une équipe pluridisciplinaire ;
 - Excellente capacité des rapports financiers;
 - Connaissance solide des logiciels suivants (TOM pro, Word, Excel, Power Point, E-mail et autres outils de communication) ;
 - Aptitude à séjourner en milieu rural.
- La connaissance des procédures de la Banque mondiale sera un atout.

INFORMATIONS

Composition et Dépôt des dossiers de candidatures

Les dossiers de candidatures doivent comprendre les pièces ci-après :

- Une demande manuscrite signée faisant ressortir le titre du poste
- Un curriculum vitae détaillé et certifié sincère auxquels sont annexés les certificats et attestations de travail ;
- Les photocopies des diplômes ;
- Un acte de naissance ou de jugement supplétif.

2. POSTE D'ASSISTANT TECHNIQUE EN COMMUNICATION PFE

Sous la supervision du Coordonnateur de la CFS, Chef de l'UGT, il/elle est chargé (e) des tâches suivantes :

Responsabilités : l'Assistant Technique en Communication PFE est responsable de la conception et de la mise en œuvre de la stratégie de communication pour le volet promotion des PFE de la Cellule Filets Sociaux en rapport avec le Responsable Communication de la CFS. Il a pour rôle principal la communication sociale et la communication pour un changement de comportement des acteurs.

Tâches :

- Participer à la mise en œuvre des plans d'action de la communication visant: a) au changement de comportement aux niveaux des individus/des ménages ; b) à la mobilisation sociale; c) à la participation communautaire.
- Assurer l'encadrement, la formation et le suivi des ONGs de mise en œuvre ;
- Participer à la formation continue des acteurs du projet CFS, sur les approches CCSC (Communication pour le changement social et comportemental) ainsi que les techniques de communication ;
- Coordonner la promotion des PFE à travers tous les canaux de communication;
- Assurer le suivi du recrutement et formation des relais communautaires;
- Développer/adapter le matériel de formation et les activités de renforcement de capacité en matière de communication participative et de changement de comportement ; fournir un appui technique dans la recherche, l'élaboration, le pré-test et la production de supports de communication interpersonnel culturellement appropriés.
- Faire le suivi des activités sur la base des visites fréquentes des sites du projet;
- Appuyer les activités de plaidoyer en faveur de programmes de protection sociale avec des composantes comportementales
- Assurer une coordination active avec les partenaires clés (Banque Mondiale, UNICEF, CFS, ainsi qu'avec les ONG's de mise en œuvre)
- Assumer toute autre tâche assignée par le Coordinateur National de la CFS en lien avec le projet.
- Mettre au point les mécanismes de communication stratégique en liaison avec les cadres de la Cellule Filets Sociaux, les agences d'exécution du projet et les partenaires nationaux et externes impliqués dans les filets sociaux,
- Renforcer les capacités des partenaires, ONGs et acteurs locaux en communication participative et techniques de communication pour le changement social et comportemental à tous les niveaux,
- Développer des aspects de communication pour le dialogue social et identifier des canaux de communication alternative de proximité en plus de medias ordinaires,
- Appuyer les Espaces interprofessionnels de concertation, de communication et de dialogue sur les filets ciblés par la CFS en concertation avec le Responsable de la Communication de l'UGT,
- Assurer et suivre de façon rapprochée l'approche communautaire de communication pour le changement de comportement dans les zones ciblées et mettre en place des indicateurs de suivi et d'évaluation permettant de mesurer le progrès d'adoption de comportements.
- Apporter l'appui nécessaire aux Antennes régionales et à l'Unité de gestion Technique dans leurs activités de communication sur base du plan de communication des Pratiques Familiales Essentielles validé, mais aussi générer

(Suite en page 18)

(Suite de la page 17)

des initiatives en matière de communication en support de la réalisation du projet et de ces composantes,

- Assister les processus de passation de marchés en matière de communication des Pratiques Familiales Essentielles par l'identification de prestataires et de partenaires, l'élaboration de termes de référence pour le recrutement des prestataires et la préparation de la partie technique des conventions ou protocoles de collaboration avec les radios communautaires et les autres partenaires et professionnels de la communication,
- Prendre en charge la finalisation rédactionnelle et de mise en page des rapport périodiques de la CFS, la préparation et/ou la finalisation des présentations en Power Point et l'accompagnement des cadres CFS invités à faire une présentation en publique.

Production des rapports :

- Produire et diffuser des rapports périodiques sur la communication des Pratiques Familiales Essentielles, au minimum une fois par trimestre,
- Etablir, le cas échéant, des rapports spécifiques comme des rapports de mission sur le terrain et/ou des rapports d'anomalies constatés et des PV de réunion avec les partenaires en matière de la communication.

Qualification :

- Diplôme universitaire (BAC+4 ans minimum) dans le domaine de la communication ;
- Expérience professionnelle de 5 ans minimum dans le domaine de la communication dont 3 ans au moins de travail avec des médias de proximité, les communautés locales et les services techniques de l'Etat;
- Excellente qualités de communications interpersonnelles et humaines et la capacité de pouvoir communiquer de façon claire à différents niveaux sociaux et hiérarchiques
- Excellente connaissance des nouvelles approches participatives et notamment de communication pour le développement (techniques en communication pour le changement social et communication pour le changement de comportement);
- Capacité à travailler sous pression et dans une équipe pluridisciplinaire ;
- Excellente capacité de rédaction et esprit de synthèse ;
- Excellente connaissance informatique des logiciels courants suivants (Word, Excel, Power Point, E-mail et autres outils de communication) ;
- Aptitude à séjourner en milieu rural.
- La connaissance de l'anglais et l'expérience de travail au sein des Nations Unies sont des atouts.

Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

3. POSTE DE COMPTABLES REGIONAUX

Le comptable régional est placé hiérarchiquement sous la responsabilité du Coordonnateur Régional mais il travaille suivant les directives et les besoins du RAFC II assure les fonctions administratives, financières, budgétaires, comptables et de contrôle financier des microprojets financés dans sa région d'affectation ou temporairement dans toute autre région ou son intervention serait jugé utile ou nécessaire pour la réalisation du PFS

Sous la supervision du Coordonnateur Régional, il/elle est chargé (e) des tâches suivantes :

Tâches clés :

Fonctionnement du système de suivi financier

- S'impliquer dans la mise en place du système de suivi financier et comptable informatisé de l'AR ;
- Assurer le bon fonctionnement du système de suivi financier et comptable informatisé de l'AR avec la production des informations nécessaires ;
- Mettre à jour et à bonne date les informations financières dans le logiciel prévu. Il assure suivant la périodicité décrite dans le manuel de procédures administratives, financières et comptables du PFS le transfert des données au RAFC.

Gestion administrative

- Assister le Coordonnateur Régional dans l'organisation des tâches administratives ;
- Assister le Coordonnateur Régional dans la bonne application de la législation du travail.
- Participer à la mise en place des outils de gestion administrative, financière et comptable.

Gestion des approvisionnements

- assurer la protection des stocks et des équipements acquis contre les risques de tout genre (vols, destructions, etc.) ;
- s'assurer que la gestion des stocks soit réalisée au moyen d'outils adéquats et conformément au manuel ;
- prendre toutes mesures pour le marquage et la localisation des immobilisations;
- veiller à ce que le personnel de l'Agence utilise raisonnablement les biens ;

- assurer un contrôle rigoureux des dépenses en veillant au respect du budget de l'AR ;
- contribuer à la préparation de toute la documentation nécessaire pour l'examen trimestriel, semestriel ou annuel des plans d'exécution de la CFS au niveau Régional ;

Gestion financière

- Participer à la préparation et à l'élaboration du projet de budget de l'AR ;
- contrôler et suivre les entrées et les sorties de fonds du Compte de l'AR ou de la caisse menues dépenses ;
- préparer les demandes de réapprovisionnement et de justification des dépenses sur le Compte de l'AR ;
- Produire et rendre disponibles les informations financières sur le projet ;
- veiller au respect du calendrier des activités et au maintien permanent du niveau de liquidité;
- assister les responsables des composantes dans le suivi financier de la CFS sur le niveau régional et dans la mise en œuvre effective des activités et la réalisation des objectifs ;
- Assurer un bon suivi d'exécution budgétaire au niveau régional;
- veiller au respect des procédures de gestion financière (éligibilité, efficacité des dépenses) dans toutes les composantes mises en œuvre au niveau de l'AR ;
- veiller à la transparence dans l'utilisation des ressources en collaboration avec le Coordonnateur Régional ;
- cosigner les modes de paiements tirés sur le compte d'avance avec le Coordonnateur Régional.

Gestion comptable

- Assurer la bonne imputation des pièces comptables et la saisie dans le logiciel et le classement et archivage des pièces comptables;
- Etablir les bons de demande et les bons de commande
- Contrôler la conformité des factures et reçus (approchement facture, bon de commande, bon de livraison et procès verbaux de réception).
- Organiser et mettre en œuvre le circuit de traitement et mise en paiement des factures et décomptes.
- Etablir les règlements des fournisseurs (émission des chèques et des ordres de paiement).
- Mettre à jour des livres et registres comptables et assurer la clôture des comptes à la fin de chaque mois
- Etablir les états de rapprochement de banque et de caisse chaque fin du mois;
- veiller au bon classement et à l'archivage des pièces justificatives des opérations de l'Antenne et tout document d'ordre financier ou comptable suivant des principes prédéfinis.
- Veiller à la conservation des pièces justificatives de dépenses et de recettes pendant la durée prévue par l'accord de crédit.

Production des rapports

- S'assurer de la production et de la diffusion des rapports périodiques prévus dans les manuels de la CFS.

Qualification :

Pour mener à bien cette mission, le/la Comptable Régional devra avoir les qualifications minimales suivantes :

- Diplôme supérieur de comptabilité/gestion ou équivalent reconnu par l'Etat (Bac+2 ans minimum) ;
- Expérience professionnelle de 5 ans minimum dont 3 ans au moins dans le domaine de la comptabilité des projets de développement et être familier aux procédures de l'IDA ;
- Etre ponctuel(le) et permanent(e) au poste ;
- Etre courtois (e), discret (e) et jouir d'une très bonne moralité ;
- Bonne aptitude dans l'organisation des tâches et du travail d'équipe sous haute pression ;
- Avoir un esprit d'initiative et une rigueur dans le traitement et classement des dossiers ;
- Excellente qualités de communications interpersonnelles et humaines;
- Capacité à travailler sous pression et dans une équipe pluridisciplinaire ;
- Excellente capacité des rapports financiers;
- Connaissance solide des logiciels suivants (TOM pro, Word, Excel, Power Point, E-mail et autres outils de communication) ;
- Aptitude à séjourner en milieu rural.

La connaissance des procédures de la Banque mondiale sera un atout.

Les candidats remplissant les conditions requises sont priés de déposer leur dossier de candidature **au plus tard le 4 juin 2014 à 17 heures** à l'adresse suivante :

CELLULE FILETS SOCIAUX
Boulevard Mali Bero, Tél : 20.72.68.31/20.35.19.34
CABINET DU PREMIER MINISTRE
Email : cfs_ugt@yahoo.fr

Mali

Le MNLA affirme avoir pris plusieurs villes du nord

Les séparatistes touaregs du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA) qui se sont emparés de Kidal, dans le nord du Mali, ont pris plusieurs villes sans coup férir et ont promis de se plier aux appels au cessez-le-feu. "Nous contrôlons désormais Anefis, Aguelhok, Tessalit, Menaka, Ansongo, Anderamboukane et Lere", a déclaré à Reuters Attaye Ag Mohamed, un représentant du MNLA joint par téléphone à Kidal.

Selon le représentant du MNLA, les combattants touaregs n'avaient pas eu à combattre car les forces maliennes avaient abandonné leurs positions pour se réfugier dans des camps de la Minusma (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali), ou ont fui en direction du Sud. "Nous allons tenir nos positions. Nous répondrons à l'appel de la communauté internationale qui nous a demandé de cesser le feu. Nous prenons également note du fait que le gouvernement malien a appelé à un cessez-le-feu immédiat", a-t-il dit.

La France et les Nations unies ont elles aussi réclamé la fin immédiate des hostilités. Selon Algabass Ag Intallah, un député de la région, les forces gouvernementales se sont retirées de plusieurs villes du Nord et, d'après une source militaire malienne, l'armée se retire des zones où elle était en position de faiblesse. Aucun représentant du gouvernement malien n'a pu être joint pour commenter ces informations.

L'armée a lancé mercredi une offensive pour reprendre Kidal, tombée samedi aux mains des séparatistes, mais les militaires ont été repoussés. Les forces françaises de l'opération Serval et les casques bleus de la Minusma ne sont pas intervenus. Paris, qui avait l'intention de réduire ses effectifs déployés au Mali dans le cadre de l'opération Serval, a annoncé mercredi l'envoi d'une centaine d'hommes supplémentaires.

La France s'est impliquée militairement dans le conflit en janvier 2013 pour stopper puis repous-

ser les djihadistes qui s'étaient emparés du nord du Mali après en avoir évincé leurs ex-alliés touaregs. Bamako a accepté l'an dernier de négocier avec plusieurs groupes armés, dont le MNLA, en vue de l'instauration d'une forme d'autonomie dans le Nord. "C'est aux Maliens qu'il revient de définir, dans le respect de l'intégrité territoriale du pays, les arrangements institution-

nels qui permettront de rétablir durablement la paix", déclaré jeudi Romain Nadal, porte-parole du ministère français des Affaires étrangères. On ignore quels mouvements ont participé à la contre-offensive de mercredi, mais le MNLA n'a pas agi seul, selon un diplomate. Les séparatistes touaregs ont nié avoir reçu l'appui de combattants islamistes. "Pour les membres du

MNLA, la grande erreur serait d'être assimilés à ces mouvements islamistes, d'être considérés comme des terroristes. La communauté internationale pourrait alors intervenir", estime Rinaldo Depagne, directeur des recherches sur l'Afrique à l'International Crisis Group.

(Reuters)

Un rescapé des combats de Kidal raconte le "carnage" au gouvernorat de Kidal

Dans le gouvernorat, ça a été un "carnage": Abdoulaye Maïga, fonctionnaire à Kidal (nord du Mali) et rescapé des derniers combats dans cette ville entre armée malienne et rebelles touaregs, a cru que sa dernière heure était arrivée. Directeur régional du Développement social à Kidal (plus de 1.500 km au nord-est de Bamako), Maïga, explique qu'à ce titre, il ne pouvait pas manquer la rencontre avec le Premier ministre Moussa Mara venu dans la ville le 17 mai avec une importante délégation de ministres.

La rencontre se déroule dans une grande salle au gouvernorat quand soudain, à l'extérieur, des affrontements éclatent entre soldats maliens et groupes armés. La délégation venue de Bamako quitte précipitamment les lieux, y laissant les infortunés fonctionnaires - hommes et femmes. "Quand la délégation s'est retirée, on a été encerclés. L'un d'entre nous (...), un préfet, est venu nous dire: "Bon, on est encerclés, c'est fini pour tout le monde", raconte Maïga à l'AFP, s'exprimant mercredi à Bamako en marge d'une rencontre avec le ministre de l'Intérieur Sada Samaké.

Les assaillants prennent d'assaut le bâtiment: "ils ont d'abord jeté des roquettes dans la salle" où se tenait la réunion, tous ceux qui s'y trouvaient "ont été arrosés de balles". "C'est là où il y a eu le carnage", poursuit Maïga, le ton calme mais encore sous le choc. Huit fonctionnaires ont été "froidement abattus", selon les autorités. Dont le préfet venu an-

noncer à ses collègues l'encerclement du bâtiment, précise Maïga. Les assaillants "se sont ensuite dirigés vers d'autres bureaux, là aussi ils ont fait des rafales", poursuit-il. Une vingtaine de personnes, dont Maïga, se mettent à couvert "sous un escalier", se serrant le plus possible dans l'espoir de ne pas être vus des assaillants. Ils sont rapidement découverts et capturés, mais échappent à la mort. "Je crois, dit-il, que c'est le fait qu'on ait été dans l'obscurité qui, en partie, nous a sauvés. Autrement, nous aurions été tués.

Selon un bilan officiel du gouvernement, les affrontements du 17 mai ont fait 36 morts (dont huit militaires) et plusieurs dizaines de blessés. Une trentaine de fonctionnaires - rescapés du gouvernorat - ont été retenus pendant 48 heures, "pris en otage" selon Bamako, "prisonniers de guerre" pour les rebelles touaregs. Tous ont été libérés grâce à des négociations menées par la mission de l'ONU au Mali (Minusma). "J'ai vu les éléments du MNLA (rebelles touareg du Mouvement national de libération de l'Azawad), c'est surtout eux que j'ai vus", reconnaît Maïga, à propos des assaillants.

Kidal est le fief du MNLA indépendantiste, et le gouvernement central n'a jamais réussi à complètement y reprendre pied, malgré l'offensive lancée en 2013 par l'armée française qui a permis de libérer le nord du Mali de l'emprise de groupes islamistes. Bamako affirme que le MNLA avait reçu lors des affrontements de ce début de semaine le renfort de

groupes jihadistes et de narcotrafiquants armés, ce qu'ont nié les rebelles touareg. Abdoulaye Maïga assure avoir vu "des jihadistes" le jour de sa libération sur le trajet le long de l'aéroport, dont certains "aux pantalons coupés court, criaient "Allah akbar (Dieu est grand)! Allah akbar!". Il n'évoque pas les militaires français de l'opération Serval, dont plusieurs dizaines sont pourtant présents à Kidal.

Maïga rapporte aussi des conditions de captivité difficiles aux mains des rebelles touareg: otages dépouillés de leurs affaires, séparés, déplacés à plusieurs reprises ou entassés dans une pièce sans aération, sous la surveillance de jeunes combattants, certains visiblement drogués. Mais aussi des menaces et des tortures psychologiques: quand les proches des fonctionnaires appelaient sur leurs téléphones portables confisqués, les ravisseurs répondaient qu'ils étaient "déjà morts". "Moi, plusieurs fois on m'a appelé. Ils ont dit que je suis mort", révèle-t-il.

Le ministre de l'Intérieur Sada Samaké a rendu hommage aux ex-otages, pour avoir "accepté d'aller servir (l'Etat malien) à Kidal, dans des conditions extrêmement difficiles." "Vous avez subi toutes sortes d'humiliations. Ce qui vous est arrivé est inexplicable et impardonnable", leur a-t-il dit, avant de remettre à chacun quelques billets dans une enveloppe pour couvrir leurs besoins immédiats.

(AFP)

République du Niger
Ministère de l'Équipement
Financement Additionnel du Projet d'Appui au
Programme Sectoriel de Transports
(FA/PAPST)
Cellule de Coordination (CC)

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

Services de consultant: Recrutement d'un (e) Assistant (e) administratif (ve)

1. La République du Niger a sollicité un crédit N° 5221- NE de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le coût du Financement Additionnel du Projet d'Appui au Programme Sectoriel de Transports (FA/PAPST) et se propose d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du **contrat du consultant individuel de l'Assistant Administratif**.

2. Les tâches du consultant sont les suivantes:

- Assister le responsable du FA/PAPST dans la coordination et le suivi des réunions et rencontres ;
- Tenir le secrétariat de direction du projet, prise de RDV, contacts avec les partenaires, préparation des réunions, préparation des courriers, mise en forme des courriers ébauchés sur support informatique (réseau interne et email), scannage de documents ;
- Appuyer le Coordonnateur au niveau de certaines tâches administratives ;
- Appuyer le projet et ses partenaires dans la recherche documentaire
- Expédier les documents nécessaires aux réunions en temps requis ;
- Veiller à la gestion de l'agenda et des rendez-vous du responsable du projet ;
- Tenir à jour les courriers « départ » et « arrivée » ;
- S'assurer de la diffusion correcte des documents internes et externes ;
- Assurer la sécurité et la confidentialité des documents et informations liés aux activités de la cellule ;
- Exécuter toutes les tâches connexes liées au secrétariat à la demande de son supérieur hiérarchique.

3. Qualifications du consultant:

- Etre de nationalité nigérienne;
- * Avoir BAC + 2 ans ou équivalent en secrétariat;
- * Avoir au moins (5) ans d'expérience dans le domaine de secrétariat de direction dont au moins un (1) dans les directions de projet en qualité de secrétaire ou d'assistant administratif;
- * Avoir une maîtrise parfaite des logiciels Word, Excel et Power point;
- * Avoir une excellente maîtrise du français parlé et écrit;
- * Etre disponible à travailler en dehors de l'horaire régulier de l'administration;
- Etre capable de travailler sous pression et en équipe;

- Etre disponible immédiatement.

4. La composition du dossier de candidature est la suivante :

- * Un (1) CV détaillé;
- * Une (1) copie légalisée du diplôme ;
- * Une (1) copie légalisée du certificat de nationalité ;
- * Une copie légalisée des certificats de travail.

5. Durée :

La durée du contrat est de **dix neuf (19) mois**.

6. La Cellule de Coordination du Financement Additionnel du Projet d'Appui au Programme Sectoriel de Transports (FA/PAPST) invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (cv détaillé avec références concernant l'exécution de missions analogues).

7. Le consultant sera recruté selon la méthode de sélection des consultants individuels (CI) en accord avec les procédures définies dans les **Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale de janvier 2011**.

8. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires tous les jours ouvrables à l'adresse mentionnée ci-dessous et aux heures suivantes: du lundi au jeudi de 9h à 17h et le vendredi de 9h à 13h.

9. Les manifestations d'intérêts doivent parvenir, à l'adresse mentionnée ci-dessous **au plus tard le lundi 09 juin 2014 à 10 heures**.

Cellule de Coordination du Projet d'Appui au Programme Sectoriel de Transports (PAPST).

Ex - PRI sis dans l'enceinte du Ministère de l'Équipement

BP: 12 989 Niamey

Téléphone: (227) 20 73 54 38

E- mail : pri@intnet.ne; pdilpapst@yahoo.fr

**Le Secrétaire Général Adjoint du Ministère de l'Équipement
HASSANE SALAOU**

COMMUNIQUE

Le Directeur Général du Centre National de la Cinématographie du Niger (CNCN) informe les cinéastes débutants de l'organisation à Abidjan en Côte d'Ivoire du 1^{er} au 05 septembre 2014 de la 14^{ème} édition du Concours International de courts métrages dénommé « **CLAP IVOIRE** ».

Dans ce cadre il est prévu une compétition nationale pour sélectionner les lauréats du Niger en documentaire et fiction.

Tous les cinéastes débutants désirant participer à ce concours sont priés de déposer leurs œuvres (films documentaire ou de fiction d'une durée de 13mn version française ou sous-titrée en français) de format Betacam, DV ou DVD au Centre National de la Cinématographie du Niger (CNCN), sis Kouara Kano derrière la mosquée Markaza en face du 2^{ème} portail de la Centrale Nigelec, Route de Tillabéry **au plus tard le 20 juin 2014 à 12 heures 30.**

Pour toutes informations complémentaires s'adresser au Centre National de la Cinématographie du Niger (CNCN) où les fiches d'inscription et le règlement intérieur du concours sont disponibles ou contacter Téléphone : 20 35 05 18 et Email : cncniger@yahoo.fr

Ali DAMBA
Officier de l'Ordre National du Niger



Cabinet de Conseil, d'Etudes et de Formation
en Gestion des Ressources Humaines et en Management

SESSIONS DE FORMATION

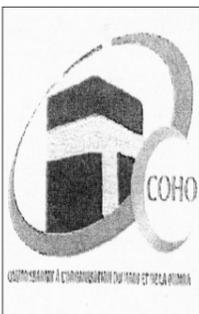
Dans le cadre de ses activités, le cabinet COSEF organise des sessions de formation suivant le calendrier ci-dessous :

Comment Exercer Efficacement le Métier d'Assistant (e) Administratif (ve) ?	27 au 30 Mai 2014	Niamey (Niger)
Pratique des contrats de travail CDI, Intérim, CDD : Sécuriser vos pratiques	03 au 05 Juin 2014	Kollo (Niger)

Inscriptions:

Pour tout renseignement, contactez-nous au : (+227) 20 73 64 80
Cel. : (+227) 94 07 01 42-(+227) 94 07 01 41

Fax (+227) 20 73 74 63- Email : cosef@intnet.ne - hassen.cosef@intnet.ne Niamey-Niger
NB : Tous ces modules et d'autres peuvent être animés en «intra» à la demande !



REPUBLIQUE DU NIGER
CABINET DU PREMIER MINISTRE
COMMISSARIAT A L'ORGANISATION DU HADJ ET DE LA OUMRA
Département communication et Relations Extérieures

COMMUNIQUE

Le commissariat à l'organisation du Hadj et de la Oumra (COHO), rappelle aux agences de pèlerinage, aux employeurs désirant inscrire leurs employés au pèlerinage **2014**, ainsi qu'à l'ensemble de la communauté nationale, que la date butoir des inscriptions en vue du **Hadj 2014 est fixée au 02 juillet 2014**. Cette date au-delà de laquelle aucune inscription ne sera acceptée, a été fixée après une large concertation avec tous les acteurs intervenant dans l'organisation du Hadj au Niger.

Le commissariat à l'organisation du Hadj et de la Oumra (COHO) vous exprime ses vifs remerciements pour votre bonne compréhension et votre collaboration.



CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE ET D'ARTISANAT DU NIGER
MAISON DE L'ENTREPRISE

AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERET POUR PRESTATIONS DIVERSES

1. Le Gouvernement de la République du Niger a obtenu de l'Association Internationale pour le Développement (IDA), pour le financement du Projet d'Appui à la Compétitivité et à la Croissance (PRACC) dont l'objectif est de contribuer à l'amélioration de l'environnement des affaires au Niger, d'appuyer le développement de l'industrie de transformation de la viande et de renforcer la participation des entreprises locales au secteur des industries extractives.

La Maison de l'Entreprise, ayant pour mission principale de renforcer le tissu économique par l'émergence d'entreprises compétitives et l'amélioration du climat des affaires, a bénéficié d'une partie des fonds de ce projet pour fournir des services non financiers et de jouer le rôle de guichet unique pour la création d'entreprises, a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées du crédit pour effectuer les paiements prévus au titre des différentes acquisitions et réalisations dans le cadre des marchés de fournitures, de travaux, services de consultants prévues dans la mise en œuvre et pour le fonctionnement de l'Institution.

2. La Maison de l'Entreprise procédera à :

- diverses acquisitions notamment de matériel roulant, matériel et consommables informatiques et électroniques, matériel et mobilier de bureau, fournitures de bureau et fournitures diverses ;
- la réalisation de plusieurs études et activités pour l'assistance aux entreprises ;
- divers appuis non financiers à coûts partagés de projets proposés par les promoteurs (personnes physiques ou morales) et approuvés par les comités techniques de sélection.

3. La Maison de l'Entreprise invite les candidats éligibles intéressés à manifester leur intérêt à fournir les prestations décrites ci-dessus en vue de la constitution de la base de données des fournisseurs.

Les candidats doivent disposer d'une attestation d'inscription au registre de commerce précisant leur domaine spécifique d'exercice, du NIF, de l'attestation de la Chambre de Commerce et de l'attestation de situation fiscale.

4. Les candidats intéressés peuvent déposer leurs dossiers **au plus tard le 2 juin 2014** au secrétariat général de la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat du Niger avec la mention suivante:

« *Manifestation d'intérêt pour des Prestations à la Maison de l'Entreprise* »



REPUBLIQUE DU NIGER
SOCIETE DE PATRIMOINE DES EAUX DU NIGER

AVIS DE PREQUALIFICATION DES ENTREPRISES

PROJET D'EXTENSION DE L'USINE DE TRAITEMENT D'EAU POTABLE (GOUDEL IV) ET DU RESEAU D'ALIMENTATION EN EAU DE LA VILLE DE NIAMEY.

Lot 1: Travaux d'extension du système d'Alimentation, en Eau Potable de la ville de Niamey-Réservoir n°16

Rectificatif:

Suite à la publication de l'avis de préqualification des entreprises pour le projet d'extension de l'usine de traitement d'eau potable (Goudel IV) et du réseau d'alimentation en eau de la ville de Niamey, paru dans le SAHEL Quotidien du 22, 28 et 29 avril 2014, nous vous prions de bien vouloir lire :

Le Gouvernement de la République du Niger est en négociation avec le Gouvernement Belge à travers son programme FINEXPO en vue de l'obtention du financement de la totalité ou une partie du projet d'extension du système d'alimentation en eau de la Ville de Niamey.

La SPEN se réserve le droit à ne pas donner suite à cette consultation.

Au lieu de :

Le Gouvernement de la République du Niger a un Accord de prêts auprès du Gouvernement Belge au travers de son programme FINEXPO afin de financer la totalité ou une partie du projet d'extension du système d'alimentation en eau de la ville de Niamey.

Le Directeur Général

Hamsatou Danté :

Une grande dame de la culture nigérienne

De son vrai nom Mariama Danté, mais plus connue sous le nom de Hamsatou Danté, Hamsatou a beaucoup fait pour son quartier, ce qui lui a valu le surnom de "Gna Zongo" ou maman de Zongo, et aussi pour son pays sur le plan culturel. Agée de 74 ans, aujourd'hui affaiblie par la maladie, cette grande battante n'a pourtant rien perdu de sa verve quand il s'agit de parler de la culture en général, du chant, du ballet et de l'ensemble instrumental en particulier. Mère de 7 enfants et grand-mère de 6 petits-fils, Hamsatou Danté raconte avec nostalgie sa passion pour le chant et la musique et la façon dont elle en est arrivée là.

Hamsatou Danté précise toutefois qu'elle n'a pas hérité la chanson. Elle y a pris goût à son jeune âge, et a été initiée par une autre grande dame de la chanson, Hawa Zalay, sur notamment les chansons dédiées aux mariés appelées "sanké-sanké" lors des cérémonies de mariage. Hamsatou a fréquenté l'école jusqu'en classe de CM2 et a obtenu le Certificat de fin d'Etudes Primaires et Elémentaires (CEPE), ce qui l'a aidée à assimiler rapidement tout ce que lui apprend sa maîtresse de chant, Hawa Zalay.

Cette vocation pour la chanson va se concrétiser avec l'avènement de la "Samaria" au temps de Seyni Kountché qui a redonné à la culture nigérienne toutes ses lettres de noblesse. C'est ainsi que l'ordre fut donné aux chefs de quartiers de Niamey par le maire de l'époque Djibo Habi, instruit par le Chef de l'Etat lui-même, de composer des chansons traditionnelles et ce, dans le cadre d'une compétition ouverte aux jeunes cantatrices de la capitale. Aussi, le chef de quartier de Zongo fit appel à notre artiste pour représenter ledit quartier, afin de concourir avec onze autres filles d'autres quartiers. Le règlement

pour cette compétition prévoyait des thèmes au choix et Hamsatou choisit de chanter une chanson sur le mariage qu'elle maîtrisait déjà bien, ce qui lui valut le premier prix. Le premier pas étant franchi, elle est lancée et intègre de ce fait la "Samaria" de son quartier. Hamsatou Danté, battante et grande travailleuse, va se faire connaître du public nigérien par le biais des différents festivals tournants organisés à travers le pays. Et c'est ainsi que, lors d'une édition tenue à Dosso, la troupe de Niamey représentée par Zongo remporta le premier prix en ballet et obtint une coupe et une enveloppe de 50.000 FCFA. Par la suite, la troupe de Zongo, dirigée par cette dame de fer qui aime le travail bien fait, opta pour les ensembles instrumentaux dont elle gagna huit (8) fois de suite le premier prix accompagné d'une enveloppe de 50.000 FCFA. Au nombre des titres primés, il y a : "kayessi" ou "bonne fête", " yangal timmé", "yalardua", "labo bon djara " etc. Trois mois après chaque festival, les artistes étaient réunis dans un département donné pour suivre une formation de perfectionnement dans le but de bien préparer le prochain festival.

A la question de savoir comment elle compose des œuvres, Hamsatou Danté explique qu'elle se rend au fin fond des régions pour faire des recherches auprès des anciens dépositaires de la tradition et des répertoires populaires, pour se documenter et composer ses œuvres culturelles. S'agissant des accoutrements, pour chaque œuvre composée, l'artiste Hamsatou Danté se base sur l'habit traditionnel du terroir dans lequel a été



Hamsatou Danté

puiser le thème mis en exergue. De composition en composition, cette grande dame de la culture nigérienne a eu à présenter des ensembles instrumentaux relatifs à toutes les ethnies du pays.

Dans le cadre de ses activités culturelles, Hamsatou Danté indique avoir voyagé à travers le monde (Afrique, Asie et Europe). Elle nous confie que par rapport à la relève, elle est très bien assurée parce qu'elle a formé Alzouma Yacouba dit Denké Denké qui a son

propre groupe ainsi que sa fille Fatouma dite Alhamdiya qui, à son tour, a été formée par Denké Denké et qui évolue dans l'orchestre "les cigales du Sahel", ainsi qu'une de ses nièces qui est en même temps choriste et musicienne.

Pour ce qui est des distinctions honorifiques, Hamsatou Danté dit avoir été décorée par le Général Seyni Kountché et le Général Ali Chaïbou, pour services rendus à la Nation. Elle a tenu à remercier beaucoup la Première Dame Dr Malika Issoufou qui lui a témoigné toute sa reconnaissance pour sa contribution au développement de la culture nigérienne.

Elle a voulu donner des conseils aux jeunes artistes qui, selon elle, doivent persévérer en multipliant les recherches sur le terrain auprès des anciens afin de créer de nouvelles œuvres pour faire avancer la culture nigérienne au lieu de se contenter de chanter les louanges de tel ou tel leader politique. Elle déplore le fait que beaucoup d'artistes soient devenus comme des griots.

Hamsatou Danté demande au gouvernement d'organiser des activités compétitives genre festival national afin d'amener les artistes à faire de nouvelles créations et ce, dans tous les domaines de la culture. Ce qui, selon elle, permet à un pays de créer des industries culturelles dignes de ce nom et de se faire connaître sur le plan international.

Zeïnabou Gaoh

Aboubacar Abzo stagiaire/ONEP

Communiqué de l'Ambassadeur du Niger à Bruxelles

L'Ambassadeur du Niger à Bruxelles a l'honneur de vous informer que les opérations de recensement administratif des Nigériens en Belgique et de délivrance de carte consulaire ont débuté le Mardi 20 Mai 2014 et se poursuivent dans les locaux de l'Ambassade, sis au 78, Avenue Franklin Roosevelt -1050 Bruxelles (Tram ligne n°25 et 94 Arrêt solbosch). **L'enregistrement est ouvert jusqu' au 30 juin 2014**, selon le calendrier suivant - du Lundi au vendredi : de 10 h à 16H00.

-Des séances exceptionnelles sont prévues **le dimanche 25 Mai 2014 de 10 h à 16 h à l'Ambassade et le samedi 31 Mai 2014 de 13h à 16h à la Rue ROPSY CHAUDRON n°7-1070 Anderlecht**, en marge des activités de la journée culturelle du Niger.

Les compatriotes désireux de se faire enregistrer sont priés de se munir des pièces suivantes : -le formulaire dûment rempli, -une pièce d'identité : passeport, carte d'identité ou permis de conduire, carte professionnelle, carte d'étudiant (accompagné d'un certificat de nationalité ou d'un extrait d'acte de naissance).

Avenue Frank/m Koosevelt 78.1050 Bruxelles • Tel • (0032Z) 648 61 40 /648 59 60 Fax : (0322) 648 27 S4

-une pièce ou attestation prouvant la résidence en Belgique (carte de séjour, bail à loyer, facture Belgacom, Electrabel...) •deux (02) photos d'identité (fond blanc) -dix (10) euros de frais d'enregistrement (pour la carte consulaire).

AVIS DE VENTE

La société HMT International Business vend des parcelles (plus de 1.000 parcelles) de 400 m², 500 m² et 600 m², à Niamey dans le 4^{ème} Arrondissement à Bossey Bangou.

Facilités exceptionnelles de paiement (par tranche de 25 mois pour les fonctionnaires).

Pour plus d'informations contactez-nous au : (00227) : 96 56 14 90
90 32 31 77

Marchés Publics
REPUBLICQUE DU NIGER
CABINET DU PREMIER MINISTRE
AUTORITE DE REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS ET DE LA POSTE
AVIS DE REPORT DE DATE DE DEPOT ET D'OUVERTURE

Avis à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet ou d'un consultant pour l'évaluation du tarif de Terminaison d'Appel (TA) des opérateurs de réseaux de télécommunications au Niger paru dans le journal «Le Sahel» N°8716 du 30 avril 2014 et dans l'hebdomadaire «Sahel Dimanche » N°1590 du 02 mai 2014

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires à la manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet ou d'un consultant pour l'évaluation du tarif de Terminaison d'Appel (TA) des opérateurs de réseaux de télécommunications au Niger, que la date de dépôt des offres prévue le jeudi 29 mai 2014 à 11 heures, heure locale **est reportée au jeudi 12 juin 2014 à 11 heures.**

L'ouverture des offres aura lieu le **même jour à 12 heures** dans la salle de réunions de l'Autorité de Régulation des Télécommunications et de la poste (ARTP).

La République Populaire de Chine

Un savant mélange de modernité

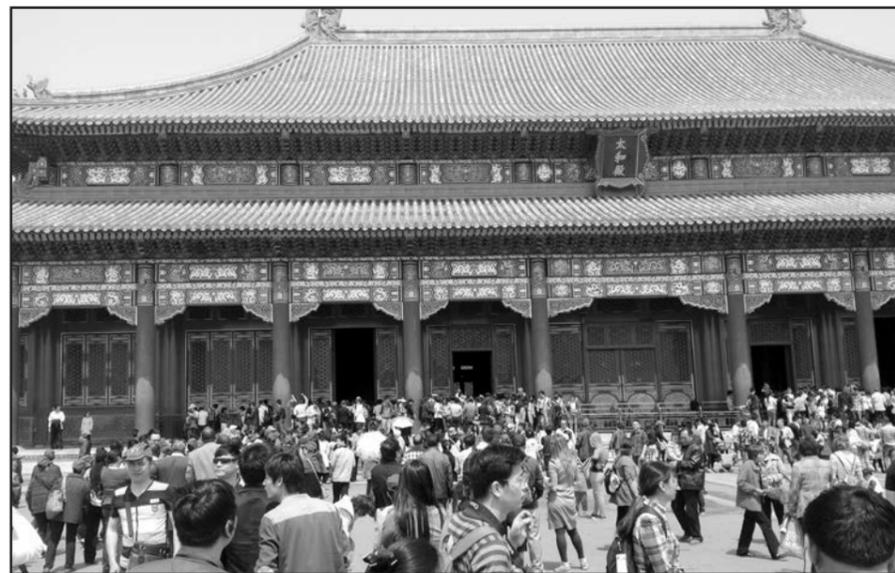
Professeur Jean-Pierre Cabestan, chef du département Gouvernement et Etudes internationales à l'Université Baptiste de Hong-Kong a écrit dans son article sur la politique étrangère contemporaine de la Chine que "depuis 1979, la diplomatie de la République populaire de Chine est au service des quatre objectifs majeurs suivants : le développement économique du pays, l'affirmation et la consolidation de son statut de grande puissance, la réunification de la nation chinoise et la survie du régime actuel. Ces objectifs peuvent sembler contradictoires, et le dernier, la stabilité du système politique dirigé par le Parti communiste instauré en 1949 reste, prioritaire. Mais en même temps, la direction du P.C. chinois a constamment cherché à concilier l'ensemble de ces buts. Ainsi, l'effondrement de l'Union soviétique en 1991 a persuadé Deng Xiaoping et ses successeurs, Jiang Zemin puis Hu Jintao, et aujourd'hui Xi Jinping, non seulement de poursuivre les réformes et le développement du pays, mais d'accélérer son intégration à l'économie mondiale....".

Cet extrait souligne les trente années d'ouverture progressive de la Chine à l'économie mondiale, qui a fait de la Chine la deuxième puissance mondiale, et depuis 2009 le premier partenaire commercial des pays africains. En effet, en 2000, la Chine a mis en place un Forum de Coopération Chine-Afrique (FOCAC) qui se réunit tous les trois ans. Rappelons que le Chef de l'Etat, SEM. Issoufou Mahamadou, était à Pékin au dernier rendez-vous du FOCAC en 2012, avec 50 autres Chefs d'Etat et de Gouvernements des pays africains. Ainsi, la Chine est devenue le premier partenaire commercial de

tion que la Chine organise des séminaires de formation des hauts cadres de l'administration des pays africains, dans tous les domaines. C'est ainsi que du 9 au 29 avril, un séminaire à l'intention des personnels supérieurs des médias des pays d'Afrique francophones a eu lieu à Pékin, avec en toile de fond la découverte des nouvelles possibilités dans l'ère des Nouvelles Technologies de l'Information et de Communication (NTIC). Cette formation, La Nième du genre, a été organisée par l'Institut des Recherches et des Formations de l'Administration d'Etat de la Presse, de la Publication, de la Radio, du Film et de la Télévision, (SAPPRFT, RPC) avec l'appui financier du Ministère chinois du Commerce.

L'Institut des Recherches et des Formations de l'Administration d'Etat de la Presse, de la Publication, de la Radio, du Film et de la Télévision, SAPPRFT, RPC.

"L'Administration d'Etat et la Presse, de la Publication, de la Radio, du Film et de la Télévision, est un organisme administratif national relevant directement du Conseil d'Etat en charge des services de la radiodiffusion publique en Chine" nous a confié M. Li Gehua, président du SAPPRFT-RPC et coordinateur des séminaires. L'Institut est chargé de donner des lignes directrices pour le développement d'entreprises de radio, de télévision et du cinéma. A but non lucratif, il est le plus grand organisme de formation d'éducation du domaine de la radio, du cinéma et de la télévision en Chine. L'Institut, comme l'a indiqué son président, exécute la majorité des projets de formation. Il est aussi chargé des projets de formation concernant la qualification



La cité interdite, jour d'affluence

professionnelles élevées", a-t-il ajouté. L'Institut possède une expérience riche soutenue par des ressources pédagogiques de haut niveau. Le SAPPRFT-RPC a étendu ses liens avec les stations de radio/TV centrales et locales. Il organise des rencontres entre les professionnels expérimentés de ces entreprises de médias, pour échanger leurs expériences, et aussi organiser des séminaires sur la gestion des ressources humaines, le financement et la numérisation des médias et d'autres sujets connexes.

En ce qui concerne la coopération internationale, l'Institut entretient des relations étroites avec des institutions renommées des médias internationaux. "Nous coopérons pour organiser des séminaires internationaux, des ateliers et des conférences en Chine et à l'étranger", a dit M. Li Gehua. L'Institut accueille les projets gouvernementaux concernant la radio-télévision et l'indus-

Le SAPPRFT-RPC a organisé cette formation pour permettre aux participants de connaître la politique contemporaine de la RPC ; sa culture séculaire et moderne et aller à la découverte des nouvelles possibilités pour les médias traditionnels dans l'ère des NTIC. Découvrir comment il faut affronter les défis posés par les nouvelles technologies et le développement économique. Ces sessions de séminaire sont organisées par la RPC dans le cadre de la Coopération Chine-Afrique, pour outiller les pays africains en développement, à affronter l'ère des nouveaux médias. La Chine et les pays africains entendent renforcer les liens d'amitié qui existent entre leurs peuples ainsi que la coopération économique et d'autres domaines de développement. Ils entendent ainsi, développer un type de partenariat dit « Gagnant -Gagnant », caractérisé par sa durabilité, l'égalité, les avantages réciproques et la coopération globale, et en faire un exemple de coopération Sud-Sud. Les activités de la formation ont porté entièrement sur des conférences, animées par des conférenciers professionnels et qualifiés, ponctuées des séances de travaux pratiques et des visites de terrain, qui sont des visites d'études destinées aux entreprises de la place sélectionnées en fonction de leur importance et de leurs activités relatives aux thèmes des nouveaux médias pour une meilleure compréhension des technologies étudiées.

Le module de formation comprend aussi des visites touristiques pour détente et découverte de la richesse culturelle de la Chine. 30 ans après la révolution culturelle, la Chine est devenue une puissance économique émergente, comptant plus de 38 sites classés au patrimoine mondial de l'UNESCO, notamment 27 sites culturels, 7 sites naturels et 4 sites mixtes qui attirent des milliers de touristes du monde entier. Les participants à cette formation n'ont pas échappé à la visite de la place Tian-an-men, la Cité interdite, le mausolée de Mao et la Grande muraille de Chine.

Wata Nana Fassouma
Envoyée spéciale



Une vue de la façade de la base de l'institut à Beijing

l'Afrique avec plus de 166 milliards de dollars d'échanges en 2011. Dans son allocution d'ouverture, le Président de l'époque, Hu Jintao, avait annoncé le doublement du montant des prêts à l'Afrique, à 20 milliards de dollars, pour les trois années à venir. C'est dans le cadre de cette coopéra-

personnelle, la gestion des médias, de l'archivage audiovisuel, de la technologie, de la radiodiffusion et de nouveaux médias. "Avec une forte croyance dans le professionnalisme et l'innovation, l'Institut s'efforce de devenir un organisme de dimension mondiale de formation avec des normes

trie de la radiodiffusion pour des pays en développement. C'est dans ce cadre que s'est tenu, à Pékin, ce séminaire de hauts cadres des médias de 12 pays d'Afrique francophone, du 9 au 29 avril 2014.

Outiller les pays africains en développement à affronter l'ère des NTIC

et d'antiquité

Chongqing, la perle de l'ouest

Jeuudi 17 avril 2014. Nous sommes à Chongqing, une ville chinoise située à 1960 km de Beijing. Il est environ 14 heures et le thermomètre affiche 27°. Un Boeing 737 de la compagnie Air China en provenance de la capitale chinoise vient de débarquer ses passagers après environ deux heures de vol. Dans le lot de passagers, une vingtaine de professionnels de médias de pays d'Afrique francophone, en visite en Chine dans le cadre d'un "séminaire à l'intention des personnels supérieurs des médias des pays africains francophones". Ce séminaire s'inscrit dans la politique d'ouverture initiée depuis plusieurs années par le gouvernement chinois en direction des pays africains. Une politique qui se traduit par l'organisation régulière de séminaires, fora et autres rencontres à l'intention de cadres africains.

Bien qu'avertis à l'avance que la température est plus élevée dans la région de Chongqing qu'à Beijing, les visiteurs africains ne s'attendaient pas à autant de soleil à Chongqing en cette période de l'année. La surprise est agréable. Bienvenue dans la capitale de la municipalité autonome de Chongqing, l'une des quatre que compte la Chine avec Beijing, Shanghai et Tianjin.

Cette circonscription administrative du sud-ouest de la Chine présente un climat subtropical à quatre saisons avec des influences de mousson qui caractérisent une grande partie de l'Asie orientale. Ses étés sont parmi les plus chauds et les plus humides du pays avec des pics de 40 ° en août dans la zone urbaine. Ses hivers sont courts et doux, mais humides



Site des sculptures rupestres de Dazu à Chongqing

dans les années 1990, pour qu'elle devienne un pôle économique majeur de la Chine.

A l'image du reste de la Chine, son dynamisme économique est frappant. Le paysage urbain est dominé par des tours futuristes en verre et en acier, des autoroutes de qualité, et les échangeurs multiples. Et l'effort de modernisation des infrastructures se poursuit à un rythme effréné. On le constate avec les grues de construction qui hérissent le ciel et les chantiers de construction de routes et de ponts visibles un peu partout. Toutes ces réalisations sont à l'actif de la municipa-

Depuis la création de la zone économique spéciale de Chongqing, de nombreuses grandes sociétés internationales s'y sont installées. La part des industries de haute technologie devient de plus en plus importante dans l'économie de Chongqing vis-à-vis de son industrie traditionnelle, l'automobile.

Les investisseurs se bousculent. De nos jours, le centre commercial de Chongqing n'est pas sans rappeler Manhattan à New York. Des marques de luxe de renommée mondiale comme Dolce & Gabbana, Prada, Louis Vuitton, Givenchy, pour ne citer que celles-ci, y ont pris leurs quartiers. Même les dimanches, le centre commercial est pris d'assaut par les habitants de la municipalité. La rue sur laquelle se trouve le monument de la liberté est particulièrement fréquentée.

La chaleur de l'accueil de la population nous rappelle un peu l'Afrique, démentant ainsi certains clichés qui veulent que le peuple chinois soit renfermé sur lui-même. Les visiteurs africains peuvent en témoigner. Partout où ils sont passés, ils ont suscité des réactions de curiosité et des gestes de sympathie et de bienveillance à leur égard. Cette attitude conforte les autorités chinoises dans leur politique d'ouverture sur le reste du monde, particulièrement vers l'Afrique. Ladite politique est aussi une réalité dans les médias de Chongqing qui ont largement ouvert leurs portes aux visiteurs africains. C'est le cas du groupe de médias de Chongqing, du quotidien du même nom et du site web de Chongqing Hualong Group LTD, CQ news. Tous ces médias travaillent à faire connaître la municipalité autonome et la nouvelle Chine au reste du monde. Pour cela, ils proposent des contenus dans plusieurs langues étrangères et sur diverses plateformes.

La réussite de la municipalité autonome se manifeste également au plan culturel.

En effet, Chongqing dispose de grandes richesses culturelles qu'elle a su préserver et valoriser. C'est le cas du célèbre site de sculptures rupestres de Dazu, classé en 1999 par l'Unesco sur la liste du patrimoine mondial.

Les montagnes abruptes de la région de Dazu abritent une série exceptionnelle de sculptures rupestres datant du 9^{ème} au 13^{ème} siècle. Celles-ci sont remarquables à plusieurs égards: leur grande qualité esthétique, la richesse de leurs sujets, tant séculiers que religieux, et l'éclairage qu'elles portent sur la vie quotidienne de la Chine à cette époque. Elles témoignent aussi de façon éclatante de la fusion harmonieuse du bouddhisme, du taoïsme et du confucianisme. Le site accueille chaque jour de milliers de visiteurs chinois et étrangers, faisant de la municipalité de Chongqing une des destinations privilégiées pour le tourisme en Chine.

Mais si le bouddhisme est la religion d'une grande partie de la population, les autres confessions ont aussi leur place. Les communautés musulmane et chrétienne pratiquent librement leur foi comme peuvent en témoigner les délégués musulmans ou chrétiens qui se sont rendus à l'église ou à la mosquée pour accomplir leurs prières.

Chongqing est aussi célèbre pour sa gastronomie, notamment la fondue sichuannaise, un bouillon épicé dans lequel on trempe les aliments crus que l'on mange au fur et à mesure de sa cuisson. Cette variante de la fondue chinoise est réputée pour son goût relevé et épicé. C'est d'ailleurs par une fondue que les responsables des médias africains ont commencé leur découverte de la cuisine de Chongqing. Une bonne entrée en matière pour un séjour agréable et instructive à tous points de vue. Et ils sont repartis avec la tête et les yeux pleins de belles images et de bons souvenirs en espérant que la coopération entre la municipalité autonome et l'Afrique se poursuivra davantage.



Chongqing vue du ciel

et nuageux. Tout visiteur succombe forcément aux trois charmes de Chongqing : la beauté sauvage de son paysage, sa gastronomie et la beauté de ses femmes.

Chongqing est aujourd'hui une municipalité autonome après avoir longtemps été l'une des principales villes de la province du Sichuan. La municipalité couvre une superficie de 82.000 km² pour une population de 30 millions d'habitants. Alors que les autres municipalités autonomes de Beijing, Shanghai et Tianjin se trouvent à l'est et existaient avant la proclamation de la République populaire de Chine, celle de Chongqing a été créée

lité de Chongqing. Un bel exemple de décentralisation qui doit inspirer les pays africains engagés dans des processus de gestion déconcentrée.

S'étalant entre monts et vallées, le paysage urbain de Chongqing a comme autre caractéristique la multiplicité des tunnels et ponts. A propos de ponts justement, Chongqing est aussi surnommé "la ville des ponts" avec une trentaine d'ouvrages construits de part et d'autre dans la ville située au croisement de deux cours d'eau: l'emblématique Yangtze et la rivière Jialing.



AVIS D'APPEL D'OFFRES

N° 007/2014/CRS/POOL
pour la prestation de services d'entretien
Bâtiments (Froid/Electricité/Plomberie)

Dans le cadre de nos activités, Catholic Relief Services – USCCB Programme du Niger (CRS/Niger) lance un Avis d'Appel d'Offres pour la recherche d'une société ou d'un atelier qualifié pour assurer l'entretien en froid/électricité/plomberie, etc. de son bureau et ses résidences à Niamey.

Tout candidat, intéressé par le présent avis, peut acquérir gratuitement d'un jeu complet du dossier de demande de proposition (Lettre d'invitation, Instruction aux Soumissionnaires, Termes de Références etc.) sur demande du 23 au 30 mai 2014 au bureau de CRS/Niamey : Boulevard Mali Béro, 974, Rues des Sultans, auprès du département des achats ou à la réception (Tel: 20 72 21 25 ou 20 72 48 66).

Les offres rédigées en français et accompagnées des documents indiqués au dossier de demande de proposition doivent être déposées à l'adresse suivante :

Monsieur le Représentant de CRS/Niger, BP : 871 Niamey, Téléphone : (0027) 20 72 21 25/20 72 48 66 au plus tard le 04 juin 2014 à 10heures.

Des renseignements complémentaires pourront être obtenus auprès du département des achats du bureau de CRS/Niamey.



Le Cabinet d'Expertise Comptable ACM - NIGER
en collaboration avec Job House



ORGANISENT DES SESSIONS SPECIALES DE FORMATION SUR LE
CONTROLE INTERNE ET LE TRAITEMENT DES PIECES
COMPTABLES DE DEPENSES DES ORGANISATIONS

Le Cabinet d'Intérim- de Formation – Recrutement et Placement « JOB HOUSE NIGER – La Maison de l'Emploi » ont le plaisir de vous proposer un séminaire spécial de formation sur le thème : «LE CONTROLE INTERNE ET LE TRAITEMENT DES PIECES COMPTABLES DE DEPENSES DES ORGANISATIONS» le samedi 21 Juin 2014 à partir de 8h00 à AFRICA-HALL.

Nous souhaitons la participation de tous (Professionnels et Etudiants) à cette session de formation pour une meilleure appropriation du contrôle interne et des traitements des pièces comptables de dépenses.

Les frais de formation sont fixés à DEUX CENT CINQUANTE MILLE F CFA (250.000 FCFA) par participant pour les Professionnels et CINQUANTE MILLE F CFA (50.000 FCFA) par participant pour les Etudiants y compris les pauses café, déjeuner, les fournitures, les différents supports et un certificat de fin de formation.

Pour plus de renseignement, veuillez nous contacter au :

CABINET ACM, BOULEVARD Mali Béro en face du Lycée Bosso (1^{er} Etage ESIMAD ACADEMY) BP: 10.096 Niamey-NIGER-Tél: +227 20 35 00 02 *GSM : 96 52 23 70 * 90 32 14 82 * 94 01 21 05 * 93 80 29 94/ E-mail : acmexpertise@yahoo.fr ; contact@acm-niger.com;

Site web : acm-niger.com

OU

CABINET JOBHOUSENIGER, BOULEVARD Mali Béro en face du Lycée Bosso (1^{er} Etage ESIMAD ACADEMY) BP: 10.096 Niamey NIGER, TEL: 96 52 23 70/94 52 23 70/93 52 23 70, E-Mail: jobhouseniger@yahoo.fr; info@jobhouse-niger.com; Site web: jobhouseniger.com

Ecrits bahá'ís

Qu'il est excellent et noble, l'homme qui est parvenu au grade pour lequel il avait été désigné. Mais combien vil et méprisable est celui qui se détourne du bien général et gaspille ses précieuses capacités à des fins personnelles et égoïstes. Le plus grand bonheur ne se trouve que dans le bonheur des autres. Hélas, ils imaginent que la grandeur et la gloire vont de pair avec l'accumulation des richesses terrestres et de vanités du même genre. [...] Si un homme se donne la peine de réfléchir, il verra que le Dieu Omnipotent l'a distingué parmi ses créatures par le vêtement de l'honneur, de la vertu et de l'intelligence. « L'art divin de vivre », P. 36

Téléphone 2075 22 80

B.P. 12858 Niamey, asnniger@intnet.ne

AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme pays Niger-PNUD, le gouvernement du Niger et le programme des Nations unies pour le Développement PNUD, ont signé en Avril 2014, le plan de travail biennal (PTB) 2014-2015, Gouvernance- Paix –Sécurité.

Pour l'atteinte des objectifs assignés à ce plan de travail et pour renforcer l'équipe de gestion du programme, la HACP, partie responsable de la mise en œuvre des activités, recherche pour recrutement immédiat pour une durée d'un an renouvelable, un(e) gestionnaire financier(e)

L'intéressé(e) sera chargé(e), de veiller à la bonne exécution administrative et financière du projet. Il travaillera en étroite collaboration avec la HACP.

POSTE DE GESTIONNAIRE FINANCIER

TACHES ET RESPONSABILITES

Gestion administrative

- fournir un support administratif dans les domaines généraux spécialisés et conformément aux procédures en vigueur ;
- superviser les activités liées à la maintenance du matériel mis à disposition de la partie nationale dans le cadre de la mise en œuvre du programme;
- conseiller la partie nationale sur les procédures administratives et fournir l'appui administratif requis ;
- participer aux réunions sur toutes les questions administratives quotidiennes ;

Tenue de la comptabilité générale ;

- préparation des rapports financiers mensuels, trimestriels et annuels;
- établissement des états de rapprochement bancaire;
- élaboration des plans financiers et participation à l'élaboration des plans d'activités;
- validation du brouillard de saisies ;
- validation des états de synthèses mensuels : journaux, Grand-livre ; général et analytique, Balances générale et analytique, et Analyse des comptes ;
- arrêtés des comptes annuels ;
- préparation administrative, financière et comptable des opérations d'audit.
- Contrôle et visa des DPD ;
- Gestion de la trésorerie ;
- Contrôle de l'application des conditions de banque ;
- Vérification des relevés du compte du projet;
- Tenue permanente d'un tableau actualisé des engagements financiers et des décaissements au niveau du projet
- centralisation des demandes d'Achat

- tenue et mise à jour du fichier des fournisseurs et prestataires ;
- préparation des bons de commandes et suivi des commandes ;
- factures d'entretien /réparation des biens ;
- participation aux opérations d'inventaire des immobilisations et des stocks ;
- traitement des demandes d'achat ;

Élaboration et exécution de la Passation des marchés

- Participation et veille à la conformité des publications d'Appel d'Offres;
- Participation à la réception des offres, à l'ouverture des plis et à l'évaluation des offres;

Planification, et budgétisation

- Appui à la planification et à l'élaboration du budget conformément au plan de travail annuel;
- Suivi du budget et exécution du budget;

Achat et gestion du matériel

- Préparation de Dossiers d'Appels d'Offres (DAO) ;
- Préparation des contrats ou marchés;
- Budgétisation et exécution des achats de biens ;
- Organisation matérielle, logistique et administrative.

QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES

- Diplôme minimum de niveau BTS ou DUT comptabilité, gestion ou administration publique ou tout diplôme équivalent
- Minimum 3 ans d'expérience pertinente en administration et en finances au niveau national ou international. La connaissance du système comptable et des procédures du PNUD serait un atout
- Expérience prouvée en comptabilité et gestion financière ;
- Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Power point etc.)
- Maîtrise du français écrit et oral, bonne connaissance de l'anglais.

Les candidats (es) intéressé (es) doivent soumettre un dossier comprenant un curriculum vitae détaillé ; une lettre de motivation ; les copies des diplômes à l'adresse suivante :

Haute Autorité à la Consolidation de la Paix
Secrétariat Général

Quartier Plateau : Rue des lacs, PL-54
BP 550 Niamey, Niger Tél. : 20 72 31 93

Avec la mention « candidature au poste de Gestionnaire Financier »

Date limite de dépôt des candidatures : 09 juin 2014 à 17 heures

Une politique industrielle dynamique au service de la transformation de l'Afrique

Par Carlos Lopes, Secrétaire exécutif de la CEA

En ces temps de grande volatilité et de crise profonde, l'Afrique est un exemple de réussite sur le plan économique. Grâce notamment à l'effet combiné de cours élevés des produits de base, d'une demande intérieure accrue, d'une amélioration de la gouvernance et de la gestion économique et de liens plus étroits entre le commerce et l'investissement, les pays africains ont pu enregistrer au cours des dix dernières années une croissance annuelle du PIB impressionnante (5 %), performance qui est tout simplement hors de portée de régions plus riches et développées.

Toutefois, s'il y a lieu sur ce point de se réjouir et de faire preuve d'optimisme, les progrès sont en revanche nettement plus lents sur la question du développement social. La croissance de l'Afrique, en dépit des chiffres qui font les grands titres, n'est pas suffisamment inclusive et n'a pour l'heure pas abouti à la création des nouveaux emplois dont le continent et sa population ont si cruellement besoin.

Quelles sont donc les raisons de ce décalage ? Les auteurs du Rapport économique sur l'Afrique 2014 en attribuent la cause profonde au maintien d'une lourde dépendance à l'égard de la production et des exportations de produits primaires, soulignant que l'industrialisation est la condition préalable essentielle d'une croissance économique inclusive et de la transformation structurelle.

Ils affirment en outre que l'industrialisation ne saurait être laissée aux marchés. Le principal enseignement tiré par les pays en développement qui ont déjà opéré la transition avec succès tient en effet à l'importance de se doter d'une politique industrielle pour surmonter les lacunes des marchés.

Dès lors, à quoi pourrait donc ressembler une telle politique et pourquoi la plupart des pays

africains ont-ils jusqu'à présent essuyé des échecs à cet égard ? Les auteurs du Rapport ont constaté que les tentatives passées de mettre en place des politiques industrielles en Afrique reposaient sur des institutions publiques qui n'ont pas su s'adapter aux besoins changeants de l'industrie ni aux circonstances nationales, régionales et mondiales.

Ils engagent l'Afrique à faire preuve de circonspection et à ne pas imposer un carcan basé sur ce qui a fonctionné dans des contextes très différents ou sur des programmes d'action passe-partout s'appuyant uniquement, par exemple, sur des exonérations fiscales et l'accès à des crédits à taux réduit. Seuls de nouveaux cadres de politique industrielle dynamiques et adaptés aux besoins spécifiques de chaque économie sont de nature à produire les résultats voulus.

Les auteurs du Rapport ajoutent qu'un cadre de politique industrielle, pour être efficace, appelle une coordination des politiques à haut niveau ainsi qu'un dialogue constant entre l'État et le secteur privé afin d'identifier et de régler les problèmes. Une collaboration saine entre les deux est cruciale.

Il importe également que des administrateurs hautement compétents aient leur place dans le système et disposent de l'autonomie nécessaire pour agir à l'abri de toute pression de l'élite politique ou du secteur privé. Ils jouiront ainsi de l'indépendance requise pour instaurer des politiques crédibles et, surtout, durables. Sans cette indépendance et l'appui de la classe politique et du milieu des affaires, la politique industrielle mise en place risque d'être négligée, voire totalement abandonnée.

Étant donné que la majorité des pays africains font les frais d'infrastructures et de finance-



M. Carlos Lopes

ments inadéquats, il est capital de créer d'emblée des poches de rendement et d'infrastructure. La mise en place de zones industrielles, par exemple, peut permettre un ciblage efficace des ressources afin d'alimenter les succès et, à terme, d'en assurer la multiplication. Les auteurs du Rapport mettent l'accent sur le rôle qu'une intégration régionale accrue peut jouer afin de permettre à l'industrialisation de prendre sur l'ensemble du continent. Le commerce intra-africain est beaucoup plus diversifié et axé sur les produits industriels que le commerce extra-africain. Par conséquent, des mesures visant à l'intensifier peuvent constituer un puissant levier pour aider le continent à s'industrialiser, y compris en favorisant des investissements intérieurs et étrangers accrus dans des filières variées. Il est également de nature à apporter une contribution précieuse

par la création de pôles de croissance dans les différentes sous-régions et à encourager la production de produits de base stratégiques, tels que les produits pharmaceutiques. Les gouvernements africains doivent redoubler d'efforts pour abaisser les frais de commercialisation, actuellement élevés, et tenter de ramener dans l'économie structurée les commerçants du secteur informel, en particulier les femmes.

Tout cela ne saurait bien sûr produire les meilleurs résultats possibles sans un climat politique dûment coordonné et des institutions soutenant le développement national à long terme. Une politique industrielle efficace suppose des cadres qui améliorent la coordination, le suivi et l'évaluation des politiques ainsi que l'affectation des ressources. Elle appelle également des politiques macroéconomiques propices, un renforcement des infrastructures et des capacités humaines, l'acquisition de technologies, de l'innovation et des financements. En outre, il est bien entendu vital que les nations travaillent de concert à relever les graves défis du changement climatique, qui font peser une menace majeure sur l'avenir de l'Afrique. L'Afrique est entrée de plein pied dans le XXI^e siècle. Cependant, pour qu'elle poursuive son essor, que sa population continue de s'épanouir et qu'elle joue pleinement le rôle qui lui revient dans l'économie mondiale, la prochaine étape du développement revêt une importance capitale. Le temps est venu pour les pays africains et les partenaires de développement de concentrer leur attention et leurs efforts sur l'établissement des cadres de politique industrielle requis pour une croissance soutenue et inclusive.

AVIS DE RECRUTEMENT



Le Cabinet LABORI-DEV, recrute pour le compte de l'Agence de Régulation du Secteur de la Micro Finance (A.R.S.M) du personnel hautement qualifié dans les domaines de la statistique, des finances et de la micro finance.

L'A.R.S.M. est une structure de micro finance. Une bonne opportunité vous est offerte pour vous joindre à l'équipe de l'A.R.S.M. Vous sentez-vous capable et remplissez-vous les conditions requises? N'hésitez pas à postuler à un des postes ci-dessous qui répond à votre profil :

Département du Contrôle sur Pièces, des Statistiques et des Etudes

POSTE N° 1

Titre du poste : Statisticien
Référence du poste : 1/ARSM/2014
Type de Contrat : CDD (1 an renouvelable)
Localisation : Niamey
Nombre de poste : 1

Au sujet du poste:

Placé sous l'autorité du **Chef du Département du Contrôle sur pièces, des Statistiques et des Etudes** de l'Agence, il/elle aura pour principales responsabilités, le traitement, le contrôle et l'analyse des états déclaratifs des Systèmes Financiers Décentralisés ; la production de rapports et notes relatifs à l'examen des états déclaratifs ; le suivi de la mise en œuvre des décisions et recommandations prises à la suite des inspections; la conduite d'études, l'établissement de notes ou rapports relatifs au secteur de la micro finance; la participation à des missions d'inspection et à l'instruction des demandes d'autorisation d'exercice.

Au sujet du profil des candidat(e)s:

Le poste exige de vous les connaissances et expériences ci-dessous:

Avoir un Diplôme d'économiste-statisticien, mathématiques ou domaines connexes reconnu par l'Etat (BAC+3 ou + 4 ans) ; avoir un minimum de 3 ans d'expérience professionnelle, les stages en entreprises compris ; avoir une excellente connaissance du traitement des rapports financiers; la connaissance de la micro finance serait un atout ; avoir une solide connaissance des logiciels de statistique, de comptabilité, Word, Excel, Power Point, maîtrise de l'internet et autres outils de communication;

POSTE N° 2 :

Titre du poste : Analyste Financier

Référence du poste : 2/ARSM/2014
Type de Contrat : CDD (1 an renouvelable)
Localisation : Niamey
Nombre de poste : 1

AU SUJET DU POSTE:

Placé(e) sous l'autorité du **Chef du Département du Contrôle sur pièces, des Statistiques et des Etudes** de l'Agence, il/elle aura pour principales responsabilités, le traitement et le contrôle des états déclaratifs des établissements de micro finance; l'analyse des plans d'affaires et états prévisionnels contenus dans les dossiers de demande d'autorisation d'exercice; le suivi de la mise en œuvre des décisions et recommandations prises à la suite des inspections; la conduite d'études, à et l'établissement de notes ou rapports relatifs au secteur de la micro finance ; la participation à des missions d'inspection.

Au sujet du profil des candidat(e)s:

Le poste exige de vous les connaissances et expériences ci-dessous:

Avoir un diplôme supérieur en Comptabilité, Gestion, Finance (analyse), Banque, Audits ou équivalent reconnu par l'Etat (Bac+3 ou + 4 ans); avoir un minimum de 3 ans d'expérience en tant qu'analyste financier, les stages en entreprises compris dans une institution financière bancaire et/ou de micro finance; avoir une bonne connaissance des procédures du Système Financier Décentralisé de la zone UEMOA et des partenaires financiers; avoir une excellente connaissance du traitement des rapports financiers; la connaissance de la micro finance serait un atout ; avoir une solide connaissance des logiciels de comptabilité, Word (SAGE SAARI, TOM PRO...), Excel, Power Point, maîtrise de l'internet et autres outils de communication électronique (Skype...).

Département Inspection

POSTE N° 3

Titre du poste : Analyste financier
Référence du poste : 3/ARSM /2014
Type de Contrat : CDD (1 an renouvelable)
Localisation : Niamey
Nombre de poste : 2

AU SUJET DU POSTE:

Placé(e)s sous l'autorité du **Chef du Département Inspection**, ils/elles auront pour principales responsabilités, la participation aux missions d'inspections au niveau des établissements de micro

finance et à la rédaction des rapports desdites missions ; le traitement et le contrôle des états déclaratifs des établissements de micro finance en relation avec le département contrôle sur pièces; l'analyse des plans d'affaires ; le suivi de la mise en œuvre des décisions et recommandations prises à la suite des inspections; la contribution aux études et l'établissement de notes ou rapports relatifs au secteur de la micro finance et aux activités de l'A.R.S.M.

Au sujet du profil des candidat(e)s:

Le poste exige de vous les connaissances et expériences ci-dessous:

Avoir un Diplôme supérieur en Comptabilité, Gestion, Finance (analyse), Banque, Audits ou équivalent reconnu par l'Etat (Bac+3 ou + 4 ans); avoir un minimum de 3 ans d'expérience en tant qu'analyste financier, les stages en entreprises compris dans une institution financière bancaire et/ou de micro finance; bonne connaissance des procédures du Système Financier Décentralisé de la zone UEMOA et des partenaires financiers; avoir une excellente connaissance du traitement des rapports financiers; la connaissance de la micro finance serait un atout ; avoir une solide connaissance des logiciels de comptabilité, Word (SAGE SAARI, TOM PRO...), Excel, Power Point, maîtrise de l'internet et autres outils de communication électronique (Skype...)

Pour tous ces postes, vous devrez être en mesure de démontrer vos habiletés en matière de :

Courtoisie, discrétion, intégrité et bonne moralité, organisation et méthode de travail, esprit d'initiative et rigueur dans le traitement et classement de dossiers ; travail sous pression ; travail dans une équipe pluridisciplinaire multiculturelle; aptitude à effectuer des missions de terrain.

Comment postuler à ces postes ?

Tout(e) candidat(e) intéressé(e) par un de ces postes est invité(e) à déposer son dossier de candidature comprenant une lettre de motivation, un Curriculum Vitae à jour (maximum 3 pages), les copies légalisées des diplômes, de l'acte de naissance et du casier judiciaire sous pli fermé avec la référence du poste, au plus tard le jeudi 5 juin à 12h, heure de Niamey, à l'ANPE ou par e-mail à l'adresse suivante : laboridev@gmail.com

Seriez-vous une femme répondant à un des profils et avec beaucoup de potentialités ? Vous êtes fortement encouragée à y postuler.

HOROSCOPE

Prévisions de vendredi-samedi-dimanche

1 Bélier (21 mars - 19 avril)	2 Taureau (20 avril - 20 mai)
VENDREDI: Si vous ressentez de la fatigue, n'insistez pas, vous avez besoin de repos. SAMEDI: N'hésitez pas à entreprendre, la lune vous encourage. DIMANCHE: Une journée idéale pour vivre pleinement sa passion.	VENDREDI: Des amis vous invitent à les suivre pour un moment inoubliable. SAMEDI: Il vous manque un confident, quelqu'un qui sait vous écouter. DIMANCHE: L'harmonie règne entre vous et ceux qui vous entourent.
3 Gémeaux (21 mai - 21 juin)	4 Cancer (22 juin - 22 juillet)
VENDREDI: La compétition est rude au travail! On voudrait vous retarder qu'on ne s'y prendrait pas autrement. SAMEDI: On vous proposera un vrai moment de détente pour vous changer les idées. DIMANCHE: Il est temps de rendre visite aux copains.	VENDREDI: On vous donnera un coup de main au bon moment. Dites merci! SAMEDI: Vous n'en faites qu'à votre tête! Ecoutez les conseils de ceux qui vous ont précédé. DIMANCHE: Vous avez de bonnes idées, à vous de les concrétiser.
5 Lion (23 juillet - 21 août)	6 Vierge (22 août - 21 sept.)
VENDREDI: Ne baissez pas les bras à la première déconvenue. SAMEDI: A votre niveau, vous pouvez aider ceux qui sont dans le besoin. DIMANCHE: Des billets d'avion à prix cassés sont un signe. Bientôt l'embarcation!	VENDREDI: Ambiance délétère qui n'annonce rien de bon. SAMEDI: Parfois on pense qu'il n'y a pas de solutions aux problèmes. Quelle erreur! Restez positif. DIMANCHE: Un proche trouvera les mots pour vous redonner espoir.
7 Balance (22 sept. - 22 oct.)	8 Scorpion (24 oct. - 22 Nov.)
VENDREDI: Vivement le week-end! Vous commencez à montrer des signes de fatigue. SAMEDI: Vous vous isolez et ça pourrait faire de peine à votre entourage. DIMANCHE: C'est le bon moment pour entreprendre des visites immobilières et trouvez la perle rare.	VENDREDI: Célibataires, c'est le moment de changer de statut! SAMEDI: Vous avez trop de ménage? A plusieurs, ça va plus vite! DIMANCHE: Restez au lit ou sortir dès le lever du soleil, tout est possible aujourd'hui.
9 Sagittaire (22 nov. - 22 déc.)	10 Capricorne (21 déc. - 19 janv.)
VENDREDI: Vous maintenez un équilibre familial mais certains jours sont plus durs que d'autres. SAMEDI: Sports et loisirs se pratiqueront en plein air pour le bonheur de tous. DIMANCHE: Faites le premier pas, tentez un baiser, bref, osez en amour, vous serez récompensé.	VENDREDI: Vous aurez l'occasion de voyager pour des raisons professionnelles. SAMEDI: Ne vous conduisez pas comme un enfant. DIMANCHE: En famille, ouvrez votre cœur et remettez les compteurs à zéro.
11 Verseau (20 janv. - 18 février)	12 Poissons (19 Fév. - 20 mars)
VENDREDI: On peut réaliser des économies dans tous les domaines. Il suffit de se pencher sur la question. SAMEDI: Un moment de partage réunira votre famille autour de vous. DIMANCHE: Racontez des histoires, révélez un peu de votre vie.	VENDREDI: Restez sobre niveau maquillage. Il n'y a rien de plus séduisant que votre beauté naturelle. SAMEDI: Pas trop de dépenses si possible. DIMANCHE: Vous apprendrez des gestes écologiques simples à reproduire.

MOTS CROISES

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

- Vouées aux gémonies;
- Le musée au temps de Sophie - Chevalier ambigu;
- Idiot - Bois parfumé de l'Inde;
- Terme péjoratif indiquant la même sorte - Liquide;
- Titre anglais - Couleur de feu;
- Ruisselet - Trous de la peau;
- Affections transmises - Sans mélange - Déplacer phonétiquement;
- Epouse d'Abraham - Dénoncé;
- Ornement d'architecture - Intérêt bancaire;
- La générale a lieu la veille de la représentation.

VERTICALEMENT

- Guérir en laissant une trace en parlant d'une plaie;
- Commission locale qui traite de terrain (inversé) - Puissance;
- Fille de la rue - Terme d'excès;
- Consonnes - Signal sonore - Prière;
- Concentré sucré - Conjonction;
- Orifice anatomique - Chaleur animale;
- Terme de véto - Jeune porc reproducteur;
- Greffées - Eut de l'effet;
- Rivière suisse - Un des Etats-Unis d'Amérique;
- Geste de civilité.

numéro précédent

S	I	N	T	E	N	T	I	O	N	
N	O	U	S		E	P	I	A	S	
T	N	T		B	R	A	N	D	I	
R	E		D	A	M		T	A	N	
O		T	C	H	I	N		R	C	
N	A	R	D		N	O	M		E	
I	N	O		D	E	N	I	E	R	
S	A	U	C	E	R		L	U	I	
E		E	A	U		E	L		T	
R	A	S	P	O	U	T	I	N	E	

Numéros utiles

Renseignements:	12
Réclamations:	13
SAMU:	15
Police secours:	17
Sapeurs Pompiers:	18
Hôpital:	20 72 25 21
Médecins de nuit:	20 73 47 37

Pharmacies de garde

Du Samedi 17 au Samedi 24 Mai 2014	Du Samedi 24 au Samedi 31 Mai 2014
<ul style="list-style-type: none"> Indépendance Mali Béro Chateau 8 Liberté Ténéré 2^{ème} Arrondissement Wadata Yantala Collège Mariama Darès Salam Cité Caisse Liptako N'ima Dendi Abdoul Karim Gamkallé Centrale Amina Populaire Banizoumbou Pop. Hôpital (sauf les dimanches) 	<ul style="list-style-type: none"> Mutualiste Plateau Point D Nouveau Marché Complexe Ecole Mission Couronne Nord Pont Kennedy 2^{ème} Forage Lako Route Tillabéry Route Filingué La Patience Talladjé Est Bobiel Terminus OUA Populaire Talladjé Pop. Hôpital (sauf les dimanches)

Rions-en

Pour célébrer leur dixième anniversaire de mariage, un homme a décidé d'offrir un couple de hamsters à sa femme. Les deux animaux semblent très amoureux l'un de l'autre et symbolisent à merveille le mariage parfait. Mais dès qu'elle aperçoit la cage contenant les deux spécimens, la femme fait un bond en arrière et s'exclame : "Mais tu es complètement fou ? Qu'est ce que tu veux que je fasse de ça ?" Le mari fait observer à sa femme à

quel point les deux hamsters semblent complices et heureux. Mais celle-ci, dégoûtée, reprend : "Et d'abord, où tu veux que je les mette?" Le mari propose immédiatement : "On pourrait les installer dans la chambre à coucher..." Immédiatement, l'épouse réplique : "Mais tu n'y penses pas... Et l'odeur?" L'homme répond : "Oh pour ça, ils feront comme moi, il faudra bien qu'ils s'y habituent."

AVIS DE VENTE DOMANIALE

Le Service Administratif et Financier de l'Ambassade de France à Niamey procédera à la vente, au plus offrant par voie de soumission écrite, de :
5 véhicules réformés (4véhicules 4X4 et 1véhicule berline Toyota Corolla) et d'un photocopieur appartenant à l'IRD
- et d'1 véhicule Peugeot berline 406, de 2 groupes électrogènes (35 KVA et 40 KVA) appartenant à l'Ambassade de France : **Le 30 mai 2014**
Contacts afin de prendre un rendez-vous pour la visite des véhicules :
● IRD : pour les 5 véhicules et le photocopieur : **M. Tahirou Bana Hachimou**
- tel **90.90.47.39 et 94.85.47.39**
● Ambassade de France/ service Administratif et Financier : **Mme Dammy**
- tel **20.72.24.31/32/33**

Les conditions de vente et le formulaire de soumission sont à retirer au Service Administratif et Financier de l'Ambassade de France à Niamey (tel : 20 72 24 31/32/33).
Les offres devront être transmises à l'Ambassade de France, Service Administratif et Financier, **sous plis fermés** et devront comporter l'adresse complète du soumissionnaire ainsi que le numéro du lot **au plus tard le 26 mai 2014 à 18h.**

REPUBLIQUE DU NIGER
 MINISTERE DU PLAN, DE L'AMENAGEMENT
 DU TERRITOIRE ET DU DEVELOPPEMENT
 COMMUNAUTAIRE
 PROJET DE RENFORCEMENT DU SECTEUR
 PUBLIC POUR LA DELIVRANCE DE SERVICES
 PUBLICS

AVIS DE RECRUTEMENT

Un/e Spécialiste en Passation de Marchés et d'un/e Spécialiste en Gestion Financière, d'un/e Spécialiste en suivi & évaluation et d'un Comptable Principal pour le compte de l'Unité de Coordination du Projet de Renforcement du Secteur Public pour la Délivrance de Services Publics (PCDS).

Le Gouvernement de la République du Niger a obtenu l'approbation le 31 mars 2014, d'un Accord de Financement avec la Banque Mondiale, en vue de financer le coût du **Projet de Renforcement du Secteur Public pour la Délivrance de Services Publics (PCDS)** qui a pour objectif de développer de renforcer la capacité de gestion des investissements publics (capacité de planification stratégique, de gestion financière, de passation des marchés et de suivi-évaluation) et les processus d'évaluation de la performance des fonctionnaires dans les ministères et institutions ciblées pour améliorer les résultats des prestations de services.

Il se propose d'utiliser une partie des fonds de préparation de ce projet pour recruter le personnel de l'Unité de Coordination du Projet composé des spécialistes suivants: (i) un **Spécialiste en Passation des Marchés**, (ii) un **Spécialiste en Gestion Financière**, (iii) un **Spécialiste en Suivi & évaluation et un Comptable Principal**.

1. Poste du Spécialiste en Passation de Marchés :

• Mandat du Spécialiste

Sous l'autorité et la supervision du Coordonnateur du projet, le/la Spécialiste en Passation des Marchés sera responsable de la mise en œuvre du processus d'acquisition et de l'application du plan de passation des marchés du projet, conformément aux règles et procédures de la Banque Mondiale le SPM aura pour mandat de :

- Mettre sur pied la fonction de passation des marchés au niveau du projet ;
- Mettre en place des outils de gestion des marchés adaptés aux besoins du projet dont le plan annuel de passation des marchés et sa mise à jour périodiquement ;
- Superviser la formation des communes partenaires sur les procédures de passation de marchés ;
- Développer des mécanismes de suivi de l'exécution des contrats, des procédures et pratiques nécessaires à l'intégrité du système de passation des marchés dont le système de classement.

Le ou la SPM sera :

- responsable de la mise en place d'un système simple de gestion de la passation des marchés comprenant (i) la planification des opérations de passation des marchés, (ii) le suivi de l'avancement, (iii) l'analyse des écarts entre les réalisations et le plan de passation des marchés ;
- responsable de la qualité de l'ensemble du processus d'acquisition, et plus précisément de ce qui suit :
- Faire le suivi auprès des services techniques bénéficiaires de l'acquisition ou de l'unité de coordination du projet de la préparation et la finalisation des termes de référence (TDR), pour les acquisitions de service de consultant, et des spécifications techniques des biens et travaux ;
- Assurer le contrôle qualité des dossiers d'appel d'offres, et des demandes de propositions (suivant les modèles fournis par l'IDA) préparés par les unités techniques devant être soumis à la non objection de l'IDA, et assurer leur transmission/vente selon le cas ;
- procéder au lancement des appels d'offres (le cas échéant aux avis de manifestation d'intérêt ou présélection), selon les modes convenus dans les accords de prêts ou de dons ;
- veiller à la bonne gestion des appels d'offres en cours
- Participer aux séances publiques d'ouverture des plis pour fournir des conseils et assurer le contrôle qualité des rapports d'ouverture des offres et propositions reçues, préparés par les unités techniques ;
- Assurer le contrôle qualité des rapports d'ouverture de plis et d'évaluation des offres à signer conjointement par les autres membres désignés de ces commissions ;
- être l'interlocuteur de la Banque Mondiale pour toutes les questions relatives aux acquisitions notamment pour toutes les communications liées à l'obtention des non objections du bailleur de fonds ;
- Assister les Unités techniques dans la préparation des contrats, après l'obtention des avis de non objection si c'est requis, et veiller à leurs signatures par les personnes habilitées à le faire ; et
- concevoir et mettre en place une base de données fournisseurs, et développer des statistiques de gestion qui permettront aux bailleurs de mesurer le niveau de performance de l'équipe chargée de la passation des marchés.
- Chargé(e) de planifier, préparer et coordonner le calendrier d'acquisition des services de consultants et de biens et travaux pour chaque projet ;
- responsable de l'établissement de tous les rapports d'activités prescrits par le manuel des procédures d'acquisition de l'unité de coordination du projet, mais également de tout autre rapport que les bailleurs pourraient demander dans le cadre de l'exécution du projet ;
- Responsable de la mise en place d'un système de classement des dossiers de passation des marchés qui inclura pour chaque marché tous les documents relatifs à ce marchés y inclus les documents relatifs aux paiements, en vue de permettre toute revue a posteriori de l'IDA ou audit externe de passation des marchés.

Dans sa mission au sein de l'équipe, le Spécialiste en passation de marchés apportera un conseil utile à tous les membres de l'équipe dans :

- la phase d'ouverture des plis, d'évaluation des offres et de proposition d'attribution du marché ;
- l'assistance à la réponse aux demandes de clarification des soumissionnaires ;
- la réponse aux commentaires de la Banque et de tout autre bailleur de fonds ;
- les propositions de solution alternative lorsqu'un problème de passation des marchés ne peut être résolu à l'interne ;
- l'examen de toute correspondance arrivée ou départ concernant la passation des marchés afin de s'assurer que le courrier a reçu le traitement adéquat dans le parfait

respect des règles ; et

- l'interprétation des clauses du contrat en cas de différend pendant l'exécution du contrat.

En outre, il devra observer

Afin d'éviter les situations potentielles de conflit d'intérêt qui pourraient ne pas lui permettre de donner un avis objectif dans le seul intérêt du client (**incompatibilités avec certaines fonctions d'exécution**), le ou la Spécialiste en passation des marchés:

- ne sera pas membre de la Commission d'Evaluation, ni de la Commission des Marchés auxquelles il/elle apporte un conseil utile pour le respect des règles ; il/elle pourrait cependant appuyer le secrétaire de la Commission des Marchés ;
- ne devra pas participer aux opérations d'exécution du marché notamment (i) les réceptions de qualité ou de quantité et (ii) le paiement ; il/elle apportera un éclairage en cas de contentieux dans l'interprétation des clauses du contrat ; et
- ne devra pas être dans une position de gestionnaire comptable de matières.

• Qualifications du Spécialiste

Pour mener à bien cette mission, le Spécialiste en Passation des Marchés devra avoir les qualifications minimales suivantes :

Le ou la Spécialiste de la Passation des Marchés doit avoir le profil suivant :

- Un diplôme supérieur en Ingénierie, Administration publique, Droit commercial, ou Gestion (minimum Bac + 4) ;
- Excellente connaissance des techniques de passation des marchés en générale et des règles et procédures de passation des marchés des banques multilatérales de développement: Banque africaine de développement et Banque Mondiale ;
- Expérience professionnelle : 5 ans minimum dont 3 ans au moins dans le domaine de la passation des marchés en qualité de spécialiste en passation des marchés pour des projets financés ou cofinancés par la Banque mondiale ou des institutions ayant des procédures similaires de passation des marchés ;
- Bonne connaissance du français ainsi qu'une bonne aptitude pour la communication et le travail en équipe ;
- Une bonne capacité de résolution des problèmes liés à la Passation de marchés publics ;
- Une connaissance informatique des logiciels courants (Word, Excel, Power Point, E-mail et autres outils de communication).

2. Poste du Spécialiste en Gestion Financière /Responsable Administratif et Financier

• Mandat du Spécialiste

Le/la Spécialiste en gestion administrative et financière fait partie de l'équipe de l'Unité de Coordination du Projet (UCP). Il/elle est directement rattaché(e) au Coordonnateur du Projet et entretient des liens fonctionnels avec les autres membres de l'UCP. Il/elle assure également une mission d'assistance technique et de renforcement de capacités.

Plus précisément, sans que ceci soit limitatif, il exécutera les tâches suivantes :

- Coordonner les activités de l'unité financière du projet ;
- appliquer au niveau de la Cellule l'ensemble de procédures comptables et financières acceptables par la Banque mondiale ;
- assurer la tenue et la production des états comptables et financiers du projet (journal, livres, tableau de bord...) ;
- élaborer les tableaux de trésorerie du projet (centraliser tous les besoins financiers de chaque composante et assurer la mise à disposition des fonds selon le chronogramme approuvé) ;
- assurer le suivi régulier du budget du Projet en vue d'une gestion efficace et d'un contrôle de l'utilisation de fonds mis à la disposition du Projet ;
- Gérer les réapprovisionnements du compte spécial (établir les Demandes de Retrait de Fonds (DRF) ainsi les paiements directs ;
- Co-signer les titres de paiement en liaison avec la coordination de la Cellule ;
- tenir la comptabilité et assurer le suivi de la gestion de trésorerie du projet ainsi que des prévisions de caisse ;
- Suivre la préparation des documents et le rythme des décaissements auprès de la Banque ;
- Exécuter la mise en place du système de comptabilité ainsi que du budget en temps réel ;
- élaborer le Rapport Financier Intérimaires (R.F.I) et les états financiers annuels à auditer ;
- collaborer avec l'organisme retenu pour la réalisation de l'audit interne et de l'audit externe, et tenir à leur disposition les documents financiers relatifs au projet ;
- dans le cadre de renforcement des capacités le consultant devra : (i) développer et mettre en place un système de préparation et de suivi budgétaire avec des tableaux de bord correspondants ; (ii) évaluer, améliorer et mettre à jour les outils de travail et de gestion mis à la disposition de la RAF ; (iii) évaluer et définir les besoins de la Section financière en terme de RH, technique et financière.

• Qualification du spécialiste:

- être titulaire d'un diplôme universitaire supérieur en gestion financière, en comptabilité ou en contrôle de gestion ou équivalent du type BAC + 4/5 ans (diplôme école de commerce de réputation par exemple). Un diplôme professionnel supérieur en comptabilité du cycle de formation des Experts-Comptable, MSTCF, DESCF, DECF... reconnu par un ordre professionnel comptable international de même qu'un diplôme en gestion de projet de développement seraient un plus ;
- avoir une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dont au moins trois (3) ans à des postes de responsabilité (management) un poste de Direction dans les domaines

(Suite en page 28)

(Suite de la page 27)

de haut niveau en management, de la gestion administrative, et financière et comptable et au moins cinq (5) ans à un poste d'Assistant Technique/ Conseiller Financier dans les domaines de la gestion financière de programmes d'envergure ou de grands projets de développement financés par les institutions financières internationales notamment la Banque Mondiale, l'UE, l'IFAD, la BAD, etc.

- avoir une maîtrise complète des outils de gestion financière et de systèmes comptables;
- être de bonne moralité et avoir la capacité de travailler en équipe et dans un milieu multiculturel et présenter des qualités de manager;
- avoir une bonne connaissance des logiciels informatiques standards (World, Excel) et de l'utilisation de l'Internet. La connaissance et l'utilisation du logiciel comptable des projets tel que TOMPRO, SUCCESS, SAARI seront un atout ;
- une expérience en renforcement de capacité d'unité de gestion de projet serait un plus.

3. Poste du Spécialiste en suivi & évaluation

• Mandat du Spécialiste

Sous la supervision du Coordonnateur du Projet, le/la Spécialiste en Suivi Evaluation sera chargé (e) des tâches suivantes :

- Assister et conseiller le Coordonnateur dans la planification, l'organisation des partenaires et la réalisation des activités ;
- Suivre en collaboration avec les acteurs, la coordination et l'exécution régulière des activités ;
- Assurer la collecte et l'analyse des données relatives au projet ;
- Faire fonctionner adéquatement la base de données S&E et s'assurer que les données se rapportant au projet sont régulièrement saisies ;
- Assurer la gestion de la base de données : saisie de données, production des états de sortie consolidés pour le projet ;
- Centraliser, synthétiser et exploiter les rapports et informations en provenance des structures partenaires ;
- Coordonner et contribuer aux activités d'établissement de la situation de référence des indicateurs du projet ainsi que l'élaboration du manuel de suivi-évaluation ;
- Elaborer ou identifier les outils de collecte et d'analyse des données statistiques nécessaires au suivi-évaluation des indicateurs de performance du projet ;
- Assurer la production et la qualité des rapports, trimestriels, semestriels, annuels et états d'avancement du Projet ;
- Contribuer aux activités externes de suivi-évaluation ;
- Elaborer un tableau de bord pour l'UCP sur les indicateurs critiques nécessitant un suivi et un contrôle régulier pour le pilotage efficace du projet ;
- Proposer des recommandations pertinentes pour une amélioration des performances du projet ;
- Renforcer les capacités des autres spécialistes et partenaires du projet en matière de suivi-évaluation des actions ;
- Préparer un plan général annuel de Suivi-Evaluation ;
- Participer à la sélection des indicateurs de suivi-évaluation, à l'élaboration des outils et du plan de collecte des données et répondre aux besoins d'information des décideurs et des acteurs du suivi évaluation ;
- Mettre en place un système d'analyse qui recoupe les allocations financières et l'atteinte des objectifs ;
- Evaluer l'ensemble du processus de collecte des données et de leur analyse ;
- Utiliser les données pour effectuer l'analyse finale, évaluer la progression et identifier les mesures à prendre ;
- Contrôler la qualité des données provenant des ministères sectoriels dans le cadre du processus de suivi ;
- Servir d'interlocuteur pour le vérificateur des données ;
- Concevoir, mettre en place et animer une base informatique d'enregistrement, de traitement et d'analyse des données du suivi des réalisations techniques et financières;
- Coordonner la collecte des données de suivi (indicateurs) et l'intégration de ces données dans le logiciel ;
- Assurer le suivi et l'évaluation participative en impliquant les principaux acteurs et bénéficiaires des différents projets du Programme;
- Veiller au respect des procédures et mécanismes de suivi-évaluation définis dans le Plan de suivi-évaluation ;
- Fournir un appui au personnel de l'Unité de Coordination et aux structures de mise en œuvre dans l'exécution de leurs responsabilités de suivi-évaluation ;
- Lancer et gérer les contrats et les accords concernant les activités de suivi-évaluation, comme les revues de qualité des données, les enquêtes rigoureuses, et les évaluations d'impact ;
- Exécuter toutes tâches à lui confiées par le Coordonnateur et qui sont en relation avec les tâches définies dans ses TDR.

• Qualifications du spécialiste :

- Diplôme universitaire (BAC+5 ans minimum) dans une des disciplines suivantes : Statistiques, Démographie, Economie, Planification ;
- Bonne connaissance de la Gestion Axée sur les Résultats et des nouvelles approches du P4R ;
- Expérience professionnelle dans le domaine du suivi-évaluation ou de la statistique ;
- Bonne connaissance du Système Statistique National ;
- Excellente capacité de rédaction et esprit de synthèse ;
- Solide connaissance informatique des logiciels en suivi-évaluation et d'analyse statistique (MS Project, SPSS, TECPRO, etc.) et des logiciels de bureautiques usuels (Word, Access, Excel, Power Point, etc.), E-mail et autres outils de communication) ;
- Connaissance des procédures de la Banque mondiale serait un atout ;
- Avoir une bonne capacité d'analyse, y compris des données statistiques ;
- Avoir une connaissance des méthodologies d'enquêtes économiques ;
- Etre disponible et apte à effectuer des déplacements fréquents sur le terrain.

4. Poste de Comptable principal

• Mandat du Spécialiste

Le/la Comptable Principal(e) fait partie de l'équipe de l'Unité Coordination du Projet (UCP). Il/elle est directement rattaché(e) au Coordonnateur du Projet et entretient des liens fonctionnels avec les autres membres de l'UCP. Il sera chargé des tâches suivantes :

- participer à la préparation et à l'élaboration des programmes et budgets du projet ;
- produire et rendre disponibles les informations financières sur le projet mensuellement ;
- produire régulièrement et selon les formes les Etats pour les Rapports de Suivi Financier (RSF) prévues (notamment suivant les standards de la Banque Mondiale) ;
- organiser et mettre en œuvre le circuit de traitement et mise en paiement des factures et décomptes ;
- établir les règlements des fournisseurs (émissions des chèques et ordres de paiement) pour la signature du Coordonnateur ;
- établir les bons de demandes et commande ;
- assurer la clôture des comptes du projet en fin de mois et en fin d'exercice ;
- tenir régulièrement les documents financiers (journaux, livres comptables,...) ;
- établir et tenir à jour les affectations de crédits, d'engagements, de dépenses relatives aux différentes opérations du projet ;
- assister le Coordonnateur dans la préparation et l'organisation de l'audit et appliquer les recommandations de l'audit ;
- superviser la gestion de la caisse de menues dépenses ;
- établir mensuellement les états de rapprochement bancaire ;
- veiller à la conservation des pièces justificatives de dépenses et de recettes pendant la durée prévue de l'Accord de crédit ;
- préparer les états de billettage des salariés payés en espèces et les états de frais divers (perdiem, frais de transport, ...);
- assurer les imputations, la saisie comptable du projet et le classement des pièces comptables ;
- procéder à l'identification et à la codification des immobilisations dès leur acquisition ;
- procéder annuellement à l'inventaire physique des immobilisations et transmettre les résultats de l'inventaire au Coordonnateur pour rapprochement ;
- assurer la gestion du carburant ;
- assurer la gestion des véhicules du projet (suivi des carnets de bord, entretien et réparation, préparation des ordres de missions, des contrats d'assurance, ...);
- assurer la comptabilité-matière, la gestion du stock et la tenue à jour des fiches d'inventaires de stock ;
- participer à la réception des achats de fournitures et de consommables.
- effectuer toute autre tâche à l'initiative du Coordonnateur.

• Qualifications du spécialiste:

- Diplôme supérieur (BAC + 3 au minimum) en comptabilité, gestion financière ou équivalent, reconnu par l'Etat ;
- Avoir une expérience professionnelle de cinq (5) ans au moins dont trois (3) ans dans le domaine de la comptabilité des projets de développement ;
- Avoir une excellente compréhension des rapports financiers ;
- Avoir une bonne connaissance des logiciels de gestion comptable et financière des projets de développement, ainsi que les logiciels usuels (Word, Excel, Power Point, Email et autres outils de communication) ;
- Etre ponctuel, courtois, discret et jouir d'une bonne moralité ;
- La maîtrise des procédures des partenaires au développement en général et de l'IDA en particulier sera un atout.

Eléments communs aux quatre postes

Nature du contrat

Les experts auront le statut de consultant en conformité avec les Directives "Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID Edition de Janvier 2011."

A cet effet, il est important de rappeler les dispositions de l'article 1.13 d) sur l'utilisation des fonctionnaires : " Les représentants du gouvernement et les fonctionnaires du pays de l'Emprunteur peuvent être engagés sous réserve que cela ne soit pas incompatible avec le droit de la fonction publique ou d'autres lois et règlements, ou politiques du pays de l'Emprunteur et (i) s'ils sont en congé sans solde, retraités ou ont démissionné ; (ii) s'ils ne sont pas engagés par l'organisme pour lequel ils travaillaient avant leur départ en congé sans solde, en retraite ou leur démission ; et (iii) si leur engagement ne donne pas lieu à un conflit d'intérêts

Cadre du travail

Les trois postes prévus par cette annonce sont basés à Niamey avec des possibilités de mission à l'intérieur du pays.

Durée du mandat

La durée du contrat pour tous les postes sera de un an renouvelable.

Pièces à fournir

- une lettre de motivation adressée à Monsieur le Président du Comité de Pilotage du Projet ;
- un CV actualisé ;
- une copie certifiée des diplômes de formation supérieure ;
- les attestations de service ou preuves attestant de l'expérience professionnelle du candidat.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au jeudi de 8h 00 à 17h 30 et, le vendredi de 08h 00 à 13h.

Les manifestations d'intérêt rédigées en français doivent être déposées ou expédiées à l'adresse indiquée ci-dessous **au plus tard le 06 juin 2014 à 9 heures.**

PROJET D'APPUI A LA COMPETITIVITE ET A LA CROISSANCE (PRACC)

Unité d'Exécution du PRACC

Boulevard Mali Béro, Avenue du Mounio

BP: 223 Niamey- Niger/ Tél: 20 75 23 34/ 20 75 23 37

Email : uepracc@pracc.ne&m_laouali@yahoo.com